

*D'Aucors et Marcuil en Angoumois. — Nouvelles excursions dans Angoulême. — A Ruelle, par le chemin de fer de l'Etat. — Mornac, propriété de M. le baron Des Graviers, lauréat de la prime d'honneur régionale de culture dans la Charente, en 1876; détails sur son exploitation. — A l'ouest en chemin de fer; stations de Nersac, Sireuil, Châteauneuf, St-Mesme, Jarnac. — La Petite et la Grande-Champagne charentaises. — Cognac, fabrication et manipulation des eaux-de-vie; entrepôts et chais de MM. Martell et C<sup>ie</sup>; un mot sur ceux de la maison Hennessy; nombre de maisons spéciales pour la vente en gros et l'exportation des mêmes produits. — Intérieur de la ville, son aspect, ses monuments, son négoce, son industrie, ses dehors. — Souffrances de la viticulture; correspondance à ce sujet avec M. Moullon, président du tribunal de commerce traitement, par ce négociant-viticulteur, de la vigne contre la maladie.*

*Retour, nouvelles observations en route. — Un mot encore sur Angoulême; la légende et la grotte-chapelle du célèbre ermite périgourdin Saint-Cybard (St-Eparche).*

*Par le chemin de fer d'Orléans au Sud. — Halte à Coutras; visite à la grande minoterie de Laubardemont sur l'Isle; un souvenir de 1870.*

*A Bordeaux. — Continuation, apogée et fin de la grande exposition organisée sur les Quinconces, par la Société philomathique de cette ville; nouveaux succès de la Société départementale d'horticulture de la Dordogne; M. Legrand, ministre, clôture cette solennité; rôle joué dans cette circonstance par les diverses sections représentées; enseignements qu'on doit en retirer; part que le Périgord y a prise; liste des lauréats lui appartenant. — Tempêtes et inondations, la foire dans l'eau; la lutte contre le phylloxéra.*

*Départ de Bordeaux, à travers les plaines submergées; passage à St-Émilion; aspect désolé des vignobles. — Arrêt à Lestenaque, chez notre collègue M. Planteau; exploration complémentaire de son domaine; constructions, bétail, instruments agricoles*

*Continuation du voyage au milieu des torrents de pluie. — L'irrigation projetée de la vallée de la Dordogne : ce qu'avait, dès 1870, exécuté déjà M. le baron de Mesclap.*

*A Sarlat. — Description de cette ville, son histoire, son état actuel, ses monuments, son commerce, son industrie, ses institutions diverses. — Propriétés de M. Glandier, négociant, et de madame veuve Faujanet ; Meyssès, Temniac ; les froids se déclarent. Installation, hivernage.*

Étant de nature très bienveillante et désireux de voir tout le monde, éviter le plus de désagrément possible, je souhaite aux voyageurs de n'avoir jamais à prendre la voiture du courrier portant les dépêches entre Mareuil et Angoulême. Dans ce char rustique attelé d'une rosse poussive, on entasse une foule de malheureux qui tout à la fois, le véhicule n'étant pas fermé, reçoivent d'amples rations de poussière ou d'eau, suivant que le temps est sec ou pluvieux, ne peuvent rien voir, et étouffent en compensation. Le siège du conducteur, auquel viennent tenir compagnie de nombreux passants qu'il y admet avec magnanimité, leur interdit l'aspect du pays et l'accès d'un air suffisant pour respirer en cette caisse primitive, ou monter n'est pas facile, d'où l'on ne peut descendre qu'en prenant des précautions infinies. On a, d'ailleurs, le loisir d'y faire la conversation, le voyage (38 kilomètres) n'absorbant pas moins de quatre heures de temps !

Ma mauvaise étoile m'ayant forcé de me servir de ce moyen de transport aussi peu commode que lent et coûteux, j'arrivai à la nuit noire dans la bonne ville d'Angoulême, et ne pus dîner qu'à une heure tout-à-fait indue. Cela ne m'empêcha pas, le lendemain, de me lever dès que le jour parut et d'aller, suivant mon usage, faire une promenade en ville, d'où je revins crotté comme un barbet, les rues du chef-lieu de la Charente étant, suivant leur habitude, cou-

vertes d'une épaisse couche de boue pour peu qu'il pleuve, et il pleuvait depuis plus d'une semaine. Ce sont surtout celles tracées en forte pente qui sont sales ; sans doute parce qu'on compte sur les averses pour former des torrents les nettoyant. Mais les ondées n'ont garde de le faire, voulant laisser la besogne d'appropriation aux agents chargés, ou, devant l'être, de cette tâche, lesquels se mettent à l'abri quand il fait mauvais temps.

Je m'attendais à trouver, le matin, force légumes et fruits sur les places, mais je n'en découvris que de bien modestes échantillons, dispersés çà et là, à grande distance les uns des autres, tantôt dans une rue, tantôt dans une autre. Tout ce que j'ai aperçus n'aurait pas, réuni, valu cent francs. Très étonné de cette insuffisance d'approvisionnements, j'interrogeai plusieurs personnes pour savoir où se tenait le marché du jardinage et de la volaille. On me répondit qu'il n'y en avait que deux fois par semaine. Les autres jours on ne peut se fournir que par hasard à des débits, ou en achetant à quelques vendeurs ambulants. Angoulême, qui grandit sans cesse, est, sous ce rapport, bien en retard. Du reste, j'ai pu le constater en parcourant la banlieue, on compte bien peu de jardins dans son voisinage, chose surprenante avec sa plaine et sa population. Cette ville possède pourtant, m'a-t-on dit, une Société d'horticulture. On ne s'en douterait guère. Angoulême n'est pas non plus riche en halles. On n'y en trouve qu'une seule, et où on ne vend guère que des grains. Elle est située tout en bas, dans le faubourg l'Houmeau, à près d'un kilomètre de l'hôtel de ville (1).

---

(1) On construit en ce moment (1886) un marché couvert sur l'emplacement des anciennes prisons, au lieu dit : du Chatelet. Cet édifice aura de vastes proportions ; l'on espère pouvoir l'inaugurer dans deux ans.

Je me hatai de terminer deux ou trois petites affaires qui me firent monter et descendre je ne sais combien de fois, car on ne va pas loin de plein pied dans Angoulême, et comme je n'étais venu là que pour me rendre ailleurs, je courus vite à la gare de l'État située vis-à-vis celle de la compagnie d'Orléans. A neuf heures j'étais en route, me dirigeant, vers l'est. Au sortir de la station on est déjà dans la campagne livrée à la grande culture, au milieu de champs de maïs et de racines, entourés de quelques vignes souffreteuses. Au bout de peu de minutes nous franchissons un petit pli de terrain, et nous nous trouvons dans un charmant vallon tapissé de prairies et qu'arrose une gracieuse rivière. A notre gauche, le bourg de Pontouvre se déploie, peuplé de nombreuses usines, parmi lesquelles les minoteries tiennent une place importante. Nous remontons le cours d'eau, la Touvre, qui, formé sous terre par les infiltrations du Bandiat, de la Tardoire et de plusieurs ruisseaux, vient de sortir des abîmes, large comme la Charente qu'il va doubler à peu de kilomètres, et se déroule limpide, se maintenant presque toujours au même niveau, pavé de truites, lardé d'anguilles et bordé d'écrevisses, dit le proverbe local. Le fait est qu'il abonde en poissons excellents. Arrivé devant Ruelle, il en fait mouvoir la fonderie de canons pour la marine, maintenant la seule en France depuis la récente suppression de celle de Nevers. On coule dans ce célèbre établissement d'énormes bouches à feu, dont le transport à Rochefort exige des voitures spéciales si l'on n'emploie pas la voie navigable. En ce moment même on construit sur place un wagon colossal et d'une épaisseur proportionnée, pour un canon de cent tonnes (cent mille kilogrammes!) qui va sortir des ateliers. Ce sera certainement un terrible engin de destruction, mais on lui opposera, n'en doutons pas, des moyens de protection suffisants. La cuirasse des vaisseaux s'épaissit

au fur et à mesure que le poids et la force de projection des boulets augmente, et au bout du compte, que gagne-t-on à cette lutte entre l'attaque et la défense? Ce qu'il y a d'étrange, c'est que maintenant, sur mer, la grosse artillerie, les armures protectrices règnent en souveraines et que les croiseurs, les coureurs à peine revêtus d'un frêle bordage disparaissent, qu'il faut, pour recevoir les lourds vaisseaux de guerre actuels, creuser profondément les rades, les navires de bataille ne pouvant plus pénétrer dans les ports qui les recevaient jadis sans peine et où s'abritent les embarcations marchandes de petit appareil; tandis que sur terre c'est précisément l'inverse pour les armées. Si les bouches à feu y ont plus de portée et de puissance, on y allège à présent si bien le soldat, que dans peu de temps, je l'espère, nous aurons le plaisir de le voir combattre tout nu, comme autrefois les peuples barbares et encore aujourd'hui quelques tribus sauvages.

Outre son grand établissement de l'Etat, Ruelle possède des minoteries, des usines où l'on confectionne des draps, dits *renaissance*, avec les débris déchiquetés, pilés, effilochés, puis à nouveau filés, de vieux chiffons; enfin des papeteries. Toutes ces fabriques y ont attiré un commerce considérable, et depuis une cinquantaine d'années la localité s'est transformée. Ce n'était alors pour ainsi dire qu'un hameau, c'est à présent une petite ville active et riche, qui compte environ 2,500 âmes. Elle n'est pourtant pas le siège d'un juge de paix. Elle dépend d'un des cantons d'Angoulême, qui en possède deux dont le ressort s'étend fort loin, au-delà des limites de sa commune.

Je descendis à la gare et m'aventurai à quelque distance sur la route, ne sachant trop si le mauvais temps, que j'avais, à qui de droit, signalé, par lettre, comme pouvant très bien nuire à mon dessein d'excursion à la campagne, n'aurait pas fait rester chez elle la personne que j'allais

visiter. Mais au bout d'une centaine de mètres, j'aperçus la voiture de M. le baron des Graviers, qui venait en personne à mon avance. Je pris place à ses côtés, et nous partîmes quelques minutes après. Nous traversâmes d'abord un pays accidenté, présentant de petits reliefs de terrain coupés de gorges étroites, le tout offrant un aspect assez rude, avec des vignes dont beaucoup en triste état, mais dont plusieurs avaient passablement de raisins plus beaux et plus mûrs qu'on n'aurait pu le croire dans une année pareille. L'église d'un village se dessine à notre droite sur la hauteur, c'est celle de Touvre, qui donne son nom à la rivière qui baigne Ruelle, et sort au bas des rochers dominés par ce petit centre. Mornac ne tarde pas à se montrer. Ce chef-lieu de commune, à l'air sévère, est situé dans un pli de terrain couvert de prairies. Nous montons au milieu de grands prés à la limousine, s'étendant sur versants et bas-fonds, et dont la création est due à M. des Graviers. Ils sont irrigués en partie par une belle fontaine. Plus haut ils le sont moins, la source dont on peut disposer à cette altitude ayant un débit assez faible. M. des Graviers songe à augmenter considérablement l'étendue de ses beaux herbages ; il a fait dans ce but venir M. l'abbé Richard, le célèbre découvreur d'eaux souterraines, et en a reçu plusieurs indications, mais établissant que ces réservoirs sont à une grande profondeur, et exigent une forte dépense avant de pouvoir être utilisés. Aussi les travaux nécessaires dans ce but ne sont-ils pas encore entrepris.

Non loin de là se détache sur un tertre l'élégante habitation de mon amphytrion. Elle est commode, bien distribuée, entourée d'un joli jardin anglais et d'un petit parc ; les bâtiments de servitude, masqués, du côté de la maison, par des tapis de lierre couvrant les murailles, sont bien disposés. On y remarque une belle porcherie parfaitement

soignée, avec loges et préaux pour les animaux. Elle est aussi bien installée que bien comprise. Les bouvieries et les étables sont d'anciens bâtiments un peu bas de cerveau, remaniés avec grand soin. Il y a place pour quatre chevaux, un baudet et 14 têtes de gros bétail, placées en boxes, fermées du côté du portail, et formant deux lignes, avec mangeoires en avant. Les bêtes à cornes sont des vaches laitières parthenaises, des bœufs limousins et d'autres durham-manceaux, que M. le baron des Graviers achète maigres dans leur pays en venant de Paris, tous les ans, et les y présente ensuite après quelques mois au concours national d'animaux gras, ainsi du reste que de temps à autre des limousins, dont je regrette qu'il ne s'occupe pas spécialement. M. des Graviers est, on le sait, un des principaux et peut-être le meilleur engraisseur de la Charente; il procède rationnellement et avec une sage économie. Plus de vingt plaques officielles, témoignages des grands succès obtenus par lui, s'alignent à l'intérieur des granges. Dans celles-ci des rigoles conduisent le purin à des puisards fermés par des couvercles, et disposés au bout des rangées de boxes; les fumiers sont dressés sur une plate-forme et arrosés par le purin.

Comme presque tous ses voisins, M. des Graviers voit ses vignobles gravement atteints par le phylloxéra. La plupart même sont morts, et leurs souches arrachées, destinées à faire du feu, s'élèvent tristement desséchées au milieu des terres où jadis elles brillaient splendides et fécondes. Le reste, qu'on vendange en ce moment, donne bien peu de chose et probablement pour la dernière fois. Pour compenser cette perte considérable dans la mesure du possible, le propriétaire a recours à des vignes américaines de diverses espèces, disposées sur une ou deux lignes, dans les champs; il se propose de les utiliser soit pour production directe, soit comme porte-greffe, si elles réus-

sissent. Plusieurs d'entre elles sont fort mal traitées par le *mildew*, d'autres sont belles. Quelques-unes de ces dernières, toutes jeunes, ont des sarments de cinq à six pieds de long. On prépare de grands espaces pour être occupés par des plantations en cas de succès. Nous avons parcouru plusieurs parcelles consacrées à des cultures diverses. Les maïs sont bons pour l'année, les betteraves bien réussies. Nous en avons vu, entre autres, une pièce qui donnera probablement bien sur le pied, de 50 à 60,000 kilogrammes à l'hectare. Il y a beaucoup de prairies artificielles, la plupart en sainfoin, la luzerne réussissant peu dans le pays et étant presque toujours détruite au bout de peu de temps par les insectes. Les métayers s'adonnent beaucoup à la production de ces fourrages, grâce auxquels le gros bétail est nourri pendant cinq mois presque entièrement au vert, puis aux racines. Le foin ne lui est donné que pendant l'hiver.

Le manque de bras a décidé l'intelligent agriculteur de Mornac à recourir surtout, et de plus en plus, au métayage, seul moyen d'assurer la culture de sa possession territoriale. Il va confier encore de nouvelles terres à des colons, et ne compte conserver pour réserve que peu d'hectares, la plupart en prairies. Les terres confiées aux métayers m'ont paru bien travaillées; les laboureurs emploient l'araire avec mancheron; leurs animaux de trait, de race limousine, sont bons et beaux. Nous sommes revenus en passant devant de grands prés créés par le père de M. des Gravières, et entretenus le mieux possible par ce dernier, qui veille attentivement en outre à ce que ses chemins de servitude soient en bon état. Du haut d'un mamelon l'on m'a montré le château du Deffant, du xvii<sup>e</sup> siècle, à peu de distance duquel sont des silos gaulois et un dolmen. Jadis, aux jours heureux de mon enfance, j'y trouvais, en allant au collège et en en revenant, une hospitalité charmante au milieu de la famille

de Chataigner, dont les enfants étaient mes condisciples et mes amis. J'ai passé là de bien agréables journées, dont je ne perdrai jamais la mémoire. J'étais tout désireux d'aller le revoir de plus près, mais, hélas ! il est fermé maintenant, ses possesseurs ne l'habitent plus, et je n'aurais été pour ses gardiens qu'un inconnu ; la nuit approchait d'ailleurs. Je me suis contenté de le saluer de la main et de lui envoyer un vœu cordial, en jetant aussi près de lui un regard d'amical souvenir à la Braconne, vaste forêt domaniale, de 4,500 hectares, où j'eus, dans le temps, chose bien rare pour moi, des succès de chasseur. Ce vaste boisement est curieux pour le géologue par ses dépressions subites de terrain, sortes de gouffres plus ou moins profonds, dont quatre surtout sont remarquables, et dont la formation a été causée par affaissement dans le calcaire lithographique. Je les ai bien entrevus dans le temps, mais à cette époque je m'occupais plus du gibier à poil ou à plume, qui n'avait du reste pas grand'chose à craindre de moi, que des creux, même se trouvant sur mon passage. Ces entonnoirs jalonnent probablement à l'extérieur, les galeries souterraines sillonnées par les eaux cachées du Baudial et de la Tardoire, allant former la Touvre un peu plus loin.

Nous étions attendus par la famille du châtelain qui, dans la matinée, lors de mon arrivée, m'avait fait le meilleur accueil. Je la revis avec joie. Elle est de celles qu'on n'aime point à quitter une fois qu'on s'est assis à son foyer. Il est impossible en effet de trouver une meilleure société, plus d'aisance, de bon goût, que chez M<sup>me</sup> des Gravières, de dignité simple que chez sa mère, et de conversation plus instructive que chez un de leurs parents venu pour les visiter, et qui connaît bien le monde, qu'il a parcouru, revêtu parfois de la mission officielle de représenter la France en de lointains parages, y faisant respecter ses droits et son drapeau. Tous m'ont entouré

d'égards gracieux, de ces prévenances aimables qui vous mettent à l'aise et vous vont droit à l'âme en vous donnant confiance. Cette soirée a passé bien vite, et le lendemain, quand il fallut partir, j'ai trouvé que c'était trop tôt.

A huit heures, nous étions en voiture, M. des Graviers et moi. Mon hôte, sachant mon désir de m'instruire en parcourant le pays, a bien voulu me conduire par un chemin différent de celui de la veille. Nous avons suivi d'abord un plateau passablement cultivé, où les terrains sont très morcelés entre petits propriétaires qui les exploitent avec zèle. Le rendement moyen en froment peut s'y élever à 16 hectolitres à l'hectare. Plus loin sont des pentes maintenant arides dont quelques-unes portaient, il y a peu de temps, des vignes, défuntes aujourd'hui ; des plis de sol en prairies naturelles et quelques champs cultivés. A neuf heures, nous touchions Ruelle, où nous nous séparions après une exploration, trop courte pour moi, d'un des domaines les mieux tenus de la Charente. Sans aucun bruit et avec une prudence habile, M. des Graviers a mérité et obtenu, pour sa terre de Mornac, en 1876, le prix d'honneur cultural au concours régional. J'aurais voulu donner quelques détails tirés du mémoire du rapporteur de la Commission gouvernementale de visite, pour établir les titres sérieux ayant valu cette haute distinction à l'habile praticien ; mais, outre que M. des Graviers n'avait plus revu l'aperçu fourni par lui à cette occasion, il n'avait pas même reçu le texte des considérants de ce jugement. L'honorable interprète du jury, notre éminent collègue et compatriote M. Gouzot, avait, sans en prendre copie, par malheur, remis son travail d'appréciation au ministère, dans les bureaux duquel il est encore, contre l'usage rationnel, suivi jusqu'à présent, enseveli manuscrit, sous la poussière des cartons. Les comptes-rendus qu'auparavant l'État faisait entièrement publier sur les concours régio-

naux, n'ont pas paru depuis six ans écoulés ! A quoi sert donc l'Imprimerie-Nationale que nous payons si cher ?

M. des Gravières aurait la pensée de se faire inscrire de nouveau pour le prochain concours régional, non dans le but d'enlever le prix qu'il ne peut disputer alors, aux termes des règlements, mais pour prouver que sa gestion est toujours à la même hauteur. Il hésite pourtant à le faire, à cause de la perte de la plupart de ses vignes, mais on doit souhaiter qu'il ne se laisse pas arrêter par cette considération. Ses collègues en effet ont été, comme lui, victimes du phylloxéra, et nul d'entre eux à coup sûr n'a mieux cultivé et géré sa fortune territoriale que lui.

Le département de la Charente, dans cette direction surtout, a beaucoup progressé sous le rapport de l'agriculture et de l'engraissement en particulier. Depuis quelques années un des voisins de M. des Gravières, M. Nadaud, de Chazelles, a remporté plusieurs succès éclatants au concours d'animaux gras de Paris, en y présentant des bêtes à cornes amenées de loin chez lui. D'après certains bruits venus jusqu'à moi, ces triomphes retentissants, et dignes de l'être, lui seraient revenus parfois un peu cher, mais si cela est vrai, c'est sans doute que M. Nadaud *est assez riche pour payer sa gloire*, et alors il n'y a rien à dire, chacun agissant d'après la mesure de ses propres forces, qu'il ne faut jamais dépasser ; toutefois je pense que le mieux serait, afin que le bon exemple pût profiter au plus grand nombre possible et fit un sillon utile, de plus en plus large autour de lui, d'exercer surtout son savoir-faire sur les races locales, la limousine, par exemple, qui ne le cède à aucune autre pour la délicatesse de la chair, s'engraisse promptement et fournit un travail dédommageant de ses frais d'élevage, outre qu'elle est mieux à sa place dans la contrée.

Ce ne sont pas seulement les grands tenanciers qui, dans cette partie de l'Angoumois, se distinguent par une admi-

nistration bien entendue des domaines ruraux ; les petits cultivateurs-propriétaires le font eux aussi souvent, et M. Deauriac, de St-Astier, homme expert en cette partie de la science agricole, le prouve par l'appréciation suivante qu'il fait des actes de M. Desplanches, lauréat de la prime d'honneur au concours d'animaux gras régional, à Limoges, en 1881 :

« C'est le bœuf limousin n° 12 de M. Desplanches qui a réuni, et à juste titre, une majorité de 4 voix, battant les charolais, les durhams, et tous leurs dérivés. M. Desplanches est un petit propriétaire de Bunzac (Charente), n'ayant qu'une étendue de dix hectares. C'est un habile agriculteur et un engraisseur hors ligne, n'achetant rien, nous a-t-il dit, de ce qu'il fait consommer à ses animaux, si ce n'est, bien entendu, le son ; tout le reste est tiré de sa propriété. C'est un pionnier infatigable, sachant fière un choix excellent dans l'achat de ses animaux ; aussi arrive-t-il souvent au premier rang. Je tiens à faire ressortir le mérite de ce concurrent, afin de faire comprendre à nos petits propriétaires et colons qu'il ne dépend que d'eux pour bien faire et qu'il ne s'agit pas toujours d'être grand propriétaire. Si M. L... avait, comme M. Desplanches, fait un bon choix dans son animal, avec le degré d'engraissement qu'il avait atteint, il aurait certainement obtenu un des premiers prix. »

Ainsi donc, une fois de plus, voilà constatée, d'une manière évidente, la possibilité de faire triompher sans grands frais, le bœuf limousin, même dans un concours d'animaux gras, en nos contrées, des charolais, des durhams et de

leurs dérivés. Pourquoi, lorsqu'il est facile d'arriver à pareils résultats, s'opiniâtrer à concentrer son talent d'engraisseur seulement sur des races que l'on va chercher au loin, qui coûtent cher à pousser à point, et qui, ne valant pas la nôtre comme qualité de chair, ne pouvant pas, de plus, nous rendre comme travailleuses des services semblables, ne s'acclimatent même pas dans nos pays? Pourquoi? si ce n'est parce que certaine école s'obstine, à Paris, à ne vouloir primer au grand concours des bêtes grasses que les chers anglais ou leurs métis? On obtient de cette manière une satisfaction d'amour-propre, louable, flatteuse sans doute, mais qui ne saurait profiter à notre agriculture. Soignons, engraissons de préférence, avec l'habileté qui distingue nos praticiens, nos excellents bestiaux, perfectionnons-les de main de maître, et soyons assurés qu'un jour viendra, bientôt peut-être, où justice leur sera rendue, même à Paris, par les anglomanes d'aujourd'hui, éclairés enfin sur les vrais intérêts de nos régions et sur la valeur des sujets peuplant les étables de nos cultivateurs (1).

J'aurais grandement souhaité qu'il me fût permis d'aller rendre hommage aux travaux de M. Desplanches et de visiter les étables de M. Nadaud, mais je ne suis qu'un voyageur, forcé d'agir suivant les circonstances, ne pouvant, que rarement, s'arrêter à son gré. N'ayant presque jamais la possibilité de m'attarder quelque part, il ne m'est donné le plus souvent que d'indiquer la mine en passant. A

---

(1) Depuis deux ou trois ans, le revirement prévu commence à s'opérer, et nos bœufs limousins fixent de plus en plus, au grand concours de Paris, l'attention publique, allant de victoire en victoire, touchant presque au triomphe définitif et incontestable. Il ne pouvait en être autrement. Courage donc à nos vaillants sectateurs de nos précieux animaux trop longtemps et systématiquement dépréciés (1880)!

d'autres de la creuser. Je n'ai pas eu non plus le plaisir, sur lequel j'avais un instant compté, de me rendre chez M. de Thiac, le président de la Société d'agriculture de l'Angoumois, l'homme éminent auquel cette province doit tant de progrès accomplis grâce à son zèle, à ses exemples et à l'émulation qu'il ne cesse de faire naître et d'encourager. Nous devions nous rencontrer, je m'en faisais avec raison une fête; une malchance s'y est opposée. Pourrai-je être plus heureux une autre fois? Hélas! à mon âge, avec ma mauvaise santé présente, qui s'aggrave, des affaires qui vont se multipliant, je crains bien que non. Dire combien je le regrette n'est pas chose facile.

A Ruelle je repris le chemin de fer jusqu'à la gare d'Angoulême, mais ne fis que toucher barre dans cette ville. Une heure après y être arrivé, n'ayant pris que le temps de déjeuner à la hâte, je repartis me dirigeant à l'ouest le long de la Charente, sur le chemin de fer qui conduit aux rives de l'Océan. Je ne pouvais pas jusqu'à lui, du reste, et me contentais de me rendre aux confins occidentaux du département. La voie sort d'Angoulême en passant sous la ville par un autre tunnel que celui dans lequel s'engage la ligne de Paris et Orléans à Bordeaux et en Espagne. On ne trouve pas plus de jardins dans cette direction que dans l'autre, et à peine est-on hors du souterrain, que l'on se trouve environné de grandes cultures du milieu desquelles se détachent quelques jolies maisons de plaisance. La ligne tourne brusquement en suivant la gauche du fleuve. La vallée est, au nord, bordée de prairies, mais la limite sud que nous parcourons est plus agreste et sévère. Sans aller bien vite dans nos wagons de l'Etat, plus commodes et plus propres que ceux de la Compagnie d'Orléans, nous marchons passablement, négligeant plusieurs stations qui seront plus heureuses avec un autre train. La première que nous daignons honorer par une halte est

Nersac, baignée par la rivière et le Boême. L'on y trouve des papeteries, des fabriques de feutre, de manchons et de serge. On y voit une église du x<sup>e</sup> siècle. Le sol de la commune est, en grande partie, pierreuse et argileux; les prés sont de bonne qualité le long des cours d'eau. Vient ensuite Sireuil avec un pont suspendu; le bourg paraît considérable, il possède des forges et une aciérie réputée. Châteauneuf, à 20 kilomètres d'Angoulême, est dans un très joli pays; son vieux pont sur la Charente est fort curieux, avec ses 8 à 9 arches, dont une grande au milieu; les autres diminuant de hauteur et de largeur jusqu'à la rive de chaque côté. Plusieurs bateaux de commerce étaient à l'ancre et prenaient charge. Ce chef-lieu de canton de l'arrondissement de Cognac est situé dans l'anfractuosité de deux collines et traversé par deux petits cours d'eau. Son église, sous l'invocation de saint Pierre, est un des plus vastes et des plus remarquables édifices religieux de l'Angoumois; elle est classée comme monument historique. La petite ville, qui s'agrandit tous les jours, a des fabriques d'étoffes et de manchons pour la papeterie. On exploite à ses portes des carrières de bonne pierre de construction; c'est à Châteauneuf que le chemin de fer de Barbezieux vient s'embrancher avec celui de Limoges à Rochefort. Foires importantes le 10 de chaque mois, grand commerce en sel, eaux-de-vie et chevaux. La population de la commune est de plus de 3,700 personnes. Nous séjournons cinq minutes à St-Mesme, dans une contrée moins attrayante; la gare est encombrée de pierres de taille: c'est le Chancelade de la ligne. Il y a un dolmen, des souterrains-refuges, une église romane, les restes d'un château-fort, un château Renaissance et un autre du xv<sup>e</sup> siècle. Les vignes, qui s'étendent dans les champs et sur les tertres des environs, sont de plus en plus phylloxérées. Jarnac apparaîtrait bientôt de l'autre côté de la rivière, sur laquelle on a

jeté, en 1876, après avoir démoli le pont suspendu qui sans doute menaçait ruine, un pont en pierres trop plat, suivi d'une avenue avec un viaduc d'une dizaine de petites arches destinées à faciliter l'écoulement des eaux dans la vaste prairie qui borde la Charente. La ville est importante et compte près de 5,000 âmes. Il s'y fait un grand commerce ; elle a des foires nombreuses très renommées pour la vente des eaux-de-vie, qui jouissent d'une grande réputation, des vins et des merrains. La situation agricole, par suite celle du négoce, a bien changé depuis la destruction des vignobles par l'épidémie qui n'a laissé subsister que ceux placés dans les lieux bas et humides. Les autres sont remplacés par le froment, le maïs, les plantes sarclées et fourragères. L'élevage du bétail a pris un grand développement, me dit M. le maire de Jarnac. C'est dans les environs que s'est livrée, sur le territoire de la commune de Bassac, en 1569, la célèbre bataille, dite de Jarnac, entre les protestants et les catholiques, les premiers sous les ordres de Coligny, les seconds commandés par le duc d'Anjou, qui fut vainqueur. C'est à la fin de cette sanglante affaire que le prince de Condé, l'un des chefs les plus importants des calvinistes, fut, après s'être rendu, tué d'un coup de pistolet par Montesquion, capitaine aux gardes. Un petit monument commémoratif avec inscription avait été élevé par les soins d'un habitant du pays, à l'endroit même où ce triste événement a eu lieu. La plaque relatant ce fait a disparu. L'on crie deux ou trois fois le nom de la ville ; on appelle les voyageurs, voulant visiter la capitale des grandes eaux-de-vie, en les invitant à profiter de la correspondance qui va les y transporter ; puis nous reprenons notre route en nous engageant un instant à travers des rochers d'où nous débouchons dans un très joli vallon bien arrosé qui va rejoindre la plaine. Nous dédaignons de nous arrêter à la station de Gensac-La-Palud, commune avec une

église du XII<sup>e</sup> siècle dont la façade et le clocher sont dignes d'être vus. Une source abondante s'y transforme en ruisseau mettant en mouvement plusieurs moulins ; il y a beaucoup de marécages convertis peu à peu, patiemment, en bonnes prairies. Notre course s'accélère dans un pays plat qui paraît peu propice aux céréales et où la vigne est morte. C'est la *petite Champagne* charentaise, le second grand cru de vignes pour les eaux-de-vie de l'Angoumois. De ce point, nous contemplons en passant les coteaux de la *grande Champagne*, d'où découlaient naguère les meilleurs produits du monde en ce genre. Ces tertres sont aujourd'hui tristes, gris et dénudés. La Fortune, qui y avait fixé son séjour, a déployé ses ailes et s'est enfuie bien loin, laissant la place au phylloxéra vainqueur. Nous remarquons autour de nous quelques cultures : elles sont peu brillantes.

Mais, halte ! et descendons. Nous sommes à la gare de Cognac ; cette station est très loin de la ville et le chemin pour arriver à celle-ci n'est ni très gai ni très animé, pour le moment. Ajoutez à cela qu'il pleut. Le voyage à pied jusqu'à destination n'est pas fort amusant. Cependant les constructions se multiplient, prennent plus d'apparence et de régularité. Je ne tarde pas à parvenir à un petit square, jolie promenade entourée d'allées, autour de laquelle sont bâtis le collège communal, vaste édifice qui rappelle une caserne, et dont les dépendances sont closes de murs, ce qui le fait ressembler à une prison ; la sous-préfecture, qui a bonne apparence, et le palais de justice, en arrière duquel sont de considérables magasins d'eau-de-vie.

A deux pas, sur la route, et ceinte de murailles, avec un grand portail ouvert en ce moment, se montre une large esplanade devant laquelle stationnent plusieurs personnes ; je m'informe de sa destination : une marchande

qui débite vis à vis quelques poissons arrivés le matin de Rochefort, m'apprend que je suis en face du célèbre entrepôt de la maison Martell, dont l'univers entier vante les esprits et la loyauté. Je demande si je puis le visiter; on me dit de m'adresser au concierge, et je me dirige vers l'habitation de celui-ci; mais deux messieurs sortant de l'enclos s'arrêtent et veulent savoir où je vais; l'ayant appris, ils m'affirment que rien n'est plus facile que d'exécuter mon projet, qu'ils m'y autorisent de grand cœur et qu'on s'empressera de tout me montrer; je les remercie et m'adressant à un employé qui passe et s'offre à être mon guide, ce que j'accepte avec joie, « Quels sont ces messieurs? » lui dis-je. — L'un d'eux, me répond-il, celui qui vous a parlé, est un des MM. Martell. — J'ai bien regretté de ne pas l'avoir su plutôt. Les chais entourent une immense cour de plus de neuf journaux du pays, soit près de trois hectares de superficie, ou se déroulent de longues enfilades de corridors et de passages tous remplis de barriques s'élevant parfois en piles énormes. Au dessous de la galerie, qui est de plein pied avec la cour, sont deux lignes de magnifiques cuves remplies d'eau-de-vie, avec monte-charges mus par la vapeur; elles occupent deux étages. Ces vaisseaux brillent d'une éclatante propreté. On voit dans une salle basse des réfrigérants, des fourneaux à distiller pour perfectionner la marchandise et une belle machine de la force de 14 chevaux qui facilite tous les services et les transmissions du liquide précieux, auquel on fait subir, de descente en descente et de montée en montée, les mélanges voulus pour lui donner la qualité désirée, suivant les différents pays auxquels on le destine. Il finit par arriver en haut. Celui qui doit être envoyé en fûts se colore naturellement par le bois de ces récipients; celui qui doit partir en flacons de verre est teint artificiellement, selon la longueur et la nature du trajet à effectuer, par un sirop composé de la meilleure

eau-de-vie possible et de sucre choisi ; il est alors amené par les moteurs dans une grande salle où il est distribué dans des foudres surmontés de galeries pour qu'on puisse surveiller facilement leur approvisionnement pendant qu'il s'opère. Lorsque je pénétrai dans cette pièce, s'ouvrant sur la cour, un personnel nombreux de femmes puisait incessamment aux tonnes, en présentant à leurs orifices des lignes de bouteilles qu'on enlève à mesure qu'elles se remplissent et sur lesquelles immédiatement une étiquette indiquant le nom de la maison, portant sa marque et faisant connaître la classe de la marchandise, est collée. Puis la bouteille ainsi parée de ses titres de gloire est transmise à l'ouvrier chargé de la manœuvre de la machine à boucher, qui opère d'un seul coup, avec une régularité parfaite et sans qu'il y ait que bien rarement bris à déplorer. Elle est alors coiffée d'une capsule métallique estampée, pliée dans du papier d'emballage et déposée près de ses sœurs dans une des caisses toutes béantes qui l'attendent et qui sortent d'un atelier attendant à celui-ci ; enfin les caisses sont chargées tout à côté dans un préau couvert et expédiées à destination. Elles vont, ainsi que les barriques et barils qu'emplit le même suc généreux, dans toutes les parties du monde, et il n'est pas de ville un peu considérable, disons mieux, de centre de quelque importance, même secondaire, de l'un ou l'autre hémisphère, où le nom et les envois de MM. Martell ne soient connus et hautement appréciés de tous. Aussi le mouvement d'affaires de leur maison est-il énorme. A combien peut-il s'élever ? Je ne saurais le dire, même approximativement, mais un chiffre que l'on m'a cité peut en donner une idée, quand même il serait peut-être exagéré par la renommée. On m'a dit que durant la quinzaine qui avait précédé le jour de mon arrivée, quinzaine il est vrai des plus occupées de l'année, il n'était pas sorti de leurs chais pour moins de deux millions de francs d'eaux-de-vie.

Réduisant, si l'on veut, ce mouvement de moitié, pour tenir compte du nombre plus considérable de commandes à remplir survenues pendant ces deux semaines, il reste encore, comme ensemble, on le voit, un assez joli total d'écus au bout de l'année.

MM. Martell ont de sérieux rivaux dans MM. Hennessy, dont la réputation est universelle comme la leur, et qui, comme eux, font partout d'immenses expéditions. Il m'eût été bien agréable de visiter leurs celliers, mais le temps ne me l'a malheureusement pas permis, et la modestie de ces messieurs est telle que, malgré les plus vives instances, je n'ai pu rien obtenir d'eux qui me mit en mesure de donner à mes lecteurs une idée de l'importance de leur maison de négoce si réputée. Tout ce que j'ai pu apprendre, tant par la lettre que le chef de la famille a bien voulu m'écrire, que par quelques personnes, a été que leurs chais, à peu près installés comme ceux de MM. Martell, et plus anciens, avaient servi de modèle à ceux-ci, dont les propriétaires avaient pu profiter d'un espace de terrain plus considérable que le leur, mais que la vente en valeur annuelle était chez eux approximativement la même que chez leurs émules et amis. Pas plus que ces derniers, ils ne sont des fabricants. Depuis un siècle et plus leur maison se borne à acheter les meilleurs produits des Charentes. Leur nom est une garantie sûre pour l'acheteur, il est inutile de le répéter. Et ce n'est ni chez MM. Martell ni chez MM. Hennessy que l'on débiterait des trois-six de betteraves, travaillés et mélangés sous le nom et l'étiquette de *Cognac véritable*. Noblesse oblige, et ces hauts négociants, honneur de leur contrée, préféreraient cent fois quitter les affaires que de se livrer à de semblables spéculations et chercher à gagner encore davantage en trompant le public sur la nature de la chose vendue. M. Turgand, dans son ouvrage d'un si vif intérêt sur les grandes usines de France, a

consacré aux magasins de MM. Hennessy tout un chapitre (1).

La ville compte bien d'autres chais que ceux de MM. Martell et Hennessy. D'un bout à l'autre elle en est remplie, et en parcourant la liste de ses commerçants notables, publiée dans l'annuaire du département de la Charente, je n'en

---

(1) Dans sa *Géographie du département de la Charente*, dont il est originaire, M. Marvaud classe ainsi les eaux-de-vie portant le nom de *Cognac* en langue commerciale : « *Grande ou Fine Champagne, Petite Champagne, Fins bois, Seconds bois*. La Grande Champagne, par la nature de son sol, fournit les produits les plus exquis, surtout à Segonzac, St-Preuil, Linières, Bonneuil, Toulzac, Ambleville, Criteuil, Verrières, Angeac-Champagne, Salles, Gimeux et Genté. La contrée dite de Petite-Champagne contient les cantons de Barbezieux et de Châteauneuf. Les Fins bois se récoltent dans une zone qui, partant de Blanzac, se prolonge au sud de la Petite Champagne dans la Saintonge, par Baignes, Pons et Saintes, sur la rive gauche de la Charente. Les principales localités qui fournissent les Seconds bois sont les environs d'Aigne, de Rouillac, de Blanzac et d'Angoulême. »

Je crois, pour ma part, qu'ils vont même assez loin à l'est de cette ville. M. Joanne, de son côté, donne à ce sujet les appréciations ci-après :

« Les eaux-de-vie de premier cru, dites de *Fine Champagne*, sortent des heureuses (le sont-elles à présent?) communes de Genté, de Gimeux, de Salles, et de tout le pays appelé la Grande Champagne, pays de même constitution géologique que la Champagne du nord de la France, si célèbre et si riche par ses vins blancs. Cette région comprend entre le cours du Nè, et une ligne allant de Neuville à Gimeux, un certain nombre de communes des cantons de Segonzac et de Châteauneuf. La *Petite Champagne*, dont les eaux-de-vie sont moins estimées, est comprise entre la Grande-Champagne et la Charente. Sur la rive droite du fleuve, le pays des *Bois* possède les crus de troisième ordre... Hors des limites du département, en deçà du Nè, le canton d'Archiac et les communes d'Echebonne et de Peyrignac (Charente-Inférieure) font partie de la Grande-Champagne (?) Dans la Charente même, les terres blanches des cantons de Blanzac et de La Valette, devraient y être rattachés (à la Grande Champagne?), mais

ai pas compté moins de 94, représentant, et au-delà, trente grandes maisons spéciales. Aussi rues et places sont-elles imprégnées d'une odeur tout-à-fait caractéristique et ne laissant pas le moindre doute sur la grande importance du commerce particulier de l'endroit. Cognac, du

---

elles ne le sont pas encore (effectivement!) dans l'opinion des acheteurs de Cognac et de leurs clients des deux mondes. »

Ces deux appréciations me paraissent contradictoires sur certains points de détail et ne mentionnent pas une catégorie qui pourtant a sa place dans la cote du négoce. J'ai pris d'autres renseignements auprès de M. Moullon, président du Tribunal de Commerce de Cognac, propriétaire de vignes à eau-de-vie, et commerçant en cette partie, placé, par suite, de manière à pouvoir m'instruire parfaitement. Voici ce que cet honorable magistrat, marchand et viticulteur, a bien voulu me répondre. Je copie textuellement dans sa lettre ce qui concerne ce sujet : « La *Grande Champagne*, resserrée entre la rivière du Né et le fleuve la Charente, comprend : la ville de Cognac, les communes de Château-Bernard, Monpain, Gimmeux, et tout le canton de Segonzac. Au *second rang*, on met *Les Borderies*, dont l'eau-de-vie a du ton, du nerf, un bouquet très prononcé. Elle est généralement payée 5 fr. de moins que *La Champagne*. Les *Borderies* comprennent peu de communes formant barrière au nord et à l'ouest de Cognac, ce sont : Cherves (partie ouest), Javrezac, Louzac et Richemont. La *Petite Champagne* se récolte dans le canton d'Archiac (Charente-inférieure), dans les communes à l'ouest du canton de Barbezieux, et également aussi à l'ouest du canton de Châteauneuf, dans les communes d'Ars, canton de Cognac, Montils, Pérignac, Rouffiac, St-Sever, Echebonne, canton de Pons (ces dernières dans la Saintonge). Les *Fins bois* entourent les *Borderies* et la *Petite Champagne*. » Quant aux *Seconds bois*, M. Moullon qui ne désigne pas de limites, on le voit, pour les *Fins*, n'en fait aucune mention dans la réponse qu'il a bien voulu m'adresser. Je crois qu'à leur égard on peut adopter l'opinion de M. Marvaud. On estime même, m'a-t-on dit dans le pays, que plusieurs parties du Nontronnais (sud-ouest) et de l'ouest de l'arrondissement de Ribérac, peuvent figurer légitimement au nombre des territoires qui produisent cette classe et dont les eaux-de-vie, parfois, atteignent, d'après certains connaisseurs, le mérite de celles des *Borderies*.

reste, est assez agreable ; j'ai pu voir quelques-uns de ses quartiers, et j'en garde un bon souvenir, bien qu'il n'ait pas cessé de pleuvoir pendant tout le temps que j'ai mis dans mon excursion. La principale église a un portail couronné d'un zodiaque. Dans le chœur on voit de belles sculptures. Sa tour gothique est remarquable, mais se termine malheureusement par un beffroi passablement laid. La nef ogivale est flanquée de galeries supportées par des couloirs latéraux, dont un, qu'une lampe éclaire en plein jour, tant il est sombre, conduit aux sacristies, et de là, dans la rue. L'autre renferme l'escalier des galeries et de la tribune. Les chaises sont placées en lignes régulières portant chacune le nom de la personne qui en afferme la jouissance à la fabrique, et qui vient à l'occasion l'y reprendre pour se mettre où il lui plaît. On se demande où sont celles pour les étrangers ou les non souscripteurs qui se rendent aux offices.

Le pont à cinq arches, auquel on arrive par une assez forte pente, est joli, situé près d'une île formée par une dérivation qui fait marcher une usine ; il conduit à un faubourg assez considérable et bien bâti. La Charente n'est pas très large, mais elle est gracieuse et, malgré le chemin de fer, la navigation ne manque point ici d'une certaine activité. J'ai compté sept gros bateaux de commerce, amarrés le long des quais, chargeant ou déchargeant. A côté du pont, on suit, le long du bord gauche de la rivière, une avenue bien plantée, dominant un charmant paysage, et qui se termine à l'entrée d'un parc, véritable bois rustique, de grande étendue, percé de routes dont quelques-unes franchissent sur des arceaux celles qui sillonnent le fond du ravin, courant dans cette retraite ombreuse, charmante, et qui ferait honneur à une grande cité. L'on y est en ville et à la campagne en même temps ; loin du bruit, et néanmoins tout près du théâtre des affaires. C'est une ravissante créa-

tion. Elle ne date pas de nos jours, paraît-il. Alors elle prouve la vérité de l'axiome des vieillards qui soutiennent (j'ai mes raisons pour les défendre) que tout n'était pas mal autrefois. Après avoir parcouru cette promenade un instant, je suis rentré dans l'enceinte urbaine par un point opposé à celui par lequel j'en étais sorti. Ce détour m'a démontré de nouveau que les rues de Cognac sont, en général, assez larges, et passablement entretenues, ce dont je lui fais compliment. Je suis, en allant au hasard, arrivé à une halle, grande, remplie de denrées, passablement distribuée, mais qui aurait besoin d'être mieux balayée, et où la couverture, en toile métallique, laisse trop facilement ruisseler la pluie. En consultant le cadran de l'horloge sur une tour à côté, je me suis aperçu que je n'avais pas le loisir d'aller voir le château, résidence autrefois des comtes d'Angoulême, et où naquit François I<sup>er</sup>, le roi chevaleresque auquel on a érigé une statue sur une des places de la ville (1), à laquelle j'ai dit adieu plus rapidement que je n'aurais désiré le faire, pour aller prendre le convoi qui, manquant de politesse, ne m'aurait pas attendu. Je fus plus courtois à son égard, je l'attendis en effet au moins une grosse demi-heure, temps qu'il avait passé de temps dans la Saintonge. Il est vrai que je ne pouvais pas le prévoir.

---

(1) Par une délibération bizarre, le conseil municipal de Cognac, changeant le nom de cette place, lui a, depuis, imposé celui de Gambetta, tout en conservant au milieu d'elle la statue du vainqueur de Marignan, ce qui donne au tribun de 1870 l'air d'avoir précédé dans l'histoire François I<sup>er</sup> ! Il semble que si la ville tenait à posséder une voie publique, ou un forum, rappelant le chef de la Défense Nationale pendant les tristes événements d'il y a seize ans, il aurait été facile de laisser au roi son glorieux fils, comme témoignage d'honneur, l'espace environnant son effigie, et de dédier un autre emplacement à la mémoire de Gambetta.

Je ne m'éloignai qu'avec regret de cette cité commerçante que j'aurais souhaité vivement explorer plus à fond, mais je me promis de puiser sur elle des renseignements à bonne source afin de me fixer plus complètement sur l'importance de ses transactions et du rang qu'elle occupe à la fois par sa population et par la richesse de son territoire. Voici d'abord ce que je trouve dans une lettre que son maire, M. Planat, a bien voulu m'adresser sur ma demande :

« Le produit de l'exportation en eau-de-vie pouvait être évalué pour cette place à 50 millions de francs par an, avant les fléaux qui ont fondu sur les vignes de la Charente depuis quelques années. Il est assez difficile de l'apprécier exactement aujourd'hui. » La diminution du rendement des eaux-de-vie et celle qui est résultée de la demande par suite de l'enchérissement forcé de cette denrée, n'ont pas été, non plus, sans influence fâcheuse sur le mouvement de la population, car d'après le tableau que m'en a fourni l'honorable administrateur que je viens de citer, Cognac, qui comptait en 1876, c'est-à-dire lors du recensement qui a précédé celui qui s'achève, 44,900 habitants, n'en a plus que 44,088, soit une diminution de 812, chute considérable. Eu égard au culte, ce total se répartit ainsi : catholiques, 13,500, appartenant à trois paroisses ; protestants, 250, avec un temple, et 30 professent des religions diverses. Cognac possède une Chambre et un Tribunal de Commerce, une Caisse d'épargne, une Bibliothèque publique, nombre de Sociétés de bienfaisance. On y voit beaucoup de belles demeures entourées de jardins et de délicieuses promenades. Il s'y tient des foires importantes, dont deux en mai et en novembre, dites nationales ; de plus, un marché suivi y a lieu chaque semaine, spécialement pour les eaux-de-vie.

M. Hennessy, dans un trop court billet qu'il a eu la bonté

de m'écrire, me fait connaître que, depuis quelque temps, les approvisionnements d'eau-de-vie chez les négociants ne se renouvellent plus par suite des ravages exercés par le phylloxéra et du ralentissement des exportations, conséquence des renchérissements inévitables de la marchandise; aussi le mouvement des expéditions est-il loin de ce qu'il était naguère. Il y a pourtant encore de l'eau-de-vie d'excellente qualité en réserve, dans les Charentes, et beaucoup, mais il faut que le consommateur se résigne à la payer à un prix bien supérieur à celui des 120 à 150 fr. l'hectolitre, d'autrefois, ou à s'en passer.

C'est aussi ce que m'affirme dans sa missive, en date du 21 octobre, M. Moullon, président du tribunal de Commerce, qui, après avoir constaté l'existence à Cognac d'entrepôts pouvant contenir de 100 à 200,000 hectolitres d'eau-de-vie d'une valeur de 40 à 50 millions, ajoute que les vignes étant à présent généralement détruites, le commerce en est réduit à exporter les produits conservés dans ses chais ou dans ceux des producteurs. Avec ces ressources, qui sont considérables, on peut, d'après lui, et il s'y connaît, continuer encore pendant plusieurs années à satisfaire la clientèle. Dans une seconde correspondance, le chef de la magistrature consulaire de l'arrondissement déclare, qu'avant l'invasion du puceron destructeur, les vignes des environs produisaient, soit dans les coteaux, soit dans les plaines, de 70 à 100 hectolitres par hectare, le prix du vin flottant entre 8 et 10 fr. l'hectolitre. La moyenne étant 9 fr., il résulte de là que l'hectare de vigne donnait annuellement de 630 à 900 fr. à son propriétaire. Aujourd'hui, ce dernier n'en retire rien ou à peu près ! L'arrondissement renfermait 70,000 hectares de vignes, il n'en compte plus que 1,000 à 1,500 ! On peut mesurer par là l'étendue de la perte subie. Elle s'élève au minimum, en ne comptant le produit brut de l'hectare qu'à 630 fr., à plus de 44,000,000 !

En réalité, elle doit être d'au moins 50,000,000 ! L'arrondissement de Cognac renfermant en nombre rond 71,000 âmes, c'est un déficit, par tête et par an, d'au-delà 600 francs, dépassant même probablement 700 francs ! M. Moullon pense que les vignobles non détruits et traités depuis plusieurs années par le sulfo-carbonate de potassium, donnent encore autant qu'avant l'invasion de la maladie. Toutefois, cette année il n'en a pas été ainsi ; on constate forte diminution par suite de la mauvaise température qui a régné. Habituellement 125 à 128 kilogrammes de vendange suffisaient dans le pays pour produire un hectolitre de vin. Cette fois la maturité n'étant pas complète, il en a fallu 158 kilogrammes. Le prix du vin, en raison de la rareté, est de 30 à 35 fr. l'hectolitre pour le blanc, de 50 à 55 fr. pour le rouge.

Tout en constatant les désastres causés par l'invasion de l'insecte, désastres immenses, M. Moullon ne désespère pas du salut définitif de la culture qui a jusqu'ici fait la fortune du pays en lui valant une réputation universelle, la première, et de beaucoup, entre toutes celles du même genre, dans le monde entier.

Pour lui, cet heureux résultat sera dû, non pas aux vignes américaines, dont du moins il ne me parle pas dans sa correspondance, mais au sulfo-carbonate de potassium, dont il vient d'être question plus haut, et qui depuis quelques années, produit chez lui les meilleurs effets, comme l'ont constaté plusieurs visiteurs venus pour se rendre compte de ce qui se fait aux environs de Cognac dans le but de parer au mal. Propriétaire d'un vignoble important, et négociant lui-même en eau-de-vie, M. Moullon a, par expérience, pleine et entière confiance en cet insecticide ; et voulant répondre d'une manière claire et positive à toutes les questions, fort nombreuses, qui lui parviennent touchant le procédé qu'il met en œuvre, il a rédigé et fait imprimer la petite instruc-

tion suivante, qu'il a bien voulu m'envoyer et que je me hâte d'accueillir ici :

« Plusieurs viticulteurs m'écrivent pour me demander des renseignements sur le résultat des traitements faits par moi, au moyen du sulfo-carbonate de potassium, ainsi que sur son mode d'emploi. Il en résulte une correspondance continuelle. Pour éviter ce travail, je crois devoir faire un petit résumé qui répondra à toutes les questions qui me sont posées.

*Propriété du sulfo-carbonate de potassium.* — Il est aujourd'hui reconnu que cette substance peut régénérer les vignes les plus malades, dans toutes les situations et dans tous les climats, pourvu que le traitement convenable soit donné à la vigne. Le litre de sulfo-carbonate de potassium, qui contient de 15 à 20 grammes de sulfate de carbone, pèse de 4200 à 4400 grammes. Le prix de vente est de 45 à 48 fr. les 100 kilos.

*Mode d'application* — Généralement, le sulfo-carbonate est employé à la dose de 60 grammes par souche pour les vieilles vignes, et de 20 à 30 grammes par souche pour les jeunes vignes ou plants. Pour opérer le traitement, il faut d'abord former autour du cep de vigne une cuvette aussi large que possible. Si le sol est léger et calcaire il sera utile de faire dans la cuvette trois trous à la barre, de manière à percer le rocher et à permettre au liquide de s'introduire dans le sous-sol en traversant généralement les racines de la vigne. Pour faciliter le travail sur ma propriété, j'ai fait faire trois bassins en zinc, faciles à transporter. J'ai fait venir l'eau dans ces bassins au moyen de tuyaux en toile correspondants à un réservoir plein d'eau placé sur une élévation. Lorsque le bassin de zinc est

rempli jusqu'à la marque indiquant trois hectolitres, j'ajoute un litre de sulfo-carbonate de potassium, et le mélange étant bien opéré, je verse à chaque souche de vigne, dans la cuvette préparée d'avance, 20 litres de mélange. Si ce sont de jeunes plants, je ne donnerai à chaque souche que 10 litres. Lorsque, plusieurs souches ayant été traitées, le mélange est absorbé par le sol, je verse à nouveau aux souches traitées 5 à 6 litres d'eau qui ont pour but de refouler dans la terre le liquide toxique.

*Époque du traitement.* — L'époque la plus convenable pour le traitement est, suivant moi, du 1<sup>er</sup> avril à la fin de juin. Comme moyen d'exécution, il serait bon que chaque viticulteur fit faire, dans le lieu le plus convenable, un trou ou mare où les eaux pluviales se réuniraient. De la sorte, il serait certain d'avoir au commencement d'avril l'eau nécessaire au traitement. Si le sol n'est pas propre à retenir l'eau, le cultivateur pourrait y déposer le fumier de ses étables, lequel aurait pour résultat de fermer les pores du sol au bout de peu de mois. Le fumier d'ailleurs ne serait pas perdu ; il serait enlevé et répandu dans les terres comme engrais ordinaire. Près de la mare, sur un trépied dominant la vigne à traiter, serait placée une cuve ou tout autre vase ; au moyen d'une pompe, celle notamment qu'on emploie dans les chais, l'eau serait élevée de la mare à la cuve. Celle-ci aurait un robinet auquel on joindrait un tuyau en toile de longueur suffisante pour conduire l'eau dans les divers endroits à traiter. Par ce moyen, la main-d'œuvre serait considérablement diminuée.

Le traitement pour les vignes malades n'est pas suffisant quand elles sont fortement atteintes. Un peu d'engrais est utile, au moins tous les deux ans. Je vais donc dire de quelle façon je compose l'engrais que je donne tous les

deux ans, et par petites quantités, à mes vignes traitées.

Je fais un tas spécial de fumier d'étable. Je l'arrose deux fois par semaine, avec le purin de mes animaux, après arrosement je couvre le fumier de phosphates, qui ont pour but de retenir à l'engrais l'ammoniaque du fumier. Lorsque mon engrais est bien consommé, j'opère un mélange comme suit : 1<sup>o</sup> une couche de fumier ; 2<sup>o</sup> une couche de cendre de bois ; 3<sup>o</sup> une couche de fumier que je couvre de phosphates ; 4<sup>o</sup> une couche de fumier que je couvre de soufre. Je recommence ainsi jusqu'à ce que mon tas de fumier soit épaissi. Ce travail opéré, je donne, de février à avril, à chaque souche de vigne, une demi-pelletée de cet engrais.

Au moyen de ces soins, le viticulteur est assuré d'obtenir un bon résultat, soit comme produit, soit comme végétation. Il serait à désirer qu'un grand nombre de viticulteurs voulussent bien entrer dans cette voie ; il en résulterait un avantage très grand dans l'intérêt général du pays et nous n'aurions plus en perspective une ruine qui deviendra inévitable, si l'on continue à marcher dans la voie que trop de viticulteurs semblent devoir suivre.

Si chaque viticulteur donnait des soins particuliers et raisonnés, à une partie de ce qu'il possédait de vignes autrefois, soit à un cinquième ou un dixième, ces vignes ainsi traitées, lui rapporteraient une quantité de vin plus considérable, et, grâce à la plus-value du vin, il aurait un revenu rémunérateur. De plus, les rafles étant employées à faire un second vin, on pourrait donner aux travailleurs une boisson hygiénique.

Ce sont ces divers points de vue qui m'ont engagé, il y a déjà six ans, à entrer dans la voie des traitements, et c'est parce que j'ai réussi de la manière la plus complète, et sur toutes mes vignes, dans des terrains de diverses natures, que je voudrais voir se généraliser l'emploi des

mêmes moyens. C'est ce qui aura lieu le jour où les viticulteurs comprendront réellement leurs intérêts.

S. MOULLON,

*négociant et propriétaire du vignoble du Vilis-Pare, près Cognac, président du syndicat de Cognac contre le phylloxéra.*

Cette communication d'un homme aussi distingué par la pratique et la compétence que l'est M. Moullon, offre le plus haut intérêt.

Que ces succès ne s'arrêtent pas, qu'ils se multiplient et s'affirment de plus en plus, deviennent généraux et infailibles; gloire alors aux insecticides qui nous auront valu d'être délivrés d'une plaie d'importation étrangère, tout en nous épargnant d'aller chercher, à côté du mal, un remède exotique dont la conséquence pourrait bien être de nuire à la légitime réputation de nos vins, en diminuant les qualités supérieures et incomparables qui leur ont valu leur juste réputation (1).

Notre retour s'est effectué plus lentement encore que notre voyage du matin. Nous avons, il est vrai, négligé quelques stations que le convoi qui m'avait amené avait deservies, mais nous nous sommes arrêtés en revenant à quel-

---

(1) M. Moullon a été, depuis, malheureusement enlevé par la mort au négoce et à la viticulture. La perte de cet honorable commerçant et propriétaire est vivement ressentie dans la contrée et par tous ceux qui avaient la bonne fortune de le connaître. Avec lui, son vignoble s'est affaïssé. Malgré les soins les plus empressés de l'héritier de son heureux sauveur jusqu'alors, il est réduit maintenant à 5 hectares et n'a pas donné plus de 50 à 55 hectolitres (en 1886) de vin, mauvais en outre. Peut-être les intempéries sont-elles pour beaucoup dans cette triste situation. Espérons-le; souhaitons que grâce au travail assidu du gendre de son protecteur habile, il reprenne au plus tôt force et prospérité.

ques ponts dédaignés alors, ce qui m'a permis d'admirer deux ou trois beaux châteaux anciens ou modernes qui avaient échappé à mon attention au milieu de la fumée que la locomotive nous envoyait parfois en plein visage, à cause de la direction du vent. A St-Michel-d'Entre-Aygues, dit aussi St-Michel-Charente, entre Nersac et Angoulême, où nous avons un instant stationné le soir, j'ai pu remarquer son église d'apparence digne de fixer l'attention ; elle est de forme octogone, flanquée de huit absides et classée comme monument historique. Le pays est assez boisé, fertile passablement et bien arrosé par la rivière et deux ruisseaux. On fabrique dans la commune des tuiles estimées. Quelques minutes après nous étions en vue d'Angoulême, qui se présente très avantageusement et d'une manière originale dans cette direction. En descendant de voiture et rappelant le souvenir de tout ce que je venais devoir, je me suis demandé comment il se peut que la Compagnie des Charentes, desservant une semblable contrée et de plus, à l'ouest, Rochefort, Tonnay-Charente, Saintes ; à l'est, La Roche-Foucaud, les environs de Rochechouart, St-Junien, Limoges ; donnant à la fois la main à la Gironde, à La Rochelle et à la Vendée, ait pu perdre de l'argent au lieu d'en gagner beaucoup. Je ne l'ai pas compris et pourtant c'est peut-être bien simple. Souvent la mine, à la voir, la plus riche, ne fournit en réalité que peu.

J'ai profité des quelques instants de jour qui restaient encore pour aller, pendant qu'on préparait mon dîner, faire une nouvelle excursion d'affaires et de curieux dans le haut de la ville. En cheminant je suis entré dans la cathédrale dont les travaux de restauration, expression plus ou moins juste, sont terminés actuellement. J'ai revu, non sans plaisir, sur la façade cette immense page de sculpture qui représente le *Jugement dernier*. L'intérieur est bien. Cependant les Angoumoisins, tout en reconnaissant la valeur

du travail, ne peuvent, avec raison, s'empêcher de regretter tout haut la destruction de l'ancienne chapelle St-Gelais qui tenait à l'abside et datait de la Renaissance. C'était un charmant édifice sur lequel le ciseau de l'artiste avait créé de délicieuses dentelures. On aurait dû le respecter. Encore si certains soi-disant réparateurs de monuments n'avaient rien de plus grave à se reprocher ! mais il en est qui ont bien d'autres méfaits architecturaux plus lourds sur la conscience, actes auxquels on aurait dû depuis longtemps mettre ordre au lieu de les autoriser. L'un des pasteurs les plus distingués de cette église et du diocèse fut de 1470 à 1479, Raoul Du Fou, précédemment évêque de Périgueux pendant deux ans et qui d'Angoulême fut transféré, par ordre de Louis XI qui l'estimait, à l'évêché d'Evreux. Il remplit avec une rare habileté ce poste difficile pendant trente-deux années, laissant après lui une mémoire bénie. M. W.-G. Mallat, dans un petit opuscule qu'il a bien voulu m'offrir, a raconté brièvement et d'une manière très heureuse la vie de ce laborieux et éminent prélat.

C'est encore M. Mallat qui nous a fait connaître, dans un autre récit sorti des presses de M. Laroche, imprimeur à Arras en 1881, et que je dois également à son obligeance, les honneurs rendus à notre compatriote périgourdin, le célèbre ermite saint Cybard, dans la ville d'Angoulême. Il nous montre le jeune Eparche (1), jeune citoyen de Périgueux, petit-fils de Félicissime, comte de cette cité et du territoire dont elle était la capitale, moine d'abord de l'abbaye de Sessac, fuyant ce monastère où sa renommée attirait une foule sans cesse croissante qui blessait son humilité, venant chercher un refuge sur les rives de la Cha-

---

(1) Eparche est le vrai nom que des corruptions successives ont fini par transformer en Cybard, adopté partout aujourd'hui.

rente. Bien accueilli par l'évêque Aptone, qui lui offrit un lieu de retraite, il finit, après une vision, par s'établir solitaire dans cette caverne où pendant 39 ans il ne cessa pas de rendre les plus grands services au pays par ses prières, ses miracles, ses conseils et ses aumônes. Il y fut visité par plusieurs grands personnages et fut le conseiller du comte. Autour de lui se groupèrent de nombreux disciples et ne tarda pas à s'élever, pour les recevoir, un centre religieux devenu dans la suite la plus riche abbaye de l'Angoumois et dont l'église obtint le titre de basilique. Cybard mourut le 1<sup>er</sup> janvier 584. Son corps fut porté au monastère où il fut enterré. Les révolutions ont détruit ses reliques. Un faubourg d'Angoulême porte son nom et a maintenant une église paroissiale sous son vocable.

Autour de la grotte qu'il occupa, l'on en remarque trois autres qui servaient de lieu de réunion à ses moines. Celle où il vécut et finit son existence a longtemps été le but de nombreux pèlerinages. Dévastée, souillée plus tard, à diverses reprises, elle a été enfin rendue, après une cérémonie solennelle, au culte par Mgr Cousseau et dépend actuellement avec ses voisines de l'évêché qui en est propriétaire. Un autel y a été placé. Le rétable, bas-relief en demi-bosse, taillé dans le roc vif, existe encore. Malgré les mutilations qu'il a reçues dans la suite des temps, il est toujours remarquable. Des portes fermant à clef assurent le groupe des grottes contre toute tentative d'introduction fâcheuse. Pour s'y rendre, il faut suivre les allées de la promenade du jardin Vert, et pendant près d'un kilomètre on se voit suspendu entre les hauts remparts et la profonde vallée de la Charente, de l'autre côté de laquelle on découvre à perte de vue la plus luxuriante végétation (2).

---

(2) *La chapelle-grotte et le maître-autel de St-Cybard sous les remparts d'Angoulême*, par M. Joseph Mallat, Arras 1834.

Le lendemain de bonne heure j'étais à la gare de la Compagnie d'Orléans et me dirigeais dans un de ses wagons, fort mal tenus, je dois leur rendre cette justice, du moins à ceux de ce train, vers la Gironde en suivant une ligne que j'ai déjà décrite et où rien de bien intéressant, en fait de bâtiments nouveaux, ne m'a frappé. Cependant il y a quelques édifices récents assez distingués, et j'ai pu constater qu'on en a réparé d'autres en assez grand nombre. Les vignes sur ce parcours sont aussi maltraitées que possible par la maladie, et les autres récoltes, à la suite d'une année désastreuse, ne brillent guère. De Montmoreau à Chalais et au-delà, les vallées étaient couvertes d'eau par suite des dernières et grandes pluies. On attend avec impatience dans ces pays la décision du gouvernement touchant le point où le chemin de fer, venant de Périgueux par Ribérac, doit se souder à la ligne de Paris à Bordeaux. Sera-ce à Chalais, sera-ce à Montmoreau? Nul ne le sait. On prétend néanmoins que les chances sont en faveur de Montmoreau pour lequel agit la Charente, tandis que la Dordogne agit pour Chalais. Nous nous sommes arrêtés, je ne sais pourquoi, plus longtemps que d'habitude, deux ou trois minutes environ, à St-Aigulin en face de La Roche-Chalais. Peut-être y avait-il quelque chargement à faire. Pour me distraire je me suis mis à lire les enseignes des marchands du lieu, lesquelles ne m'ont pas appris grand chose. Cependant, sur une, remarquable par sa longueur j'ai vu mentionner un dépôt et vente de pierres d'Angoulême. La Charente, en effet, fournit beaucoup de ces minéraux. L'exploitation des carrières y occupe, d'après la géographie de ce département, par M. Joanne, 1,500 ouvriers, extrayant chaque année 60,000 mètres cubes de pierre de taille (tendre sans doute), 2,500 mètres cubes de pierre dure, 155,000 de moellons, 115,000 de chaux et à peu près autant de plâtre. Ces pierres sont fort estimées et

vont jusqu'au Cap de Bonne-Espérance et dans nos colonies. On a donc raison de les vanter, mais comment se fait-il que dans cette gare qui touche le Périgord, nos matériaux analogues, meilleurs même, et à coup sûr plus abondants, ne soient pas cités ? Cela tient sans doute à ce que nos débouchés sont assurés vers le Nord, l'Est et le Sud-Est et que nous négligeons un peu le Sud-Ouest. Il n'en devrait pas être ainsi. De vrais industriels et négociants doivent avoir soin que leur réputation soit établie utilement dans toutes les directions. Je crois que cela est pour les grès des bords de la Dordogne, vers Mouleydier, mais ce n'est pas suffisant.

Un quart d'heure après nous arrivions, en retard, à Coutras, ville pour laquelle j'avais pris mon billet à la gare d'Angoulême, voulant m'y arrêter quelques moments. Je sautai promptement à terre, confiai mes bagages au chef de gare, et pris, sans perdre une seconde, la route de Laubardemont, laissant la ville à ma droite sans m'en occuper cette fois, ne pouvant disposer que d'une heure et quart et le but étant à demi-lieue. J'avais tout juste le temps d'aller, de voir et de revenir pour repartir. Grâce au pas gymnastique dont je n'ai point perdu tout-à-fait l'habitude, malgré mon âge, et que j'emploie dans les circonstances où il me devient indispensable, j'eus bientôt dépassé d'abord une petite rue, puis une grande, et je me vis entouré d'une nuée d'enfants mendiant sans honte et qui n'avaient cependant pas l'air de pauvres (diabes). De là je gagnai rapidement la route et atteignis promptement un pont suspendu d'environ 70 mètres de portée d'une culée à l'autre et qu'un piéton ne traverse qu'après avoir fait l'octroi gracieux d'une pièce de cinq centimes à son entrepreneur. Ce pont est jeté sur l'Isle et tout proche de l'usine qui, précédée d'une maison d'habitation de belle apparence, se montre à droite actionnée par notre rivière de Périgueux.

Le concierge hêlé vint lentement m'ouvrir et m'apprit que le directeur, M. Bertrin, était absent. Mais sur le vu d'une carte que m'avait remise M. Roger, député de l'arrondissement de Sarlat (1) et beau-frère de son chef, le portier fit prévenir le premier employé, qui voulut bien se mettre à ma disposition et me piloter.

Les bâtiments de la fabrique sont vastes et à trois étages. L'Isle passe au-dessous dans toute sa largeur en cotoyant une écluse par laquelle son trop plein s'échappe et tombe d'une hauteur de trois mètres, en formant ensuite un bras qui va rejoindre la Drôme descendant de Contras, et lui donne un peu plus d'ampleur avant qu'elle se confonde avec la nappe d'eau qui dessert la minoterie. C'est un peu plus bas, à la Fourchée, que s'effectue la réunion définitive des deux courants et que l'Isle, grossie par l'adjonction de sa sœur, devient navigable naturellement. C'est au même point qu'elle commence à ressentir les influences de la marée et les bâtiments de mer la remontent jusque-là, de même que les plus gros bateaux de commerce, qui passant par un canal de dérivation ouvert pour abrégér leur route, viennent sous les fenêtres même de l'usine prendre les produits que l'on charge à leur bord au moyen d'une grue spécialement placée à cet effet. Au rez-de-chaussée de l'édifice, fonctionnent, mises en jeu par deux puissantes turbines, 18 paires de meules toujours en activité pour triturer les froments y arrivant de toutes parts, du pays, de l'ancien et du nouveau monde. Au près d'elles sont les blutoirs. Les blés descendent vers elles, après avoir été épurés au moyen de souffleries et de trieuses, des étages supérieurs où ils ont été emmagasinés en longues et épaisses files de sacs et en énormes tas, ayant d'abord été élevés jusque-là

---

(1) Maintenant sénateur.

par des monte-charges. Les farines se hissent par des chaînes sans fin à godets, et sont traitées successivement, de manière à être divisées : en minots, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> qualité. Parfois, sur demande, on en fait de bisés, mais c'est l'exception. Les produits marchands sont répartis dans de grandes caisses ou petites chambres ouvertes du côté du passage. La chute étant de la force de 200 chevaux, et les turbines agissant avec puissance et rapidité, l'on peut fournir jusqu'à 400 balles de marchandise par jour.

Les farines destinées à la France sont, sans autre préparation, livrées telles qu'elles sortent de l'usine; mais celles qui doivent être expédiées dans les pays d'outre-mer sont dirigées sur un pavillon parallèle à l'angle de la minoterie et où elles arrivent d'abord dans un séchoir médiocrement chauffé, d'où elles descendent dans un second où la chaleur est portée à 45 degrés, puis enfin dans un troisième, à plaques tournantes comme les autres, et où la température s'élève à 90 degrés. Ainsi dégagées de l'humidité qui les ferait fermenter et se gâter sous l'Équateur et entre les Tropiques, elles sont mises en baril et peuvent, sans avaries, supporter le voyage. La minoterie de Laubardemont est une des plus considérables et des plus réputées de France, grâce à sa direction intelligente, à sa parfaite installation et à son outillage aussi bien compris qu'efficace; elle emploie 40 ouvriers environ. Un bâtiment annexe relié par un viaduc à l'édifice principal sert à emmagasiner les froments que l'on doit mettre en réserve pour ne pas encombrer les moulins. En outre une distillerie est établie tout à côté, mais elle est en chômage depuis 1875, année où elle convertit en eau-de-vie plusieurs milliers de barriques de vin.

Tout cela vu pour ainsi dire à la course, à cause du peu de temps dont je pouvais disposer, après avoir remercié mon complaisant cicérone, je traversai rapidement la ville

sans que ma présence y causât cette fois, comme plusieurs années auparavant, une véritable émotion. Une véritable émotion ! vont se dire avec stupeur ceux qui me connaissent. Eh oui, Messieurs et Dames, il en est ainsi. J'ai eu l'avantage de mettre Coutras, ou du moins une partie de ses habitants, en ébullition, tant il est vrai que, les circonstances aidant, la plus humble personnalité peut, sans y penser, prendre, aux yeux surtout de ceux dont elle est inconnue, de fantastiques proportions. C'est ce qui m'arriva dans le milieu du mois d'août de la funeste année 1870.

Nous allions ouvrir le concours départemental d'Échourgnac, au centre de la Double, et, passant à Mussidan pour m'y rendre, j'avais vaguement entendu parler d'une victoire, assez importante, remportée par nos armes sur les Allemands. On ne donnait point de détails sur ce succès dont le bruit, hélas ! mal fondé, grossissait toujours. Je résolus d'aller en chercher à Bordeaux, où l'on devait être bien renseigné et où réside une partie de ma famille que je verrais en même temps. Je pris donc le premier train et, comme celui-ci faisait halte à Coutras, en attendant celui d'Angoulême qui arrive pour continuer sa route sur la Gironde, une grosse heure et demie après, je voulus profiter de ce moment pour aller visiter la ville que je n'avais encore aperçue jusqu'alors que du chemin de fer. Me voici donc en route, considérant les hôtels entourés de jardins, parcourant des rues pas très animées, ni très remarquables ; longeant les bords de la Drôme, et cherchant à me rendre compte des mouvements des troupes catholiques et protestantes, auprès de cette rivière et à son confluent avec l'Isle, le jour de la fameuse bataille qui vit le triomphe du Béarnais. Les passants me regardaient avec surprise, les servantes interrompaient leur travail pour me considérer, se parlaient à l'oreille et secouaient la tête. Et je me disais en continuant ma route : Qu'ont donc aujourd'hui les braves

indigènes de céans? J'arrive à la porte de l'église, dont l'aspect m'avait frappé. J'entre dans le temple, je l'examine; il me semble qu'on a dû l'allonger et que le style de sa première moitié n'est pas le même que celui de la seconde. Pour m'édifier à cet égard je sors et me mets à examiner l'extérieur du monument. Depuis un instant je me livrais à cette investigation, quand tout d'un coup il me semble que l'on marche derrière moi, me suivant à pas de loup, à peu de distance. Sur le mur j'aperçois bientôt une ombre se projeter. Je me retourne et me trouve en face d'un digne agent de police qui, la casquette à la main et l'air embarrassé, me dit: « Monsieur, on vous demande à la Mairie. » — Moi? — « Oui, Monsieur! » — Que me veut-on? Je ne suis pas d'ici, ... si je ne voulais pas m'y rendre?... Ah! ajoutais-je en souriant, il faudrait bien y aller tout de même n'est-ce pas? Allons-y donc? — Mon attitude parut un peu décontenancer le brave homme, qui croyait avoir jeté le grappin sur quelque grand criminel probablement. Nous nous mîmes en route, lui ne disant rien et moi l'accompagnant paisiblement. Vingt mètres plus loin, voilà quatre ou cinq personnes qui nous font escorte, puis c'est dix, puis quinze, puis trente. A la porte de l'Hôtel-de-Ville, il y en avait plus de cent et le nombre allait toujours grossissant. Les commentaires allaient encore plus vite. Nous pénétrons, l'appariteur et moi, dans la grande salle du rez-de-chaussée. Là siégeaient, l'air grave et imposant, cinq à six messieurs en chapeau de paille et tenue d'été, vu la chaleur, et semblant fort préoccupés. Qu'allaient-ils faire de si bonne prise? Je m'avance tranquillement vers eux, les salue et leur dis: « Messieurs, vous m'avez fait l'honneur de me demander, me voici; puis-je savoir ce que vous désirez de moi? » La personne qui paraissait présider à la réunion, voyant que je n'étais nullement interdit et que je n'avais pas la mine d'avoir un gros crime sur la

conscience me répond : « Nous voudrions savoir ce que vous êtes venu faire à Coutras ? » Eh ! Messieurs, tout simplement visiter la ville que je ne connaissais pas et où j'étais bien aise, en ma qualité de touriste, de jeter un coup d'œil, profitant pour cela du temps d'arrêt à la gare d'un train à l'autre. — « C'est pour cela seulement ! » — Mon Dieu ! oui, Messieurs ! Je vois que cela vous étonne ; vous êtes vraiment trop modestes, pour Coutras. C'est une localité qui mérite bien qu'on lui consacre quelques instants, et l'apercevant depuis longues années du chemin de fer sans sans avoir pu jamais la parcourir, j'ai saisi la balle au bond. La ville de Henri IV, c'est-à-dire de sa grande victoire, avait droit à cet honneur de la part d'un chercheurs tel que moi, toujours furetant partout. — « Hum ! et d'où venez-vous ? où allez-vous ? Avez-vous des papiers ? » — Je viens de Périgueux, d'où je suis, je vais à Bordeaux chez ma tante et ma sœur. De papiers je n'en ai pas. Qu'en ferais-je ? étant connu comme le loup gris sur toute la ligne que je parcours depuis bien des années, tantôt d'un seul trait, tantôt en détail, suivant les occasions. — Je pus comprendre à un geste, que fit mon interlocuteur, qu'il me prenait pour un commis-voyageur, ce qui semblait le surprendre. Il reprit : « Que faites-vous ? » — Vous le voyez, Messieurs, je me promène et je cherche à m'instruire. Les fronts se rembrunirent. « Vous instruire ! en quoi ? » — Un peu en toutes sortes de choses, mais particulièrement sur les faits historiques et l'agriculture des pays que je traverse. — « Dans quel but ? — » Tout simplement, je vous l'ai dit, pour apprendre et parce que j'aime ma contrée, que je suis toujours heureux de scruter de plus en plus en détail. — « Vous dites que vous êtes de Périgueux, et que vous connaissez beaucoup de monde sur la ligne de cette ville à Bordeaux ; pourriez-vous nous citer quelqu'un que vous connaissiez à Coutras ou aux environs ? » — A

Contras même en ce moment, je crois personne, mais vous connaissez bien sans doute M. Aubier, le minotier de Périgueux ? il est d'ici, si je ne me trompe, ou de tout près d'ici. — « C'est vrai ! vous le connaissez ? » — Je le connais très bien : il me connaît parfaitement. Connaissez-vous M. Lacrompé de La Boissière ? — « Vous le connaissez ! » — — Nous sommes grands amis. Est-il au Fieu ? Je serais heureux d'aller lui serrer la main. Connaissez-vous M. de Gamanson, de Parcoul ? — « Vous le connaissez ! » — Pour cela oui ; nous sommes souvent en relations cordiales. Connaissez-vous M. le baron d'Arlet de St-Saud ? — « Ah ! je le crois bien, et vous le connaissez ? » — Intimement. Nous allons demain dîner ensemble au banquet d'Echourgnac dans la Double ! — « Demain ? mais ce sont seulement les dignitaires du bureau de la Société d'agriculture de la Dordogne qui prendront part officiellement à ce banquet, où ils invitent les principaux lauréats. » — Pardon ! il y aura de plus des souscripteurs. Et puis j'y ai ma place marquée, puisque je suis l'un des chefs de la Compagnie. » — Vous ? — Moi-même ! — « Qui donc êtes-vous ? vous qui connaissez tant de monde de nos côtés et qui avez un rang à la tête de cette importante Société ? » — Je me mis à rire et répondis : « C'est vrai, Messieurs, je connais bien du monde, vous le voyez, on me connaît aussi beaucoup, vous le voyez encore. Il nous manquait, il me manquait, de faire vous et moi, connaissance réciproque, elle est faite, n'est-ce pas ? Quant à mon nom, si vous désirez le savoir, tenez ; il est là près de vous, sur le mur, imprimé tout au long et en gros caractères au bas d'un placard et au-dessous des mots : *pour ampliation*. » Et je leur indiquais la place où paraissait une affiche concernant le concours d'Echourgnac, signée de moi comme secrétaire-général titulaire que j'étais alors, envoyée à Contras par nos soins et qui figurait justement à trois pas. — « Vous voyez, ajoutais-je, que je ne

suis pas un espion prussien. » Ces Messieurs se levèrent et s'excusèrent sur les circonstances qui mettaient tout le monde en défiance. Je leur dis, ce qui était bien vrai, que je ne leur en voulais pas, que, à leur place, j'en aurais probablement fait autant vis-à-vis d'un inconnu, et que j'avais eu tort réellement de ne pas prendre de papiers. « Cependant, Messieurs, ajoutais-je, je pense bien pouvoir aller sans inquiétude à Bordeaux, je n'y connais que la moitié de la ville, » et je leur entamai une litanie de noms retentissants et bien connus qu'ils s'empressèrent d'interrompre en m'assurant que je n'avais en effet aucun sujet de craintes. Nous nous séparâmes amicalement, eux peut-être un peu confus d'avoir fait un *four*, moi m'accusant *in petto* d'une imprudence toujours blâmable en pareil temps d'inquiétude générale.

Dans le vestibule, l'agent qui m'avait bel et bien arrêté et avait assisté à l'audience s'approcha tout humilié, tenant en main son képi et me demanda pardon. « Mon brave, lui dis-je, je ne vous reproche rien. Au contraire, vous avez fait votre devoir ; c'est très bien. On s'est trompé, ce n'est pas votre faute. Pourquoi vous en voudrais-je ? » Cependant au dehors le bruit croissait, la foule était devenue compacte et houleuse. Le sergent de ville passa le premier et écartant ceux qui se trouvaient le plus près : « Laissez passer Monsieur, s'écria-t-il, il est pressé de continuer son voyage, après avoir fourni les renseignements qu'on lui a demandés. » Sur quoi il me salua de nouveau très respectueusement, et je lui donnai une forte poignée de main. Alors je vis les visages changer d'expression, je compris que je tournais, dans l'esprit de beaucoup, à l'envoyé mystérieux et puissant de l'État. Si l'idée m'était en ce moment venue de grimper sur un balcon et de prononcer une harangue, on m'aurait peut-être porté triomphalement à la gare au milieu de mille ac-

clamations. J'avais frisé la Roche-Tarpéienne, je pouvais peut-être monter au Capitole, mais je le négligeai, ne me souciant ni de l'une ni de l'autre. Je me contentai de soulever simplement mon chapeau et m'en fus prendre paisiblement le train, suivi par les regards de tous.

Il y avait de cela douze ans, et depuis l'humiliation n'avait pas cessé pour notre France. Cette pensée, m'obsédait cruellement pendant que je traversais, en 1882, cette ville illustrée par le triomphe d'un roi qui sut, lorsqu'il fut monté sur le trône de ses ancêtres, si bien faire respecter notre nation par l'étranger. Sommes-nous tellement vieillis que nous soyons maintenant arrivés à l'âge fatal de la décrépitude comme peuple ? Espérons qu'il n'en est rien et que le soleil de la victoire resplendira de nouveau sur la Lorraine et l'Alsace redevenues françaises de fait comme elles le sont restées de cœur et d'âme. En rêvant à cet instant glorieux, je hâtai le pas et atteignis presque hors d'haleine la station, où je craignais d'arriver trop tard. Mais j'y fus cependant plus qu'à temps, et j'eus tout le loisir de repasser à mon aise dans ma mémoire ce qui s'était passé dans notre France depuis mon aventure de 1870 jusqu'à l'année présente, en attendant le train venant de Paris et qui marchait avec une lenteur infinie, ce dont nous ne fûmes pas surpris quand nous l'aperçûmes apparaissant enfin. Il était en effet bondé de marchandises, de colis et de voyageurs, et il ne me fut pas facile de m'y caser. Les harengs en caisse sont moins serrés que nous ne le fûmes dans le compartiment où je parvins à m'installer et où, grâce à la chaleur provoquée par l'entassement je ne risquais pas de prendre une courbature, à la suite de ma marche forcée d'un instant auparavant. Nous avançâmes assez rondement néanmoins, une fois en route, et fûmes promptement rendus à Libourne où

nous fîmes halte respectueusement pendant quelques minutes pour laisser prendre l'avance au *rapide* arrivé presque en même temps que nous et que nous suivîmes ensuite de notre mieux sans nous amuser à desservir aucun point jusqu'à Bordeaux. Par exemple, une fois débarqués à La Bastide et en omnibus, nous pûmes respirer à l'aise et contempler longuement les rues, les maisons et les magasins en nous donnant même la satisfaction de lire aisément les titres inscrits sur la façade de chacun d'eux, et d'apprécier les échantillons exposés sur leurs devantures. Les conducteurs bordelais ont du patriotisme et donnent, mus par la fierté que leur inspire la ville où ils ont l'honneur de vivre, aux étrangers accueillis dans leurs véhicules, toutes facilités pour étudier et admirer les différents quartiers à travers lesquels ils se plaisent à les promener, en augmentant la longueur du trajet.

Ayant eu, pour la quarantième ou cinquantième fois, cet avantage, dont je ne me souciais nullement, je fus charmé de me trouver enfin devant ma porte, et de pouvoir terminer, au bout d'une grosse heure, cette inspection forcée.

L'exposition de la Société Philomathique, dont j'ai raconté les débuts dans le chapitre précédent, était alors dans toute sa gloire. C'était le moment de la visiter en détail, et je me sentais porté d'autant plus à aller lui rendre mes devoirs, que notre association horticole de Périgueux venait, à nouveau, de s'y signaler pendant mon absence, en conquérant encore une belle médaille d'or, cette fois pour ses légumes, distinction qu'avait également obtenue l'un de ses membres, exposant seul un lot isolé provenant de ses cultures. De plus, dans sa collection, la Société Périgourdine avait admis un échantillon de truffières artificielles autour duquel se pressaient de nombreux connaisseurs.

En arrivant sur le théâtre du combat, je n'ai plus trouvé,

sauf la truffière artificielle et les truffes, lui faisant cortège, qu'une faible partie de notre lot victorieux et de celui de notre collègue M. Pigeassou, dont le succès avait égalé celui de son rival M. Pache, l'honneur de la Gironde, l'habile jardinier de M. de Luze, l'opulent amateur. Les connaisseurs s'étaient empressés d'acheter le plus possible des plantes exposées par notre Société d'horticulture et son intrépide soldat, digne d'être chef partout au milieu des cultivateurs les plus experts. On s'était disputé nos plantes et nos graines pour les multiplier chez soi dans l'espoir d'y faire naître, grâce à elles, le renom et les couronnes qu'elles y produiront à coup sûr, si l'on sait les soigner et les diriger convenablement. Mais aura-t-on la science et le talent de nos praticiens, de plus en plus progressifs, de plus en plus dignes d'être applaudis ? Après les leurs, citons les beaux envois très remarquables, quoi qu'à un moindre degré, de l'asile Girondin des aliénés de Cadillac. Je vis ensuite se ranger à côté des restes de notre imposant trophée, dont chacun voulait emporter un peu, des arbres fruitiers provenant de chez MM. Fau, des environs de la ville ; une magnifique collection, présentée hors concours par M. Catros-Gérand ; des vignes américaines portant des greffes de vignes françaises, des vignes tubéreuses du Soudan ; un fort bel ensemble de cépages appartenant à M. Laliman ; de superbes fleurs à M. Ossart, du Bouscat (médaille d'or) ; des fruits étrangers et des colonies ; des légumes, envoyés par le Petit-Séminaire de Bordeaux, et récompensés par une médaille de vermeil ; des arbustes et des conifères de semis, appartenant à M. Barnède, et qui lui ont valu pareille distinction.

Vint enfin le dernier tableau du décor annuel des jardins, celui qu'y porte l'automne mélancolique avant que l'hiver vienne les couvrir de son froid manteau de brouillards et de son linceul glacé sous la blancheur éclatante duquel

tout s'endort jusqu'au printemps. Hélas ! cette fois dans la tente-abri, s'est assis triomphant l'échec le plus complet ! A qui la faute ? Horticulteurs périgourdiens, à vous toute entière ; je ne crains pas de le dire. Pourquoi tous, sans exception, vous qui possédez, qui soignez, qui faites si bien épanouir et briller d'un éclat si doux les fleurs de cette saison, les funéraires entre autres, n'avez-vous rien envoyé ? Vous auriez fait encore une fois honneur à votre art, honneur au cœur humain, en montrant combien, dans notre contrée, on sait se souvenir des Morts et orner décemment leurs sépultures. Un lot du moindre d'entre vous aurait dix fois surpassé le plus remarquable de ceux qui sont venus là, quelques-uns de loin, qui le croirait ! On vous aurait avec justice, avec acclamation, décerné de hautes récompenses, au lieu d'en être lamentablement réduit à se contenter de l'octroi, bien généreux encore, d'une médaille de bronze et d'une mention, faibles rémunérations, même à peine méritées par cette déplorable exhibition. Pour en détourner l'attention, M. Vieillefosse, de Nadaillac, près Terrasson, avait eu l'heureuse idée de déposer auprès du modèle de truffière artificielle dont j'ai parlé tout à l'heure, et qu'on lui devait aussi, des paniers de belles truffes noires, non mûres encore il est vrai, mais que, vu leur beauté, l'on ne s'empressait pas moins d'acheter, et qui ont été appréciées par le jury, lequel s'est hâté de leur accorder une grande médaille d'argent. Encore un triomphe pour le Périgord ! Au dehors, l'aspect de cette dernière manifestation de l'horticulture était moins triste, et c'est avec plaisir que l'œil se reposait sur les belles collections fleuries des exposants bordelais, MM. Fau, Bourquier et Chauvry, étalées en face du port, sur le quai, et dont la dernière a reçu le premier prix. L'on admirait aussi beaucoup près d'elles les sièges rustiques et confortables de M. Allez, fournisseur de la ville de Paris,

les serres de M. Isambert, envoyées de la même ville, et les excellentes tondeuses de gazon dues à M. Williams, Parisien aussi.

En fait d'horticulteurs, nos compatriotes de la Dordogne ont, merveilleusement représentés par la Société départementale, qui s'est montrée sans rivale dans les catégories où elle a voulu concourir et qu'elle pouvait rendre plus nombreuses, et par quelques praticiens en trop faible quantité, exposant isolés, fait preuve d'une avance incontestable sur des contrées qui les croyaient loin derrière elles. Ils ont prouvé que leur grande victoire de 1869 à Bordeaux ne fut pas un effet du hasard. C'est avec un véritable bonheur que j'enregistre ici un succès reconnu de tous, hautement proclamé par tous, et j'exprime l'espoir qu'en semblable circonstance on verra plus de nos maîtres descendre à l'avenir dans la carrière où la gloire les attend encore avec plus d'éclat, pour peu qu'ils continuent leur marche en avant.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur l'agriculture, qui tient une grande place, la première à mon sens, dans cette exposition générale que je vais étudier section par section, jusqu'à sa fin, pendant que la pluie tombe à flots, ce qui ne permet pas à l'attention de se distraire de ce grand spectacle bien digne d'être soigneusement suivi d'un bout à l'autre, et de se laisser aller à des vellétés de fugue temporaire, si ce n'est par instant, en passant, pour se délasser un peu de la contention d'esprit causée par la vue de tant de choses dignes d'être considérées en détail.

C'est un plaisir que de parcourir les bâtiments annexes et, pendant les éclaircies, les étalages en plein air où l'on voit de tous côtés des collections méritant le plus grand intérêt.

Les instruments d'abord se présentent en nombre. Voici ceux de M. Souchet-Pinet, de Langeais (Indre-et-Loire),

destinés à préparer la terre pour diverses récoltes ; ceux de MM. Noir frères, qui se distinguent par leurs charrues-Brabant ; de M. Bouilly, de Bordeaux, malheureusement un peu trop dispersés çà et là ; de MM. Mothes, de la même ville ; de M. Primat, avec son matériel dit agricole de la Gironde, récompensé à la dernière Exposition Universelle. L'exhibition de la Société française des industries agricoles, à Vierzon (Cher), est riche, nombreuse, splendide en tous points. M. Maréchaux, de Montmorillon (Vienne), a mis en place ses manèges et ses batteuses estimés. M. Gautreau, de Dourdan (Seine-et-Marne), ses batteuses et locomobiles, appréciées des connaisseurs ; M. Trischler à Limoges, MM. Decker et Mot, M. Vaith-Burnel, ont amené leurs engins de valeur, M. Cusson, du Lot-et-Garonne, présente son curieux manège ; MM. Juin et Duru, de Bordeaux, ont leurs balances et baseules réputées. M. Veyssier, leur compatriote, ne recule pas devant la comparaison avec eux ; les pressoirs Mabile et Samain ont un nombreux cortège de concurrents ; les pompes des fabriques les plus réputées de Paris et de la Province abondent ; les trieurs aussi. M. Malbec, de Béziers (Hérault), fait montre d'un outillage complet d'usine pour la viticulture. Des futailles, et tout un attirail de vaisseaux vinaïres proviennent de Narbonne et d'autres territoires viticoles ; ils constituent un ensemble bon à comparer avec les foudres de M. Mazières de Bordeaux, de M. König et les spécimens destinés à faciliter le transvasement des vins, dits Vigni-Reste. Citons aussi des clôtures anglaises et autres ; une usine à gaz complète de M. Le Blanc, de Paris, les couveuses de M. Voitelier, de Mantes (Seine-et-Oise), et celles si renommées de M. Rouillé-Arnoux ; l'exposition de la Société d'apiculture de la Gironde qui donne chaque jeudi des leçons gratuites ; des ruches et instruments à recueillir le miel et la cire ; des spécialités

de machines diverses ; le matériel infini de M. Allez, déjà nommé ; les charrues sulfureuses, les jals et sulfureuses à cheval ; un véritable magasin d'armes pour combattre le phylloxéra, que la Société générale agricole se propose de noyer définitivement au moyen de puissants engins.

J'espérais trouver sur mon chemin les apports de quelques mécaniciens de la Dordogne. Aucun n'a rien envoyé. Pourquoi s'abstenir ainsi, se confiner dans son petit rayon, quand on pourrait se procurer plus d'air et de réputation, parlant plus de fortune ? Cette abstention ne saurait être assez blâmée. C'est avec satisfaction d'ailleurs que l'on détaille cette section de mécanique en passant devant son front de bataille. Elle est nombreuse, généralement fort satisfaisante et soignée. Les ventes suivies qu'opèrent les concurrents démontrent l'approbation générale dont elle est l'objet.

Abondance de produits, malheureusement mal classés, souvent dispersés sans ordre et sans suite, par effet, sans doute, du tort que l'on aura eu d'accepter des déclarations et des envois après les délais fixés par le programme. Parmi les principaux, car encore ici, comme d'ailleurs dans chaque série de l'exposition, tout énumérer serait impossible, figurent : Un lot de M. Duquesnel, de la Charente-Inférieure, fort complet, considérable et renfermant divers objets de haute valeur en plusieurs sortes ; deux casiers remplis de cocons et de soie, l'un du pays, l'autre venant de la Provence ; un cadre où sont des échantillons du fil des vers à soie du chêne et de Perny, vivant sur les quercynées et sur le châtaignier ; des beurres du département de la Gironde, de l'Indre-et-Loire et de la Bretagne, y compris ceux de la Prévalaye ; des fromages des Pyrénées, de Roquefort, du Calvados, du Bordelais, auprès desquels on cherche en vain des représentants de ceux du Périgord, qui cependant possède à Périgueux, Cubjac, à la Trappe d'Echourgnac, à Thiviers, à Sarlat et ailleurs, des fabriques de produits de

ce genre qui ne manquent pas de mérite. Un peu plus loin, l'on admire les arbres de toute beauté que M. Chambrelant, l'ingénieur agriculteur, est parvenu à faire produire fructueusement à des terrains de landes, naguère considérés comme absolument infertiles. De curieuses et colossales racines fourragères de Livernan (Gironde), appartenant à M. Arthur Charrant, fixent l'attention. Il en est de même des laines blanches de M. de Saldanha, près Lisbonne ; des tabacs de la Dordogne exposés sous une étiquette indéchiffrable et qui sont hors concours ; de ceux de la manufacture de Bordeaux ; des fromages espagnols venus de la Navarre, et qui depuis trois mois et demi se conservent sans altération dans leur vitrine ; des maïs de M. de Lathaulade. Les colonies nous offrent : l'Algérie, les envois de deux agriculteurs, l'un de la Maison-Carrée, l'autre de Sidi-Bel-Abbès ; Cayenne, un bel ensemble dû à l'un des habitants de cette île de la Guyane ; la Cochinchine la gamme complète des récoltes obtenues de ses terrains riches en humus et en marais propres aux rizières ; le Sénégal et le Soudan leurs graines exhibées par des négociants bordelais. Tout près sont, en foule, engrais et amendements, entre autres ceux provenant de chez M. Jaillé, d'Agen, de chez M. Joulie, de Paris, des magasins d'une Compagnie soumettant à l'appréciation des juges, des phosphates arrivant de partout, même d'Angleterre, d'autres expédiés par un fabricant qui met en regard des produits n'ayant pas reçu l'ingrédient qu'il compose et d'autres en ayant été fournis à degrés différents et dont la végétation est, par suite, plus ou moins satisfaisante, suivant la dose employée pour les favoriser. J'enregistre avec plaisir la présence des excellents plâtres préparés spécialement pour nos agriculteurs à l'usine de M. Joseph et C<sup>ie</sup>, à Couze (Dordogne), plâtres dont j'ai parlé dans les relations de mes *Voyages* précédant celle-ci ; ces amendements sou-

vent récompensés par notre Société départementale ne peuvent manquer de l'être encore.

Si, par une lacune des plus fâcheuses, le bétail et les animaux de ferme ne sont pas admis à figurer à cette solennité, on y a fait, par compensation, une bonne part aux habitants de l'onde, du moins à certaines catégories de la gent aquatique. Deux installations spéciales leur sont réservées ; l'une à droite en entrant, dans ce qu'on appelle le parc, l'autre derrière le bâtiment principal, au milieu des annexes qui s'étendent près de la statue du philosophe Montaigne. Ne parlons pas de la première ; c'est un aquarium prétendu que l'on a bien fait de placer sous terre ; il a toutes raisons de rester caché le plus possible, et ce n'est pas mal que d'avoir infligé, sous forme de rétribution supplémentaire, une amende de 25 centimes à ceux qui veulent descendre dans cette cave pour y contempler un vieux brochet, quelques goujons, et cinq à six petites anguilles, placés là pour le nourrir sans doute, mais qui ne paraissent pas avoir grand'peur de cet infirme à la vue desquels rien ne les dérobe, la caisse à eau étant absolument dépourvue de tout ce qui pourrait les abriter. Ils ne semblent d'ailleurs guère se préoccuper de ce détail, venant irrévérencieusement circuler près de l'impotent glouton, l'abordant même, lui donnant des coups de tête dans le ventre et lui labourant le dos avec leurs nageoires. De crustacés, pas le moindre ; de palourdes même, pas vestige !

De l'autre côté, c'est toute autre chose : un vaste hangar, fait et couvert en paille, admet, sans prélèvement de droit spécial, comme toutes les autres parties de l'Exposition, les visiteurs qui s'y pressent curieusement, non sans raison. Au milieu sont d'immenses vitrines pleines d'eau salée provenant de la mer, d'où l'on en apporte chaque jour vingt barriques, et qui tombe en filets, sur des galets où reposent des huîtres et des coquillages de toutes sortes,

depuis un mois après leur éclosion jusqu'à leur quatrième année inclusivement. Ces mollusques sont présentés par des ostréiculteurs d'Arcachon, de la Teste, de la Saintonge, de la Bretagne et de la Provence elle-même. On suit toutes les phases de leur développement et l'on voit, sous des toits spéciaux, les spécimens des écluses avec lesquelles on remplit le bassin des pares, des matériaux sur lesquels on élève le *naissain* et les huîtres au fur et à mesure de leur développement. L'on découvre également, tout à côté, des notes faisant connaître les soins qu'il faut donner à ces nourrissons, les instruments nécessaires pour les détacher des objets auxquels ils adhèrent; des madragues et autres filets de pêche. C'est un cours des plus instructifs, plein d'attrait, et l'on s'y arrête longtemps.

Me trouvant dans les annexes, je vais d'abord terminer leur examen avant d'arriver au corps de la place et de passer finalement en revue les liqueurs et les vins qui sont la grande raison d'être du concours, et qui rayonnent sur les Quinconces, au milieu de tant d'objets, comme le soleil éclipsant les autres astres et les faisant disparaître par sa gloire à nos yeux, mais qui ne doit ni ne peut les faire oublier pour cela. Commençons par les moyens de transport. Sous une construction à triple nef, la carrosserie nous attire en premier lieu. Les voitures sont nombreuses, bien faites, fort élégantes, en général, et présentant un aspect séduisant. Parmi celles sortant des ateliers bordelais, les envois de MM. Berjeon, Debonlieu, Descoin, Sazeraly et Renateau, me paraissent les plus remarquables. MM. Dufour et Doirier, de Périgueux, brillent à leurs côtés. Combien MM. Dufour n'ont-ils pas remporté déjà de victoires? Elles sont certifiées par ce grand cadre rempli de médailles au milieu desquelles flamboie la croix d'honneur, conquise par ces fils de leurs œuvres. M. Doi-

rier possède aussi des titres glorieux d'un passé riche en victoires. Les deux maisons ont affiché déjà sur plusieurs de leurs envois le mot : Vendu, signe de l'estime profonde des connaisseurs pour leurs travaux. On doit aussi rendre justice à des lots de bonne facture arrivant de Bergerac, de Limoges et de Libourne, à d'autres dus à des maisons de Bordeaux fort connues à juste titre. Il en est qui de moindre importance ne manquent ni d'originalité ni de grâce. La maison Dutheil, de Bordeaux, par exemple, expose toute une série de voitures à *la main* pour promener les enfants et les malades. En les contemplant, l'envie vous prend de devenir infirme ou de redevenir marmot pour jouir de ces séduisantes caisses où l'on est si bien couché, si doucement bercé sur de moelleux coussins. Sous le nom de *Char de l'avenir* apparaît un joli bijou dont le cocher sera un mécanicien et dont les chevaux seront de la vapeur. A Bordeaux, les vélocipèdes ne pouvaient être oubliés. Ils ne le sont pas. Au mur voisin sont suspendus d'autres objets, des ressorts, des draps pour les tentures, des articles de sellerie et de harnachement dont un de système nouveau sort de l'atelier de M. Aymond, de Périgueux, fabricant à Lisle, canton de Brantôme. Les expositions de M. Jumelle et de M. Sueur, de Paris, l'un et l'autre, sont fort belles. Le premier est hors de concours, comme étant membre du jury. Il faut aller un peu loin, dans un autre local pour trouver le frein élastique de notre compatriote M. Lachaul, d'Hautefort, dont l'invention a été adoptée par la Compagnie générale des omnibus de Paris en attendant qu'elle le soit pour tous les véhicules. Pourquoi l'a-t-on placée à telle distance des voitures ?

Le matériel des chemins de fer occupe un grand espace. La Compagnie d'Orléans y fait une exposition magnifique. Va-t-elle changer ses wagons si parfaitement incommodes ? Espérons-le, espérons-le et que ce soit au plus tôt ! L'atelier

de M. Decauville, l'inventeur des chemins de fer portatifs, mérite toute considération. L'exposition de M. Duriet, ingénieur-mécanicien, l'immense fourneau très bien monté de M. B., de Bordeaux, les modèles d'omnibus et de voitures de déménagement, sont également à voir. Que de coffres-forts, à peu de distance, entremêlés avec plusieurs des produits agricoles que j'ai mentionnés tout à l'heure ! Que font-ils là ? Les y a-t-en placés pour signifier que l'agriculture conduit à la fortune dans nos temps présents ? Hélas ! ce serait une cruelle ironie.

Maintenant nous tombons en pleine tannerie. Vingt maisons puissantes y soutiennent, preuves à portée de toutes les appréciations, leur solide réputation. Il en est venu de Paris et du Var, de Montpellier, d'Orthez (Basses-Pyrénées), de Lourdes et du Bordelais, du Lot-et-Garonné, et des environs de Toulouse. M. Bardonnaud, de Verget, n'a pas déserté le combat devant elles. Il a bien fait. Tout proche est M. Breton, de Périgueux, industriel en un autre genre ; ses plumes et duvets ne s'envoleront pas sans récompense. Suit une magnifique exposition faite par un concurrent qui réunit dans sa vitrine tous les produits industriels fournis par les bois résineux, depuis la planche jusqu'à l'huile de pin pour l'éclairage. Des sulfures raffinés, des laines d'Amérique lavées, d'autres lavées à la mécanique, auront probablement du succès près des juges du tournoi. Un regard en passant aux produits céramiques de M. Mouzin, à Cognaingh, et pénétrons dans le sanctuaire de la minéralogie et dans la demeure du fer et du feu transformant ses matières premières.

On y a réuni les houilles et les agglomérés de Cransac (Aveyron), les matériaux de construction hydrofuges provenant d'une usine bordelaise, les échantillons d'une carrière de grès de Narbonne, ceux de la Société minière du Sud-Ouest à Cuzorn (Lot-et-Garonne), les produits des

laminoirs et fonderies de Pont-Gibaud (Loire-Inférieure), qui ont remporté la médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris en 1878, ceux des hauts-fourneaux et forges de la Franche-Comté, des forges de Laboubeyre (Landes), de l'usine de Castets, même département, ceux des forges de Sireuil et de Combiers (Charente), les objets en fonte de M. Saraille, de Paris, d'un autre de ses concitoyens, près desquels la Maison-Dorée, de Bordeaux, a placé, comme fond de la pièce, un charmant escalier de bois sculpté, à deux rampes, qu'unit à leur sommet une jolie galerie à jour. Reprenant sur la droite, nous y rencontrons les pierres lithographiques de la Madeleine (Dordogne), sortant des chantiers appartenant à M. Meynardie de Laveysse; de nombreux articles de serrurerie fort habilement travaillés. M. Eiffel, à Levallois-Perret (Seine), nous offre le plan du pont de Szegedin (Hongrie), construit sous sa direction, et deux tableaux, l'un représentant un des pavillons d'angle de la gare de Buda-Pesth, capitale du même royaume, pavillon qui rappelle singulièrement le cachet du vieux clocher de St-Front de Périgueux, le second mettant sous nos yeux l'aspect de la gare entière à laquelle appartient ce détail. Les travaux de M. Eiffel lui ont valu le grand prix à l'Exposition universelle de Paris en 1878. La compagnie de Commentry-Fourchambaud, dont les admirables productions sont vis-à-vis, a, lors du même tournoi, mérité pareille et haute distinction. Les échantillons des forges et usines de Firminy, et ceux de l'usine de MM. Jamin et C<sup>ie</sup>, à Saint-Dizier (Haute-Marne), ont également grande valeur. Disons-en autant des laminoirs de M. Flotat, rue de Lormont, à Bordeaux et de ceux de la forge d'Ychoux (Landes). De beaux minerais de fer et de cuivre d'Algérie, jouissent de l'approbation des métallurgistes. Que dire des envois des mines et carrières de La Chapelle-Péchaud (Dordogne)? J'ai décrit les vastes souterrains de cette ex-

ploitation et ses grands ateliers dans une relation récente de mes *Voyages*. L'espoir était grand alors, mais depuis la prospérité a disparu de ces lieux. On dit qu'elle y revient ; est-ce vrai ? Puisse-t-elle enfin s'y fixer décidément. A côté de ses envois sont des houilles agglomérées d'une maison bordelaise. Des accumulations de charbons de la Gironde et du Périgord, achèvent de remplir cette vaste tente, où le vieux Vulcain doit venir, ce me semble, chaque nuit, se glisser furtivement d'un pied boiteux et admirer, avec une envie jalouse, les progrès de ses successeurs.

Dans la halle voisine, où j'arrive à travers les flots et les coups de vent, sont mille objets de même sorte, chaux, ciments, terres réfractaires, articles de fonderie, au milieu desquels je salue ceux exposés par la Société civile des bassins de La Couze (Dordogne), et les plâtres de M. Joseph et C<sup>ie</sup>, de Couze aussi, dont j'ai déjà dit un mot précédemment. J'y vois en outre les chaux et ciments de St-Méard-de-Drôme, toujours dans la Dordogne, des soufflets, forges et syphons à air comprimé, des machines à boucher et ficeler, des capsules métalliques, des instruments de ménage et de cave, des phosphates, du calcaire venant de Lisbonne (Portugal), des terres réfractaires, du kaolin, arrivé de Siorac-de-Belvès (Dordogne), des lignites et de la chaux hydraulique de La Serre, près Sarlat (Dordogne), du calcaire et du ciment de l'Ardèche, du ciment espagnol, du ciment romain, fabriqué dans le Lot, du charbon de bois de chêne du Périgord. Dans cette annexe, je suis tout fier d'être Périgourdin.

Allons maintenant inspecter les chalets et les constructions qui se déploient plus légères que les halles et les hangars, sous les arbres des allées et des contre-allées du nord. Il y a sous ces abris des choses qui ne sont pas à dédaigner. Enumérons-en quelques-unes en passant, pour prouver notre dire : les produits métallurgiques et chimi-

ques de l'usine du Hautour, les ardoises en zinc dont M. Levie est l'entrepositaire à Bordeaux, et qui ont valu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878 à leur inventeur ; des produits chimiques combinés par M. Bossot, des toiles imperméables, objet tout à fait de circonstance par le temps qu'il fait, dues à M. Yves Laurent, de Paris ; les envois de la Compagnie concessionnaire du système Tollel, pour constructions provisoires de casernes, hospices, etc. ; les abris plus solides de la Compagnie des ciments supérieurs de l'Isère, en ciment de Voreppe et de Grenoble ; des bois injectés, des échelles et autres objets en fer venant de Puteaux ; des agrafes pour couvertures en ardoise, des échantillons d'ardoise, les bétons comprimés de la maison Genèbre, de St-Vincent-de-Paul (Bordeaux), lesquels revêtent toutes les formes et reçoivent, avec succès, toutes destinations ; un curieux et immense échafaudage mobile de M. Chambert aîné, de Bordeaux, dont l'auteur fait en public, chaque dimanche et jeudi, des expériences pour prouver l'utilité de cet engin ; des pierres de taille, arrivant de diverses carrières dont aucune, à mon grand étonnement, n'appartient au Périgord ; des marbres, des granits des Pyrénées et de la Bretagne, des ciments et carrelages divers, des échantillons de matériel du génie militaire, les produits métallurgiques de la célèbre usine de Marquise ; tout à côté de la splendide exposition des ciments français et de Portland de la compagnie de Boulogne-sur-Mer, qui escortent foule de médailles et de décorations remportées à la suite des grandes manifestations de l'industrie. M. Malet a là, dans un petit réduit, des chaux hydrauliques de la compagnie Dordognaise de Saint-Astier qu'il représente. Ce modeste lot ne passe pas inaperçu devant le jury, qui saura l'apprécier et le récompenser, quoiqu'il se trouve bien près du matériel de la Compagnie des constructions des Batignoles, qui a remporté la médaille

d'or à l'Exposition nationale de Paris. Les grandes usines de Fumel (Lot-et-Garonne) viennent ensuite. Elles auront une place distinguée, suivant leur habitude, dans la liste des lauréats du concours. Mais où sont la plupart des forges du Périgord, si renommées naguère ? Où est la grande usine Jackson, de St-Seurin-sur-l'Isle, aux confins du Bordelais et du Périgord ? Demandez-le au coup de vent du Libre-Échange, qui les a fait tournoyer dans l'air et emportées comme la feuille, au grand détriment de notre richesse nationale. A la place qu'elles devraient occuper, j'aperçois une boulangerie mécanique-modèle d'après le système de M. Mousseau, de Bordeaux. On y vend de très bons gâteaux qui trouvent fort bon débit. Arrêtons-nous un instant devant le matériel à forer les puits artésiens de la maison Billiot, de Bordeaux, auquel la Gironde est redevable de grand nombre de ces utiles sources artificielles qu'il serait si désirable, au point de vue de l'agriculture et de l'industrie, de voir se multiplier dans la Dordogne. La maison de plaisance, édifiée, couverte, meublée, de même que son petit jardin, avec les matériaux de la Compagnie des tuileries du Berry, de Bordeaux et d'Agen, dont M. de Galard de Béarn est l'agent dans le chef-lieu du Sud-Ouest, constitue véritablement une merveille, qui trouve à ses côtés une rivale digne d'elle dans la vraie *bastide* due aux tuileries de Marseille. C'est charmant, c'est plein de mérite, et pourtant ne fera pas oublier la vraie valeur des échantillons de la grande briqueterie périgourdine, que M. Des Moutis possède et dirige si bien à Périgueux. Voilà d'autres tissus imperméables et des tapisseries de M. Fritz-Sollier. Pourquoi sont-ils à cette place ? La Société de secours aux blessés nous montre, sous sa croix rouge, qui marque tout ce qu'elle met en ligne, un ensemble bien fait pour émouvoir. Applaudissons vivement à ses actes patriotiques, en admirant ses œuvres parfaitement comprises.

On ne saurait trop honorer les bienfaits d'une association née en des temps néfastes et qui a rendu déjà de si grands services, toujours prête à en rendre davantage, à faire mieux encore. Et de nouveau, M. Allez, avec de nouveaux droits à des palmes et à des applaudissements dont est digne son étincelant magasin, où les couronnes ne peuvent manquer d'aller s'abattre, attirées par les objets qu'il renferme.

Encore une rafale ! Gagnons vite, pour l'éviter, la galerie qui borde au nord le noyau du grand édifice, et jetons, pendant que l'averse inonde les dehors, un coup d'œil sur son contenu. On est bien dans ce corridor où des objets différents nous distraient, grâce aux soins délicats d'une classification due à des personnes sachant que, suivant le proverbe : « l'ennui naquit un jour de l'uniformité. » Il est donc rempli de carrelages céramiques, de carton-pierre, d'armures, de boiseries, de mosaïques, de briques hydrofuges de la Compagnie Girondine, qui devrait bien en faire paver les Quinconces et les rues de la ville ; de faïences, de carreaux en barbotine ; d'objets d'art. M. Delas, l'industriel du Lardin, près Terrasson (Dordogne), me fait plaisir en y exhibant des modèles de four et des bouteilles de sa verrerie, de la houille de Cublac et de la briqueterie ; mais pourquoi le catalogue porte-t-il, à la suite de son nom, le mot : *Bordeaux*, tandis que tout cela vient du Périgord ? Les vitraux peints de M. Félix Gaudin, de Clermont-Ferrand, et de M. Degrand, l'artiste renommé de Bordeaux, éclairent d'un jour agréable les fenêtres de ce promenoir me faisant oublier le ciel gris et terne, rendu si triste par les calaractes intempestives tombant en nappes des nuages. Pourquoi M. Besseyrias, de Périgueux, n'est-il pas venu contribuer à nous charmer en exposant auprès des œuvres gracieuses de ses deux confrères une belle page en vitraux magistralement décorés ? Mais voilà que le soleil se mon-

tre. J'en profite vite pour aller chez moi me reposer un peu pendant quarante huit heures, et tâcher de me délivrer d'un commencement de rhume gagné par mes promenades à travers les brouillards, sous les averses et dans la boue. Je reviendrai lundi parcourir la portion centrale de l'exposition où s'est, dit-on, rassemblé le rayonnement le plus grand de cette importante manifestation.

J'y suis revenu lundi, j'y suis revenu mardi, j'y suis revenu mercredi, m'y voici jeudi, récapitulant mes impressions et reconnaissant qu'il m'est impossible de détailler tout ce qui m'a frappé, me frappe dans cette nef où sont entassées mille choses curieuses, ne formant pas moins de trois ou quatre sections différentes, complètement remplies et où de vrais artistes n'ont pas ménagé les expositions hors ligne en tout genre. Si je voulais consacrer à ce que l'on trouve ici un compte-rendu complet, il me faudrait rééditer dans ce chapitre les lettres que j'écrivais à ce sujet journellement au *Courrier de la Dordogne* à Périgueux, et il y en aurait bien encore pour cinquante pages au moins. Ce serait décidément par trop. Résumons-le donc le plus possible, en nous arrêtant aux sommets seulement, et saluons en passant les braves lutteurs périgourdiens que nous trouverons en route, faisant honneur, comme toujours, à leur pays, gloire que trop peu d'entre ceux qui pourraient et devraient y prétendre, négligent malheureusement de rechercher.

En arrivant par la porte du nord, on voit un petit salon fort bien orné, tout rempli de clients empressés. C'est celui de la pâtisserie Riche, de Bordeaux, qui y déploie mille friandises très attrayantes et d'aspect et de goût, fort appréciées en conséquence et continuellement renouvelées. La consommation qu'on en fait, vu leur mérite, est énorme, mais on peut leur rendre ample justice ainsi sans crainte. C'est léger et pas du tout indigeste. Absolument

l'inverse de ma prose. La maison qui réussit si bien n'a pas d'émules de la ville dans l'enceinte, chose surprenante. Tous nos bons praticiens du Périgord se sont abstenus aussi. C'est regrettable pour eux et pour les gourmets. Vient ensuite une légion de conserves alimentaires. Bordeaux se montre avec profusion en ce genre. Ses établissements ont du renom, ils emploient des centaines et des centaines d'ouvriers chacun. Il suffit de nommer MM. Rodel, Teyssonneau, Dandicole et Gandin, Bontou, Fiton et Nouviaille, Deségaux et Dufour, Bayle et fils, Duprat, Clément et Maurel. Voilà de grands chefs, c'est incontestable; mais il faut ajouter que plusieurs d'entr'eux ont des succursales en Bretagne, à Belvès, en Périgord, à Piégut-Pluviers, dans la même province, à St-Yrieix, en Limousin, à Villeneuve-d'Agen et ailleurs. Ces succursales s'occupent du traitement des produits des divers pays où elles sont situées, emploient des ouvriers, des chefs, de ces contrées; de sorte que la fabrique bordelaise en ce genre, loin d'être locale, est un peu cosmopolite. Ces établissements vendent beaucoup, mais sont-ils à la tête, par le mérite, de la fabrication spéciale des produits en question? On le croit, à Bordeaux. Pourtant je n'ai vu nulle part que cette ville ait un renom hors ligne en cette partie, si ce n'est pour les cèpes (champignons), lesquels proviennent en grande partie du Périgord. A côté d'eux s'alignent des rivaux redoutables. J'en vois de Bretons, de Normands, du Lot, de la Corrèze, du haut Limousin, de l'Angoumois, j'en vois d'ailleurs, portant des noms de fabriques bien connues, travaillant sur place les produits locaux et jouissant d'une grande réputation. Ceux-là pourraient bien, dans l'estime des gourmets, des fins connaisseurs, passer avant leurs rivaux de la Gironde, pour la qualité de leurs livraisons, ceci dit sans vouloir déprécier le mérite de nos voisins. Le vin ordinaire du Médoc a beaucoup de charme, mais vaut-

ille Château-Lafitte, parce qu'on en vend davantage ? Ici, sauf M. Vieulle, de Ribérac, aucun artiste périgourdin n'a daigné descendre dans l'arène ; tous nos grands maîtres de Périgueux et du Sarladais se sont abstenus ; M. Morelon, de Nontron, a fait de même. Je ne puis les en féliciter, tout au contraire, je le déplore grandement. Leur intérêt seul, cependant, leur indiquait assez qu'en pareille circonstance ne pas paraître est une faute. Qu'ils le comprennent une autre fois. Il y va peut-être de leur réputation. MM. Jourde, de Bordeaux, pour ses fruits à l'eau-de-vie, qui lui valurent une médaille d'or à l'Exposition Universelle de Paris en 1878 ; M. Fau, de Bordeaux, pour ses magnifiques pruneaux d'Agen ; M. Louit, de Bordeaux, et M. Poulain, de Blois, pour leurs chocolats, paraissent tenir la tête de leurs spécialités. Il y a des beurres et fromages de contrées réputées. Les truffes du Périgord font bonne figure. MM. Lalbat, de Salignac, et Macheny, de Périgueux, en ont de très belles, qui ne craignent pas de comparaison, n'importe avec lesquelles de toute autre province que la nôtre. Les huiles abondent. M. Raffait, de Sarlat, notre lauréat du dernier concours départemental, en présente extraite de la noix, qui paraît mériter qu'on la distingue. Que de sucres, que de cafés ! Auxquels la victoire ? Faisons des vœux pour qu'elle aille au plus digne. De même pour les bougies, les soufres et les savons. Dans cette série nous ne comptons qu'un seul concurrent de la Dordogne, M. Junière, de Mussidan, qui présente un lot de lampions. Nous n'en avons pas davantage en ce qui concerne la pharmacie, pour laquelle seul, M. Carré, de Bergerac, s'est mis sur les rangs. Les eaux minérales sont arrivées de mille endroits et de mille lieues, comme de plus près. La parfumerie, les produits chimiques, tiennent une grande place, avec beaucoup d'éclat en apparence, et probablement en réalité.

† C'est un vrai fouillis, c'est un éblouissant tohu-bohu,

que nous présentent les fils, les soies, les vêtements pour femmes et pour hommes, entassés ici, dispersés là. On à peine à s'y reconnaître, et je ne sais si les juges eux-mêmes pourront se débrouiller au milieu de ces richesses confuses. Citons au hasard : M. Le Coustelier, d'Abbeville (Somme), pour ses cordages et ficelles ; M. Mathieu fils, d'Armentières (Nord), pour ses fils et toiles ; MM. Jacquet-Renesson, Ravaud et C<sup>e</sup>, à Fourmies (Nord), pour leurs fils et tissus ; M. Barthe, à la Bastide-Raineaux (Tarn), pour ses draperies ; la Société de La Ramie, près Sauveterre (Gironde), pour ses produits ; M. Gascou, de Montauban, pour ses soies et tissus ; M. Lapediti, à Saint-Sébastien (Espagne), pour ses cocons et soies de vers de chênes ; M. Cliff, à St-Quentin (Aisne), M. Devilleroy, à Paris, MM. Henri, Querry et Lereux, à Landernau (Finistère), MM. Ramond et Lihoreau, d'Angers, M. Père, de Toulouse, M. Testaud, de Bordeaux. Notre compatriote M. Durand de Corbiac (Adrien) a une belle exposition des produits de sa fabrique de draps. Gageons que la récompense n'échappera pas à ce lot digne d'applaudissements, et qui présage une carrière brillante à l'établissement d'où il sort. La coiffure, la cordonnerie, tiennent auprès des tissus fort honorablement leur place. La médecine et la chirurgie, dont les lots sont épars dans différentes directions, en ont quelques-uns ici. M. Ferrari, dentiste à Périgueux (pourquoi le catalogue le dit-il de Bordeaux ?), y a notamment exposé, dans un petit cabinet, des pièces de son art, et y donne des consultations fréquentes.

Traversons le croisement du bâtiment de l'est à l'ouest, laissons derrière nous des massifs de plantes fleuries, des groupes d'animaux empaillés qui ont l'air vivants, quelques trophées, *chefs-d'œuvre* plus ou moins réussis d'associations d'ouvriers, et nous arrivons en plein dans la partie la plus brillante de l'exposition. Quant à de l'ordre, n'en cher-

chons pas. Ce serait bien peine perdue. L'on dirait que les lots jouent à cache-cache pour empêcher les jurés de reconstituer les séries soumises à leurs jugements et imposer de vains voyages à ces bons messieurs. L'exercice est salubre à la santé. C'est peut être en considération de cet adage, émis par le service médical de l'établissement, que l'on a, de cette manière, brouillé tout absolument. L'idée certainement est philanthropique, mais comment classer entre elles des choses qu'on ne peut comparer en les voyant l'une à côté de l'autre ? J'y renonce bien vite pour ma part, et l'on en fait généralement autant parmi les curieux. Auprès des bijoux fantaisistes et artistiques, des meubles, des bronzes, de l'ancienne maison Giroux, de Paris, dont il m'est impossible de lire le nom du successeur, sont les belles tapisseries anciennes et nouvelles de M. Veysson, directeur de la manufacture d'Abbeville, chargées de je ne sais combien de médailles et de décorations. On est tout étonné de les voir dominer directement les appareils de chauffage, fort bien exécutés d'ailleurs, de M. Durrier, de Bordeaux. A deux pas, la bibliothèque en chêne de M. Perallo, Bordelais aussi, s'harmonise bien avec un fort élégant mobilier de chambre à coucher provenant des ateliers de M. Durst, de la même ville. La maison des Fabricants Suisses réunis expose ses montres excellentes qui font passer bien du temps à les regarder. MM. Japy frères, de Beaumont (Belfort), sont pour les Helvétiens de terribles concurrents ; leurs œuvres que voici ont remporté le grand prix réservé à l'horlogerie lors de l'Exposition Universelle de 1878. M. Prévost, de Bergerac, exhibe un beau fourneau pour la nitrification des peintures céramiques. Que de bouteilles, de dame-Jeannes ! C'est la verrerie de Bacalan (Bordeaux) qui a mis en ligne tout cela. Se piquant d'honneur, celle de Carmeau en présente plus encore. La porcelaine dure de Bayeux a de très jolis échantillons, qu:

vont parfaitement au feu. Que de gens n'en savent pas faire autant ! Nous rencontrons de nouveau du très fragile. Prenons-y garde ! avec la verrerie de Lourches (Nord), dont les envois consistent en bouteilles et barillets de verre ; M. Houtard, de la verrerie de Denain (même département), a fait des envois de semblable nature. M. Wagret, à Fresnes (toujours dans le Nord), les imite, et présente, en outre, de belles planches de verre à vitres. La verrerie de Rive-de-Giers (Loire) brille d'un éclat tout particulier. Elle a obtenu la médaille d'or à l'Exposition Universelle de 1878. Nous passons devant quelques bons lots de céramiques, et le verre apparaît de nouveau. C'est d'abord celui de M. Alain Chartier, qui nous montre le savoir-faire des ouvriers de Douai, Dorigny et Rochet (encore en Flandre), et ensuite M. Rutard, d'Amboise, qui n'a que du verre blanc, mais de qualité supérieure. M. Bailly, de Bordeaux, excite à juste titre la curiosité publique avec ses pierres reconstituées, et nous amène agréablement à l'étalage du grand maître de la porcelaine opaque, M. Vieillard, de Bordeaux, couvrant de chefs-d'œuvre un vaste espace. Ses excellents produits sont façonnés en grande partie avec des terres à poterie extraites sur les bords de l'Isle, notamment dans les cantons de Mussidan et de Neuvic, en Périgord. Fort heureusement pour les exposants des objets de même genre, M. Vieillard est hors concours, en sa qualité de membre du jury. M. Jabouin, de Bordeaux, a mis en place un autel de grand air, avec peintures et statuettes en repoussé, qui excite l'enthousiasme de beaucoup de visiteurs. Les bronzes d'ornement de M. Dormoy, de Bordeaux, et la serrurerie d'art de M. Faget, rue du Palais-Galien, ne sauraient être qu'admirés par les personnes de goût.

MM. Le Massoul et Bennadet peuvent contenter à peu de frais les ambitions des plus modestes avec leurs couverts,

ferrés et aciérés, qui leur ont valu d'être récompensés à l'Exposition Universelle de 1878. Parlez-nous des fusils et autres armes à feu, de MM. Grenier et Ladevèze, de Bordeaux, de ceux de MM. Durasse et Campagnac, du Chapeau-Rouge, qui ont aussi des armes blanches. MM. Barthe et Dupont, à Paris, leur fourniront des capsules et des cartouches parfaites, de même qu'à M. Sermansan, de Bordeaux, et à M. Nouvel, d'Angoulême, dont le rayon charme particulièrement les amateurs d'instruments de vénerie, et rend ses collègues envieux de son succès. Viennent ensuite la bijouterie fantaisiste en nickel, de M. Houry, de Bordeaux, les dorures, la gavalnoplastie et la composition décorative de M. Schlosser, de Paris, qui reste de son gré en dehors des concours, où nécessairement, il obtiendrait un haut rang. MM. Bailly, Thiéreaux et Worthe, de Tours, ont des meubles plaqués magnifiques; M. Bardié, de Bordeaux, une exposition de meubles de toute beauté; M. Bouesse, de Paris, de belles tentures de cuir de Cordoue; M. Haas, à Paris et à Genève, un assortiment d'horlogerie, très complet. M. Christophe apparaît ensuite. Le nommer c'est tout dire; cependant M. Murat ne pâlit pas auprès de lui. M. Halphand, comme toujours, atteint un véritable succès avec ses couverts en allénide, composition dont il a le secret, sorte de métal blanc, fort apprécié; chaque jour sa maison en débite de 500 à 600. M. David, de Paris, s'est casé dans ces parages avec des bronzes d'art, empreints d'un véritable cachet de bon goût. M. Barthel, de Lavour (Tarn), lui tient compagnie avec des armes diverses qui ne peuvent manquer d'acheteurs. La célèbre manufacture d'Eybar, en Guipuzcoa (Provinces basques espagnoles), a pourtant les siennes à côté. Non contente de cette spécialité dans laquelle elle excelle, elle a dans diverses vitrines plusieurs articles de différentes natures. Qu'elles sont gracieuses ces jolies fleurs artificielles

des environs de La Rochelle, assiégées et admirées par des dames qui voudraient bien les posséder ! Charmants bouquets n'est-ce pas ? ils ne sont pourtant autre chose que la livrée de la Mort, le fruit du massacre ! ils sont composés de coquilles, veuves de leurs habitants, dévorés par l'homme ! Ils ont une teinte mélancolique et douce : leur plainte est sans amertume, et ces joyaux de la mer sourient à l'ogre universel !

M. Bourrié, de Paris, se signale par sa bijouterie orientale. Pour M. Dupont, de Paris, également, remercions-le de s'adonner à la brosse, ce qu'il fait avec goût et intelligence ; M. Bardié réclame, avec raison, un regard pour son ameublement en bois de chêne, réellement très beau. La maison Dorée, de Bordeaux, fait une grande et remarquable exposition de meubles. Citons les bois divers de M. Boutherie, le mobilier de MM. Buisson ; la verrerie de M. Vieillard, de Bordeaux ; les porcelaines de MM. Martin et Sazerat, de Limoges ; les faïences artistiques et statuettes de M. Vion, de Choisy-le-Roi, les faïences de son voisin et compatriote M. Boulanger ; celles de M. Artry, de Toul ; de M. Sergent, de Paris ; les fleurs en porcelaine de M. Dartout, de Paris ; les objets divers de M. Bedier, à Sèvres. N'est-ce pas un vrai bazar, un musée en désordre que cette partie du palais ? Continuons notre tournée ?

M. Abadie fait commerce d'objets genre japonais. M. Dupont, de Paris, conquiert l'estime des limonadiers par le fini et la qualité de ses cafetières. M. Girod a des objets de voyage qui donnent envie de se mettre en route pour avoir l'occasion de s'en servir. MM. Japy frères exposent des articles de ménage qui charment les fiancés. MM. Teissier et Delmas ont tant d'objets de mérite en ce genre que s'il leur en reste un seul invendu j'en serai surpris ; M. Gazartelli fabrique des cages dignes d'oiseaux

du Paradis, MM. Paul, Jean et Maxime Fortas, tous trois de Toulouse, excitent l'admiration des bonnes et des valets de chambre par leurs plumeaux. M. Guyot a des caves à liqueur fort bien faites ; M. Gaubert, à Marseille, des articles funéraires dont les familles doivent lui savoir gré.

Place, placé ! à la Chine et au Japon ! Les échantillons de leur industrie remplissent un vaste carré, tout entier encombré de leurs meubles, des spécimens fidèles de leurs édifices tant publics que destinés aux habitations particulières. Leurs peintures originales, leurs teintures étranges, se déroulent sous nos regards. Nous contemplons leurs magnifiques porcelaines à peine égalées par les nôtres, leurs vêtements ; en un mot, le tableau fidèle de tout ce qui se façonne, se construit et s'emploie dans ces deux Empires reculés où la civilisation arrivée, bien longtemps avant de toucher l'Europe, s'est arrêtée puis s'est éloignée depuis des siècles, les laissant immobiles dans le progrès accompli, nous surpassant encore sur plusieurs points, mais engourdis dans un sommeil léthargique, tandis qu'elle ne cessait d'opérer dans nos contrées des merveilles de plus en plus grandes, nous donnant jusqu'à présent, sur eux, une avance décisive. Mais elle vient de les toucher de nouveau de sa baguette féerique. L'Orient s'agite frappé par les rayons du soleil ; ces *Belles contrées au Bois Dormant* s'éveillent et se préparent, après un long repos, à regagner le temps perdu. Ce ne sont pas des quantités négligeables.

Grand Dieu ! quel tapage et quel charivari ! Tous les pianos de la salle voisine, où l'on en compte bien soixante, tous les instruments à cuivre, tous les violons, les flûtes, les clarinettes, les cors-de-chasse qui s'y trouvent par centaines, sont en branle sous les doigts ou le souffle des amateurs, chacun sur un air et sur un ton différent. Fuyons au plus vite cette discordante harmonie et gagnons la

porte centrale du Nord. En passant, rendons-y nos hommages aux coffrets de M. Doisy, et surtout aux meubles et faïences artistiques de M. Majorelle, de Nancy, que l'on y a singulièrement exilés, mais que la victoire y saura bien découvrir. De là, j'arrive au fond de la principale nef à l'est, où se déploie le grand orgue de M. Maille, de Bordeaux, orgue dont les excellentes qualités viennent d'être si heureusement mises en lumière par M. Paschali, le maître de chapelle de notre cathédrale de Périgueux, faisant brillamment ressortir, par son jeu plein d'âme et de feu, la bonne facture de cet instrument. Revenant ensuite un peu sur mes pas, je pénètre dans ce que l'on appelle la Galerie du Travail.

C'est un couloir assez étroit, rempli de métiers divers et d'établis de toutes espèces. A son entrée, occupant toute la largeur du corridor, est une tente à franges de soie et crépines dorées, où est installée l'exhibition des horloges pneumatiques, que met en mouvement une machine à basse pression et dont les différents cadrans font connaître l'heure qu'il est à chaque instant dans les villes les plus importantes du monde. Cette tente traversée, l'on tombe au milieu des conseuses, dont il est un véritable bataillon en pleine activité, et qui se disputent à l'envi l'honneur de réparer les accrocs faits à vos vêtements, s'ils en ont éprouvé pendant la pérégrination dans l'enceinte du concours. Plus loin, grincent et agissent avec une habile promptitude les cordages de M. Pont, de Grenoble; M. Garnier, de Paris, présente son verre soufflé, léger et diaphane comme l'air. Suivent gravure sur cristaux, bijouterie en doublé; travaux de l'imprimerie de la Porte-Dijaux; bijoux en or; puis l'encre économique de M. Brachet, de Périgueux, qui me permettra d'écrire avec netteté le compte-rendu de ma visite et d'ajouter, je l'espère, que son inventeur a été justement primé. Les col-

liers orientaux de M. Espanel sont bien jolis ; la confiserie de M. Jourdain Gabouin, de Bordeaux, est bien délicate ; les fleurs et les bijoux de M. Lopés-Dias, sont bien gracieux. Arrive maintenant l'ensemble des moteurs à gaz de la Compagnie Française ; une vaste exposition des chocolats de M. Louit, et des machines qui les fabriquent séance tenante ; les produits et le matériel de la chocolaterie de M. Poulain, de Blois ; les impressions de la maison Bellier, de Bordeaux ; de l'encre ; des machines à couper les étoffes, à tricoter et à broder ; la confiserie de M. Latour ; les gravures très remarquables de M. Fournet, de Paris. On parvient ainsi à l'extrémité de ce défilé glorieux, où l'industrie se montre dans un éclat séduisant, en faisant ses preuves en présence d'une masse de curieux, qui sans cesse assiège ses ateliers en miniature, et applaudit à son succès.

Nous allons passer à une autre section. Mais avant de quitter les divisions que nous venons de parcourir et où nous avons trouvé tant de motifs d'applaudir au mérite, je ne puis m'empêcher d'émettre un blâme sévère à l'adresse de nos fabricants de meubles, marbriers, sculpteurs et décorateurs périgourdins. Pourquoi n'ai-je rencontré sur ma route les envois d'aucun d'eux ? Pourquoi nul d'entre eux n'a-t-il même pas fait inscrire son nom au catalogue ? Agir ainsi, c'est livrer à d'autres, dont plusieurs ne les valent pas, les palmes qu'ils auraient dû remporter et accréditer l'idée que dans les départements voisins on travaille mieux qu'eux, dont les œuvres pourtant sont recherchées à juste titre au loin et que l'on estime à Paris, quand elles y paraissent avec leurs signatures, ce qui devrait être toujours. Sans doute il est arrivé des maîtres et des maîtres excellents, au rendez-vous donné par les Bordelais. Mais combien en est-il venu qui ne dépassent pas les nôtres, et qui seront néanmoins légitimement

récompensés? Réveillez-vous donc, ô mes compatriotes! Ne laissez jamais échapper l'occasion de vous faire connaître et de vous instruire en combattant. Vous le devez à votre réputation, et à votre pays si riche, si fertile en choses excellentes, et trop peu renommé par la faute de ses enfants.

La photographie, devant laquelle nous sommes à présent parvenu, n'offre, en général, rien de très intéressant, dans son petit salon. Pourtant on doit signaler : M. Astruc, de Bordeaux pour son procédé de photo-décalque, M. de Parade, de Bordeaux, pour ses émaux photographiques, M. Perret, à Toulouse, M. Lévy, à Paris, M. Terpeaux, à Bordeaux, M. Sérénin, à Bordeaux et Périgueux. Le reste me paraît médiocre. Je voudrais plus brillante escorte accompagnant les généraux que je viens de nommer.

Cachés dans les vestibules de l'est et de l'ouest, sont des spécimens de diverses industries un peu trop épars, mélangés et difficiles à classer, dans les coins et recoins où ils gémissent relégués. Il y a d'excellentes choses. Les chromo-lithographies, affiches, estampes et gravures en teintes douces de M. Appel, à Paris, celles de MM. Bastien et Vieillemand, de Paris, de M. Rédy-Hachette de Bordeaux, de M. Laurence, de Paris, de M. Gilbert-Clary, de Tours, sont celles qui m'ont le plus frappé parmi ce que j'ai pu découvrir, avec les alphabets et les vignettes à jour de M. Chevalier et C<sup>e</sup>, et les centaines de médailles de MM. Penin et Poncet de Lyon.

Une petite salle toute retirée, toujours pleine, renferme de merveilleuses tapisseries des Gobelins et de Beauvais. Où sont celles d'Aubusson et de Felletin? Pourquoi ne sont-elles pas représentées? Et celles de Bordeaux, qui pendant quelques années ont brillé d'un certain éclat, que sont-elles devenues? Je les ai vainement cher-

chées partout. Je crains que, comme cela est arrivé à tant d'autres choses dans cette charmante ville, elles n'aient eu le sort du poète Gilbert. Apparues un jour, et mortes le lendemain. Ce serait à regretter.

Dans une autre aile j'aperçois les produits de la manufacture d'encres de M. Antoine fils, les envois de la papeterie coopérative d'Angoulême, ceux de la maison Johanot et C<sup>o</sup>, d'Annecy (Ardèche), les papiers paille de MM. Meville et Laurent, d'Orthez (Basses-Pyrénées), les casiers remplis par les échantillons d'encres de MM. Schneider, Chevenement et Dumesnil; les belles impressions de M. Lahure, de Paris, Gounouilhou, de Bordeaux, Brug et Javel, de Paris, et je m'étonne, à bon droit, de n'en point rencontrer de nos ateliers de Périgueux. Il y a de plus toute de magnifiques reliures et diverses autres exhibitions méritantes; mais la nuit arrive vite dans ces encoignures; force nous est de les abandonner pour passer à la marine. Les modèles de navires de la Société de Bacalan et ceux exposés par la Société de Sauvetage de la Gironde, le matériel complet de celle des Naufragés, le plan d'un bâtiment spécimen d'une nouvelle application de l'hélice Mangon, des embarcations de plaisance, des trophées d'armes blanches et à feu font honneur à ce carré digne d'occuper celui de l'état-major du vaisseau portant le pavillon d'un amiral du plus haut rang.

Quittons l'intérieur du grand édifice où l'on commence à ne plus voir clair, et allons au dehors examiner les installations, instruments, objets et lots qui se sont répandus dans le parc, s'y trouvant plus à l'aise. Tout d'abord nous entrons dans une petite église derrière laquelle M. Vauthier, le célèbre fondeur de St-Émilien, a déposé plusieurs grandes et belles cloches, de celles dont le timbre harmonieux propage au loin sa réputation. Ce temple, ou plutôt

ce type de chapelle, est orné d'un clocher, un peu lourd pour lui, mais qui renferme, dit-on, une horloge des plus remarquables. Le bâtiment est de dimensions moyennes, beaucoup trop restreintes pour tout ce qui s'y trouve entassé, et qui consiste en un mobilier complet pour culte paroissial, parfaitement exécuté, mais qu'il est bien difficile de considérer à l'aise, attendu que lorsqu'il y a vingt personnes dans la nef, et elle est toujours pleine, on est littéralement empilé. J'étouffe, et je vais prendre l'air dans le chalet d'Arcachon. Cette ville y a réuni tout ce qui peut donner l'idée la plus avantageuse d'elle et de ses environs. Vues, costumes locaux, échantillons de récoltes, de coquillages, de toute la faune de la banlieue ; c'est bien choisi, bien placé. Le but est parfaitement atteint.

Sous ces deux grands hangars, à notre droite, on découvre un fort bel assemblage d'échantillons de la mécanique industrielle. D'abord les soufflets de forge et les machines portatives de MM. Enfer et fils, puis les excellentes machines pour tuilerie, de MM. Chambrette et Belin, de la Côte-d'Or ; un matériel pour blanchissage, fort prisé, de M. Decoudre, de Paris ; les haches-viandes de M. Seramau, de Toulouse ; une bonne étuve à vapeur, pour sécher les fruits, de M. Blancas-Saint-Genest. Des appareils de chauffage suivent et précèdent les machines de M. Treizot, de Paris, engins destinés à couper les bois, et s'en acquittant à merveille. M. Lobis, à Bordeaux, en a de distillatoires ; M. Egret, à Paris, présente des alambics. Saluons les grands moteurs du Creuzot, cette gloire de notre industrie française, et rappelons-nous avec orgueil que ce célèbre établissement doit son origine à un Périgourdin, au vénérable abbé de Lamothe-Fénelon, le père des petits Savoyards de Paris, comme on l'appelait, parce qu'il était leur protecteur dévoué, constant, généreux, et que ses vertus ne purent sauver de l'échafaud au temps d'aveu-

glement de la Terreur. Après eux on considère avec intérêt les moteurs à gaz français, de M. Ravel, les machines à vapeur de MM. Buffaut et Ratelbotte, d'Agen; les machines et chaudières en cuivre de MM. Stapler et Duclos; les meules cylindriques et machines de MM. Boyer frères, de Paris; l'exposition de la Société des machines à vapeur à Bordeaux, les travaux qui ont valu le grand prix lors de l'Exposition Universelle de 1878, à M. Piat; les compteurs d'eau de M. Michel, de Paris; les envois de l'usine bordelaise de Bacalan, très distingués; les machines de MM. Boucheron et Mazières, d'Agen; les découpages de M. Laviolle, de Bordeaux; les soies pour le blutage de M. Goyrin, de Bordeaux; les diviseurs et trieurs de M. Maurel, de Marseille, enfin les appareils Pictet, pour la fabrication de la glace.

Cette annexe, bien fournie, n'ayant pu recevoir tout ce qu'on lui destinait, on a, le long de la façade sud, appliqué un second bâtiment couvert, sous lequel les meules à moulins sont rangées en bon ordre. Celles de Cinq-Murs-La Pile, dans l'Indre-et-Loire, y cotoient celles de Bergerac et de Mouleydiér, à MM. Lespinassé et Pauly, qui touchent celles de M. Delperier de Saint-Aubin d'Issigeac. Ainsi la Dordogne tient ici une grande place, et la tient fort honorablement. Elle y sera sans aucun doute chargée de couronnes. Mais elle ne recueillera pas toutes celles qui lui sont dues. J'apprends en effet que la Société Générale Meulière, qui réunit dans son exposition, comme dans sa sphère d'action de fabrique et commerciale, les gites de Domme en Sarladais, et de la Ferté-sous-Jouarre, est hors de concours, son chef étant membre du jury. Je regrette cette exhibition collective faite sous le nom d'une Société qui montre ses produits du Nord en mélange avec ceux qu'elle tire du Midi. J'aurais voulu que la meulière de Born, concentrant ses forces, vint lutter avec celle de

Seine-et-Marne, au lieu de lui apporter un appoint de succès que le public ignorera, qui, par conséquent, restera, pour elle, je le crains, sans aucune utilité.

Mais n'y pensons plus davantage. Je ne veux pas porter le poids de ces meules sur le cœur. Je m'éloigne donc, et prévenu que MM. les jurés vont demain et après-demain s'efforcer de débrouiller définitivement l'écheveau que le manque de symétrie ne leur permettra pas de dévider facilement, je vais prendre trois jours de vacances en visitant quelques points du Bordelais, et ne reviendrai que lundi, pour terminer mon examen, mes lecteurs ayant besoin, non moins que moi, pour se délasser, de s'occuper un instant d'autre chose.

A-t-il plu ! Pleut-il encore ! Quel déluge ! Aussi pas moyen de sortir de Bordeaux. Avant-hier, pendant une embellie, je me suis hasardé à flâner un peu le long du quai par lassitude. J'aime en effet la mer d'instinct, et tout ce qui me la rappelle a pour moi le charme le plus grand. Si Dieu n'avait jeté sur mes yeux un voile épais de myopie, j'aurais été marin. Quel bonheur de laisser là, la terre et ses vains bruits, ses passions, ses injustices, ses misérables petitesses que tant de pauvres cervelles croient être de grandes et belles actions ; de contempler au-dessus de sa tête l'infini visible, de sentir sous ses pieds rouler le navire que porte en se jouant, la profondeur énorme de l'abîme mobile, sur lequel passe tantôt calme, tantôt rugissant et terrible, le souffle du vent réglé par l'esprit de Dieu, qu'il nous révèle ainsi que les astres sans nombre, la vague calme ou soulevée jusqu'au firmament, et la grande solitude de l'immense horizon ! Mais le navigateur doit avoir des yeux de lynx pour apercevoir de loin et pouvoir éviter à temps le danger, et c'est à peine si je distingue à trois pas assez la personne qui me croise pour la reconnai-

tre à coup sûr. Je dois donc me contenter de considérer du bord de la rivière les côques élançées, les grands mâts et les pavillons flottants des vaisseaux marchands de toutes nations couvrant la vaste rade. Il y a trop d'étrangers malheureusement ; pas assez de Français. Parmi ces derniers un fixe tous les regards. Il appartient à une maison de commerce bordelaise et les journaux de la ville en parlent avec flerté. Qu'a-t-il donc d'extraordinaire ? Ses proportions d'abord, qui dépassent de beaucoup celles des plus grands des autres, puis sa mâture. Elle n'est pas seulement triple sur le pont comme celle des principaux longs-courriers, mais quadruple, chose exceptionnelle ; haute et drue, elle semble un groupe aérien d'arbres au port droit pourvus de branches en croix, placées régulièrement et couvert lorsque les voiles s'agitent déployées par la bise, d'une avalanche de neige descendant des quatre étages de chacun d'eux. Ce voyageur va vite sous l'impulsion du moindre courant d'air favorable. Il sera de plus secondé dans sa course par une petite machine auxiliaire qui, dans les calmes plats des vastes océans, le sauvera de l'immobilité.

Vogue, ô mon beau navire,  
 Aux grands mâts pavoisés !  
 Où le pavillon français domine tous les autres, si haut, si haut à l'extrémité de tes audacieuses enfléchures. Porte partout avec gloire le symbole de mon pays. De quel chantier sors-tu ? Dans quelles montagnes les chênes robustes qui forment tes flancs immenses et la quille tranchante qui va diviser les eaux amères, ceinture du monde, ont-ils été trouvés ? Où a-t-on forgé les plaques d'acier qui te protégeront, le cuivre étincelant qui te préservera de l'attaque de la tarière du coquillage marin ?  
 Ce navire vient d'Angleterre ; il sort d'un chantier an-

glais, il a été construit par des mains anglaises, avec des matériaux anglais. Il a peut-être un équipage anglais au moins pour moitié de son personnel ! Grands et naguère si renommés ateliers des bords de la Garonne, où êtes-vous ? Ils sont morts, et leur emplacement sert de champ de foire aujourd'hui ! Ce beau transport, regardez-le bien. Il est venu pour se montrer ; il ne reparaitra probablement plus dans cette rade, trop peu profonde pour en recevoir de cette taille, complètement chargés ! — Passons.

J'ai poussé jusqu'à Bacalan, et j'ai visité les Docks. Sur leur étendue considérable étaient clairsemés cinq à six paquebots à vapeur sur le tillac desquels régnait la solitude. Le seul mouvement qu'on y pouvait constater se centralisait à l'entrée des bassins où l'on éclusait des chalands chargés de boue que l'on enlève continuellement de ces cuvettes immenses où le manque de courant favorise le dépôt de celle que les eaux les alimentant y portent. Les marchands des environs trouvent là toutes facilités pour s'approvisionner de terre d'alluvions. Quel jardin fertile formerait, bientôt comblé, ce vaste espace si l'on ne le nettoyait sans cesse !

Le soleil s'étant mis à briller à mon retour, je me suis dit que l'instant était favorable pour aller un peu visiter le Médoc, où vous conduit facilement et vite maintenant un chemin de fer qui traverse cette contrée d'un bout à l'autre. En conséquence, j'ai déjeuné sommairement, et ai pris d'un pas allègre le chemin de la gare. Le soleil brillait toujours ! J'arrive ; on me dit que le train ne partira que dans une heure. En attendant je vais me livrer à une petite promenade aux environs. Je mets le pied dans la cour. Mais quoi ! tout à coup il fait presque nuit ; de gros nuages arrivent venant de la côte, tout noirs, tout menaçants, éclairés de temps à autre par de livides lueurs ; et le tonnerre commence à gronder. C'est fort heureux que

je ne sois pas en wagon. Revenons au plus vite. Par bonheur, précaution sage, que je croyais bien inutile, je n'ai pas laissé mon parapluie chez moi. Je prends le pas de course, la tempête me poursuit, m'atteint, l'obscurité règne ; je suis dans un fleuve rapide et fangeux, qui court plus vite que je ne puis le faire. J'accélère ma marche, le vent souffle, siffle, prend son élan ; mon chapeau s'envole, et mon parapluie brisé, tourbillonnant, va coiffer, sur la place Picard, l'arbre de la Liberté ! Je n'avais plus celle de mes mouvements ; je tournais, au gré du cyclone, presque aussi docilement que certains hommes politiques, dont les convictions errent, suivant les circonstances, autour du cercle entier des opinions successives ; je parvins pourtant à me réfugier dans un corridor qui s'ouvrit hospitalièrement devant moi, et où deux gamins, heureux de gagner quelques centimes, me rapportèrent triomphalement mon couvre-chef changé en récipient plein d'eau trouble, et mon pauvre rillard aux montants en lambeaux et à la soie trouée comme un crible. Demi-heure après, je faisais, dans la tenne d'un barbet en détresse, mon entrée parmi les miens, qui s'empressèrent de me faire dépouiller complètement de mes habits ruisselants, et vêtir chaudement, ce qui n'était pas inutile. Je n'en suis pas moins resté perclus pendant 24 heures, et le lendemain je n'ai pu que tenter, heureusement sans encombre, entre deux ondées, une courte promenade au Jardin public. Mais l'humidité m'en a chassé, les allées étant pleines de flaques qu'on ne pouvait toutes éviter.

Au bout de cette promenade, charmante quand le temps est beau, s'est installé un industriel qui a créé récemment, sous le nom de vacherie, un établissement dont l'éloge, à tant la ligne, figure à la quatrième page de tous les journaux de la ville, et s'étale en affiches de couleur sur les murailles. Le public en dit beaucoup de bien, ce qui m'en

donne une idée favorable, et je m'y rends, enchanté d'avoir l'occasion, puisque je ne puis aller *extra-muros*, de visiter une installation ayant quelque chose d'agricole, en plein Bordeaux. Je m'y suis bien séché les pieds à un bon feu, puis ayant, pour me valoir l'estime du directeur de l'entreprise, demandé un verre de bière et un gâteau, idée qui m'a été d'autant plus utile pour atteindre mon but que je représentais en ce moment à moi seul la clientèle, chose qui me rendait cher au patron, je me suis assis près du brave homme, et nous avons causé de son petit commerce. Il paraît en être enchanté, quoique le loyer soit peut-être un peu cher, et qu'il n'ait le droit de débiter, outre de la bière et de la limonade, accompagnées de pâtisserie, ni calé ni liqueur, circonstance qui diminue le nombre des chalands, mais il a force demandes, quand il fait beau, de lait pour les enfants, qui viennent jouer dans le jardin, et de convalescents, souvent même de personnes fort bien portantes, qui se promènent. Il vend sa marchandise à un prix très rémunérateur, 4 fr. le litre ! Ce n'est pas peu, mais il a de lourdes charges, certains jours produisent bien peu pour la peine, chacun le sait ; et puis les consommateurs ne regardent pas trop à la dépense, lorsqu'on a grand chaud, et qu'il s'agit de réparer une santé délabrée. N'étant point fanatique de laitage et le temps étant froid, je n'ai pas cru devoir accepter un bol de lait fumant. Il profitera mieux à un autre, ai-je dit ; d'ailleurs, je n'aime pas à me charger l'estomac, et ce que je venais de prendre me suffisait amplement. Seulement j'ai fait à mon hôte compliment sur le bon arôme du liquide crémeux qu'il avait sur son comptoir, tout prêt à régaler un amateur, et lui ai demandé à voir ses vaches, ce dont il m'a paru charmé. Il y en a toujours trois dans l'étable joignant le chalet. Elles appartiennent à la tribu dite Bordelaise, et font partie d'un troupeau de vingt têtes achetées par le directeur de l'établissement, qui les entre-

tient sur sa propriété, dans les Landes, à peu de distance de la ville. Les bêtes menées à Bordeaux sont toujours choisies avec soin, parmi les meilleures laitières et celles qui ont vêlé récemment. On les traite deux fois par jour pour le service public. Ces vaches donnent ainsi environ quinze litres de lait après le part ; au moins huit tout le temps qu'elles en conservent. On calcule que, temps du chômage de sécrétion de lait compris, la production est par tête de six litres quotidiennement ou 2,190 par an. La spéculation paraît bonne pour le débitant et agréable aux acheteurs. Tout est pour le mieux.

Ce matin, un brouillard épais, qui se résout en bruine froide et serrée, couvre la terre. J'hésite un instant, mais, bah ! le temps s'éclaircira peut-être ; d'ailleurs le moment approche où l'exposition va finir, et je viens de trouver contre ma table un parapluie tout neuf que la prévoyance de ma bonne vieille tante y a déposé pour remplacer celui que l'orage a brisé dans ma main. Je suis fier de le présenter aux Bordelais. Je le déploie donc bien vite, et en route ! De plus, ce que je vais voir est à couvert dans le grand bâtiment ; donc, ni moi ni mon parapluie ne nous mouillerons beaucoup.

Montons au premier étage, non pas au moyen de l'ascenseur qui fonctionne, dit-on, à merveille, mais qui pourrait bien servir à faire descendre, plus vite qu'ils ne le voudraient, ses transportés aériens, en causant de la casse dont les conséquences ne sauraient être rachetées au profit de ceux qui les éprouveraient. J'aime le grave escalier, aux marches bien larges, bien de niveau, que longe et que borde du côté du vide une rampe assez élevée pour être aperçue par ceux qui ont la vue la plus basse, une rampe bien placée, suivant toute la cage depuis le premier degré d'en bas jusqu'à l'entrée des appartements de l'é-

tage supérieur et ne permettant pas, par conséquent, à un pauvre myope, ce qui est arrivé à un de mes amis, presque aveugle comme moi, de passer, croyant prendre les marches, entre le mur et elles, en se précipitant sur le pavé de sept à huit mètres de hauteur. Il en mourut, le malheureux ! Je sais bon gré vraiment à la Société philomatique des précautions qu'elle a prises pour m'épargner, ainsi qu'à mes pareils, semblable saut périlleux.

Nous sommes en présence de l'art ancien. Il est fâcheux qu'on n'ait pas admis dans cette section, au moins la peinture et la sculpture modernes à présenter leurs œuvres à côté de celles du passé. La comparaison aurait eu son utilité. Trois salles sont consacrées à cette exhibition, qui est réellement des plus remarquables dans toutes, mais surtout dans la troisième, la plus grande, en même temps qu'elle est la plus riche. Elle y occupe tout le premier étage de la façade et du bâtiment principal. C'est un véritable et imposant musée de choses admirables. Il y a des émaux Limousins du moyen-âge, chefs-d'œuvre qu'on n'a pu depuis égaler ni même imiter avec succès ; des faïences artistiques et en vieille porcelaine dignes de souverains ; des étoffes en soie brodée, de goût parfait et d'une incomparable solidité ; de l'horlogerie, de la bijouterie plein-or magnifiques ; des laques, des glaces modelées artistement et d'un grand fini ; des sculptures sur marbre et sur pierre exécutées avec un incontestable talent et une audacieuse vigueur ; d'autres sur bois qui vaudraient des sommes folles aujourd'hui. Parmi ces dernières, une surtout fixe tous les regards. C'est un bois de lit en chêne noir, dont le travail est une véritable merveille. J'en ai vu de bien beaux en bas. Celui-ci les dépasse hardiment, les laisse loin, très loin en arrière. En ce genre, il faut le reconnaître, nous sommes des novices auprès de nos devanciers, et je me rappellerai toujours ce que m'a dit il n'y a pas long-

temps encore un connaisseur, un décorateur émérite auquel je demandais combien vaut le grand autel de bois que l'on a fait si longtemps voyager dans notre cathédrale de Périgueux, et qui vient d'être installé, provisoirement peut être encore, dans la vieille église Saint-Etienne de notre vieille Cité. « Ah ! monsieur ! nul ne le sait. Il n'a pas de prix, et aujourd'hui l'on ne pourrait plus en faire exécuter un semblable. Nos ouvriers travaillent trop vite pour cela ! » Trop vite. C'est parfaitement vrai. Voilà bien une des causes du mal, mais elle n'est pas la seule, et, en somme, si peut-être dans l'ensemble on fabrique mieux qu'autrefois, grâce à une instruction et une habileté moyennes, plus répandues, il est certain que sur bien des points, nos œuvres artistiques capitales sont au-dessous des anciennes, la sculpture notamment et la peinture aussi. Voilà, par exemple, sous nos yeux, une galerie de tableaux de natures diverses, venant de différents endroits, appartenant à plusieurs écoles. Comme cela est peint et dessiné ! Comme la touche de ces portraits est ferme et nette ! Comme leurs couleurs sont bien fondues et conservées, malgré les années écoulées ! Comme dans les peintures de genre il y a d'étude, d'habileté de pinceau, de réflexion, de conscience d'auteur ! Beaucoup de ces toiles sont réellement précieuses. Tout d'abord en voici trois : un saint Jérôme, de Ribera ; une Assomption et une sainte Thérèse, de Murillo, dit-on, d'un grand artiste à coup sûr. A peu de distance apparaît une Vierge, de Léonard de Vinci. Où sont les émules actuels des Ribera, des Murillo, des Rembrand, des Rubens, des Titien, des Léonard de Vinci, des Michel-Ange ? Que valent-ils auprès de ces maîtres ? Nos peintres les plus réputés ne viendraient pas à la ceinture du moindre de ces géants du pinceau. En avons-nous seulement un qui égale Le Poussin ? Je l'ai demandé souvent, je le demande encore. Et la gravure ? Pourrions-nous opposer avec avantage les

œuvres de nos artistes du moment dans cette partie, à celles des siècles précédents ? Ne soyons donc pas si vains. Les anciens avaient beaucoup de non-valeur dans leurs rangs, mais aussi bien de l'or et des diamants. Nous vivons dans un siècle de médiocrité dorée. Le chrysocale, la photographie et le moulage caractérisent notre époque. Je ne nie pas que le niveau général ne se soit élevé. Je suis heureux de constater une plus considérable répartition du bien-être et des bons ameublements, en général. C'est un résultat incontestable auquel il faut applaudir, mais, avec regret, avouons aussi que les sommets se sont abaissés en notre temps, et tâchons de découvrir le moyen de les relever.

La diffusion des lumières est un légitime objet de préoccupations en ce moment. On n'entend parler que d'elle : et pour elle se fondent de tous côtés des établissements. Louable entreprise, pourvu qu'elle ne soit pas subordonnée secrètement, ou même ostensiblement, à des intérêts de sectes ou de parti, à des vues qui, la viciant jusqu'à la moëlle et la faussant dès l'origine, font dévier la science, en la précipitant dans l'abîme des préjugés où elle se transforme en intolérance, despotisme et ignorance. Les auteurs de l'Exposition actuelle, bien loin d'y songer, ont, à coup sûr, à cœur de provoquer la clarté véritable et de lui donner plus de force d'expansion. Ils veulent aider à l'instruction en montrant la voie du progrès dégagée de tout esprit de haine et de jalousie, faire naître l'émulation et non étouffer cette mère du savoir non frelaté, grande et noble force, puissant ressort qui relève l'humanité, glorieuse auréole qui la fait resplendir, précieux auxiliaire qui la console, la soutient et la glorifie. A ce titre, on ne peut qu'approuver les tentatives dont nous sommes témoin en pénétrant dans la division où nous entrons.

Une section entière formant un groupe, le plus impor-

tant de cette série, est consacrée par les organisateurs à l'enseignement. Elle a pour base : 1° l'éducation de l'enfant ; 2° l'enseignement primaire et des adultes ; 3° l'enseignement secondaire ; 4° l'enseignement supérieur et appliqué ; 5° les missions scientifiques ; 6° l'économie politique ; 7° la philologie. Le cadre est vaste ; souhaitons qu'il soit bien rempli. Dans tous les cas, plusieurs salles du premier étage sont encombrées de travaux en tout genre, méritant l'étude la plus approfondie. Des ministères, le département de la Gironde, Bordeaux et le Havre, des écoles supérieures, des académies, plusieurs Sociétés, de nombreuses écoles primaires, des institutions diverses, des maîtres, des publicistes, beaucoup de savants nationaux et étrangers ont contribué à former cette collection ne contenant pas moins de 1,200 numéros ! Plusieurs travaux scolaires y sont, paraît-il, d'une haute valeur ; les cahiers des élèves et les travaux à l'aiguille des jeunes filles, sont, il n'en pouvait être autrement, soignés et de bel aspect. Quant à l'examen de détail, il y faudrait des mois et des mois. Les jurés n'ont pas eu, c'est certain, une tâche facile. En dehors des envois des écoles on remarque particulièrement les livres de l'inévitable librairie Hachette ; ceux de MM. Delagrave et Delalain, des modèles de dessin, les publications de l'Académie de la Gironde, les envois de l'Observatoire de Bordeaux, la sténographie Duployé, des planisphères et des cartes en tout genre. Est-ce que par hasard nos Français voudraient apprendre la géographie ? Ce ne serait pas un mal. Les publications de M. Féret père et fils, libraires à Bordeaux, cours de l'Intendance, ne pouvaient manquer à ce rendez-vous. Elles y tiennent fort honorablement leur place. MM. Féret sont des propagateurs fervents et érudits de tout ce qui peut intéresser le Bordelais, qui doit déjà beaucoup à leurs excellents travaux.

En quittant le vaste assemblage d'écrits, d'épures,

de dossiers, de cahiers et de modèles que nous venons de signaler, on entre dans une pièce particulière, où la Société Philomathique a réuni, naturellement hors de concours, les spécimens des modèles divers qu'elle offre aux personnes nombreuses qui suivent ses cours variés pour les adultes. La classe ouvrière trouve là un auxiliaire puissant dans la marche vers le progrès. J'aime à croire que la politique et les discussions religieuses sont laissées soigneusement à la porte des locaux où ses élèves viennent chercher l'instruction artistique.

Il fait beau par hasard. Nous pouvons sortir en sûreté. Profitons-en. En route, payons un juste tribut d'éloges aux magnifiques verrières que nous trouvons en descendant, plus loin aux splendides glaces de Giolito, aux produits de papeteries de Renage, dans l'Isère, et aux carrelages excellents dont est pavé le vestibule. Depuis près de six mois foulés par des centaines de mille de visiteurs, ils sont encore aussi nets et aussi brillants que le jour où ils furent mis en place. Mentionnons aussi les vitraux peints qui ornent les fenêtres des grands transepts et allons terminer enfin notre exploration au-dehors.

La première chose qui frappe nos regards en arrivant dans le parc, c'est le groupe des appareils de la Société pour l'utilisation de la chaleur solaire, Société représentée par M. Piffre. Elle n'a pas eu souvent l'occasion de démontrer l'importance de son système et de ses découvertes devant le public, le soleil ayant pris plaisir à se voiler obstinément de gros nuages, et ceux-ci, s'étant complus à verser des torrents d'eau sur ses insolateurs. Mais il est à croire que les courts instants pendant lesquels l'astre du jour a daigné se montrer n'auront pas été perdus pour la constatation des faits avancés, dont le jury, par suite, aura pu suffisamment apprécier la réalité.

Plus loin, l'électricité, déterminée désormais à jouer un rôle éclatant, a condensé machines, régulateurs, moteurs de tous genres. Elle s'est mise au service de l'homme, et la foudre qui brûle ses récoltes, ses maisons et le tue même par moments, condescend, par compensation, à faciliter ses communications, à les rendre pour ainsi dire instantanées, à le faire vivre en deux minutes, plus qu'il ne faisait en deux heures auparavant. Elle va jusqu'à l'éclairer ; du moins elle cherche à y parvenir, et elle le fera complètement, lorsque, comme l'érudition, elle se sera débarrassée des éléments qui rendent encore, à la fois, trop vives et trop incertaines les lueurs qu'elle projette. M. Edison a expédié ici, en notre faveur, ses engins électriques pour l'éclairage par incandescence. Le soir on illumine le parc par ce moyen, et pour 25 centimes, prix d'entrée, l'on a le plaisir de s'y promener dans les allées et à travers les pelouses qui brillent d'un bel éclat bleu, quelque peu fantastique, et faisant que l'on s'attend à chaque instant à voir commencer une danse *des Morts*. C'est extrêmement agréable. Enfin c'est un début, et le soleil n'a qu'à se bien tenir. Il risque d'être avant peu détrôné par sa fille, rivalité de famille, chose malheureusement peu rare. Tout au moins, notre satellite, la lune, qu'il fait briller pour nous pendant la nuit, a toute chance de perdre beaucoup de son charme et de son utilité. Je m'imagine que dans cinquante ans d'ici la célèbre chanson : *Au clair de la Lune* sera remplacée chez nos descendants par une autre débutant ainsi : *Au clair du charbon*. Ne crions donc pas tant contre le noir. Cette couleur obscure est comme la modestie : elle cache un mérite éclatant. Elle nous vaut la chaleur, la clarté. Le charbon pur, c'est le diamant le plus précieux de nos bijoux, comme la truffe noire est le diamant de nos repas, comme le fer, n'en déplaise à l'or, est le diamant de nos métaux. On le verra bien, quand il servira, peut-être

ayant longtemps, à rendre à la France son lustre antique et son vieil honneur.

MM. Simmens frères, Breguet, Morse, Journaux, Solignac et C<sup>ie</sup>, Hayens et Lignereux, tous de Paris, M. Figuière, de Bordeaux, ont, sous ce vaste hangar, apporté mille ingénieux instruments : signaux pour les chemins de fer, appareils télégraphiques, piles puissantes ; et M. le Dr Oré, de Bordeaux, nous y montre une application de la galvanoplastie à la conservation du cœur et du cerveau, deux organes essentiels que l'homme perd trop souvent au moral, et qui s'atrophient, par malheur, bien facilement au physique. A propos de ce dernier mot, je vois avec plaisir ici, sur cette table, des pièces appartenant au cabinet de physique du collège libre de Tivoli, de Bordeaux, école où se cultive la science avec soin. La Commission des récompenses les laissera-t-elle dans l'oubli ?

Immédiatement à la suite de l'électricité viennent la télégraphie, la téléphonie et la microphonie, ces merveilleuses inventions qui, supprimant les distances, portent au loin la parole à ceux auxquels on l'adresse, et chassent devant elle la triste surdité. La Société générale des téléphones, M. Henri Lepaute fils, l'Association India-Ruber, celle des câbles électriques, M. Lanczensky, M. Baillehache, de Paris, MM. Nègre et Schultz, de Bordeaux, se signalent par leurs envois, et les juges qu'ils ravissent, auxquels ils parlent victorieusement par leurs excellents travaux, ne resteront pas sourds à leur appel.

Ainsi passe le xix<sup>e</sup> siècle, ce flot de l'Océan des Ages, poussant devant lui, en se dirigeant vers des rivages inconnus, ses confrères qui l'ont précédé et, tour à tour, ont apporté leur part de progrès à l'humanité, laquelle voguant sur cette mer aux confins ignorés, se rapproche chaque jour des vives clartés, siège étincelant du Créateur, aux pieds duquel tout doit finir et se transformer. Heureuse

si, fidèle à sa mission, elle n'a pas renié la source d'où lui vient tout bienfait, si elle a su ne pas méconnaître, à la fois, et le but des dons reçus et le donateur lui-même. Soyons fiers de notre lot, mais ne méprisons pas ceux qui nous ont devancés dans la carrière; souvenons-nous qu'eux aussi furent en avance sur des temps lointains, et reconnaissons qu'il est des points sur lesquels nous leur sommes restés inférieurs, tout en les dépassant par l'étendue des connaissances, cette irradiation lumineuse, semblable au feu qui se propage et grandit, sans que diminue de valeur et d'éclat le jet de flamme dont il est issu.

Nous venons d'achever la revue des richesses industrielles, artistiques et scientifiques accumulées autour, et dans le grand bâtiment des Quinconces, après avoir d'abord admiré les trésors horticoles et agricoles groupés ou disséminés dans ce même espace. Nous avons encore à faire une visite à l'exposition des vins, boissons fermentées et liqueurs, qui joue dans ce concours un grand rôle, non prééminent sans doute, tous les autres groupes étant largement, sauf quelques lacunes signalées en passant, plus ou moins brillamment représentés et formant en somme un ensemble digne du plus haut intérêt. Mais celui-ci dans la région est d'une importance exceptionnelle. Ne soyons donc pas surpris de l'attention qu'il attire, des soins spéciaux dont il est l'objet et des préoccupations du public à son égard. Au moment où nous sommes, on comprend combien d'espérances s'attachent ici à la vigne, combien elle excite de craintes pour l'avenir. Dans cette section, la lutte est ouverte entre toutes les parties du Monde; et toutes y ont voulu prendre part.

On a construit pour elle un véritable palais où l'on va de charme en charme, de plaisir en plaisir, en lisant des étiquettes émouvantes, en parcourant des salles où l'on marche doucement, en silence, respectueusement, devant

des bataillons serrés de bouteilles ornées d'estampilles glorieuses, et déposés, rangés, étagés, avec art et goût dans de vrais salons. L'œil pourtant y cherche en vain les envois de quelques *châteaux* renommés, de quelques crus hors ligne. Parmi les grands chais honneur de la Gironde, les seuls en effet que l'on puisse découvrir représentés au milieu de cette armée sont, si je ne me trompe, ceux du Château-Lafite, la gloire du Médoc. Cependant à part cette lacune fâcheuse, que l'on aurait dû combler à tout prix, il est vrai de dire, en général, que le Bordelais a mis en ligne ses grands produits, incomparables merveilles en leur genre. Il a, sur ce champ d'honneur, des *bourgeois* pleins de noblesse; et ses vins ordinaires connus sous le nom de *paysans*, valant plus à coup sûr que beaucoup de ceux formant l'élite d'autres provinces, y sont également en foule. La Bourgogne, la Champagne, le Beaujolais, sont venus au rendez-vous, le Dauphiné a voulu suivre leur exemple, et notre Périgord occupe un rang honorable dans cette réunion des bons vins d'où, par malheur, beaucoup de ses meilleurs crus sont absents. Le Midi prend fièrement une vaste place : il en occupe maintenant une si grande dans l'approvisionnement des caves de notre pays et de tant d'autres contrées !

Tout cela flatte l'œil, tout cela réjouit d'abord. Mais la réflexion vient bien vite nous attrister. Elle nous crie que nous sommes en présence, pour ainsi dire, d'une exposition fantôme, du souvenir d'un passé dont le reste et la mémoire vont s'évanouissant chaque jour. Ce que nous voyons, c'était le présent, c'était l'avenir, il y a quinze ans, dix ans, cinq ans, trois ans encore. Aujourd'hui c'est un tableau rétrospectif. Beaucoup de vignobles dont les produits figurent ici sur de brillantes tablettes n'existent plus aujourd'hui. Le Bordelais ne trouve plus pour ses coupages que des aliments insuffisants à La Bachellerie, à Domme, à

Cahors. Il lui faut s'en pourvoir en Languedoc, et là non plus il ne peut maintenant en découvrir assez. Il est contraint d'en faire venir de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie. Le phylloxéra détruit ses plantations aux portes de sa capitale, il envahit le Médoc lui-même ; il frappe partout : dans les Charentes, la Dordogne ; dans le sud, au nord, à l'est, à l'ouest. Il ravage, il assèche la vigne de chaque département, tour à tour, sans se retirer des pays envahis les premiers. Nous sommes forcés de recourir, pour notre consommation même, aux vins de la Péninsule Ibérique que voici, et dont il arrive dans notre grand port du Sud-Ouest, chaque jour de forts chargements, à ceux de l'Autriche que voici, à ceux de Naples, de la Lombardie, que voici. Ce n'est pas assez : nous devons demander, pour suppléer à nos approvisionnements épuisés, ne se renouvelant pas, secours aux raisins secs de la Grèce et de l'Asie Mineure qui se présentent à côté de cet édifice, parmi les produits agricoles, et dont l'annonce en grosses lettres apparaît triomphante sur les enseignes des buvettes et les devantures des magasins de Bordeaux !

Parviendra-t-on à vaincre l'insecte minuscule que nous montre, dans toutes ses métamorphoses, un microscope grossissant 700 fois, à l'entrée des bas-côtés du bâtiment principal de l'Exposition ? Ennemi presque invisible dont les innombrables légions défilent jusqu'à présent tous les efforts ? Pourra-t-on atténuer, du moins d'une manière durable, le fléau soit au moyen des vignes Américaines, soit par l'emploi des insecticides ? L'avenir le dira. Puisse-t-on réussir ! Mais quand même on triompherait de ce mal immense, hélas ! il est à craindre que, sauf en ce qui concerne les crus exceptionnels, la viticulture française ne retrouve plus les beaux jours écoulés. Dans cette Exposition si nombreuse, si belle, en effet, que voyons-nous ? Lisez ces étiquettes : Vins des colonies anglaises !

non pas seulement du Cap ou de Chypre, mais de l'Australie, mais des Indes où nous avons des débouchés pour nos vins ordinaires ! Vins de Russie ! Vins de l'Afghanistan, Vins des Provinces-Unies, de la Plata, Vins du Chili, Vins de l'Amérique du Nord ! Toutes contrées que nous approvisionnions naguère et qui commencent à nous faire des envois ! La vigne y était presque inconnue ; leurs populations tiraient en grande partie leurs vins de chez nous. Elles se couvrent de cépages ; elles s'en couvrent de plus en plus. Partout l'on plante ; on plante toujours, avec succès. La consommation locale, chez nos anciens acheteurs, se fournit de plus en plus de leurs vins indigènes, et de lourds tarifs chez eux repoussent les nôtres, tandis que ceux de l'étranger sont admis parmi nous avec des droits d'une faiblesse dérisoire. Criez, messieurs les utopistes, criez dans un banquet, « Vive le Libre échange ! » cette suprême dérision. Ne voyez-vous donc pas où nous allons ? C'est assez clair cependant.

C'est en présence de pareils faits que nous entendons dire et répéter par des aveugles qui se croient bien clairvoyants : « Pourquoi prendre l'alarme au sujet du placement de nos vins à l'extérieur ? Soyons sans inquiétude à cet égard. L'habitant des autres pays, le viticulteur lui-même, auprès de son clos, en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique, en Océanie, partout en un mot, ne voudra boire que nos liquides généreux ; il méprisera ses produits sans valeur qui ne seront qu'un appoint pour sa soif, et il nous apportera son or avec empressement pour payer les nôtres, comme jadis, plus que jadis. Les dégustations particulières faites par nos concitoyens dans ce local lui-même, où des services spéciaux d'appréciation, ouverts au public ont été créés, ont prouvé l'incontestable, l'inébranlable supériorité de nos crus sur tous les autres, passés, présents et futurs. Les jurés des nations étrangères l'ont eux-

mêmes proclamée ! Touchante et naïve confiance ! Croyez cela et buvez à longs traits l'eau bénite de cour que vous verse à flots la politesse rusée de nos voisins. Endormez-vous ensuite en toute sécurité. Vous aurez à votre réveil de l'eau claire à boire ; et pas d'argent pour acheter du vin. Le bon sens vous le dit, l'expérience aussi. N'est-il pas évident que chaque propriétaire trouve que les produits de son cru sont de haute qualité, qu'il les consomme de préférence, et ne s'en procure ailleurs que lorsqu'il en manque fortuitement, ou lorsque par hasard, il veut se faire honneur en une fête, en offrant ce qui jouit d'une haute réputation, soit universelle, soit tout au moins générale et incontestée, au loin à la ronde ? Il y a donc tout lieu de penser que le moment approche, dans le cas même où la maladie régnante disparaîtrait, où il devient urgent pour nous de remplacer, peu à peu, partout où cela se pourra faire, nos cépages communs par des cépages d'élite, les premiers ne pouvant guère, avant peu, servir qu'à notre usage particulier et devant fatalement être négligés par les acheteurs de nos contrées mêmes. Ce sera le seul moyen de conserver aux vins français un renom et par suite un débouché qui sans cela se perdrait infailliblement. Faire beaucoup sera dans peu de temps bien moins avantageux que faire bien. C'est d'ailleurs la loi générale ; il faut aller du médiocre au méritant ; du méritant au meilleur ; progresser toujours. A cette règle pas d'exception, en agriculture, pas plus qu'ailleurs. On ne se contente plus aujourd'hui des vieilles cotonades de nos pères ; on ne veut plus de viandes coriaces, on n'accepte plus de mauvais blés, l'on ne voudra plus de vins médiocres. Notre climat et nos terrains sont favorables à la qualité ; nous avons des espèces de vignes d'une valeur connue, produisant un suc d'élite tout à fait exceptionnel, s'accommodant très bien de

nos sols montagneux, souvent de nos plaines quand elles ne sont pas trop froides. Si la vigne européenne peut être sauvée, ne serait-ce que par le greffage, en attendant mieux, profitons-en.

L'exposition vinicole, pleine d'enseignements, est d'ailleurs fort belle et fort réussie, je le répète. La France y fait noble figure et, avec elle, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Autriche, la Grèce, les colonies anglaises et autres contrées de toutes les parties du globe, ont des vitrines bien fournies, auxquelles il importe à nos hommes d'Etat de faire une sérieuse attention. Je dois, ce me semble, une mention toute particulière à l'Océanie, à l'Amérique, aux possessions de la Grande-Bretagne et à l'Espagne. Cette dernière a réellement su mettre parfaitement en évidence ses trésors en ce genre. Elle occupe une grande place en groupe et, de plus, deux de ses provinces, la Navarre et Sagonte, ont fait bande à part. La première s'est adjugé tout un pavillon spécial, où ses échantillons nombreux de vins sont accompagnés de pressoirs, de quelques instruments à travailler la terre et de briques réfractaires.

Les spiritueux, liqueurs et autres, n'ont pas déserté l'arène. Ils se montrent dignement dans des salles en tout semblables à celles qu'ont garnies les producteurs et les marchands de vin. J'ai le plaisir de constater cette fois encore que le Périgord n'a pas reculé devant la lutte. Mais, je vois avec regret que deux de ses représentants sont hors de concours ; M. Requier, comme membre du jury, M. Fourgeaud, comme ayant remporté pour son *Elixir des Vosges*, la médaille d'or à l'Exposition Universelle. Ce sont deux palmes à recueillir qui nous manqueront. Dire que Bordeaux brille dans cette section n'est pas nécessaire. Il le fait au milieu d'une foule d'autres qui le suivent de près, français et étrangers, car toute la terre, je crois, est ici représentée, depuis la Scandinavie jusqu'au Cap de Bonne-

Espérance, depuis la Californie, en passant par l'Amérique et l'Ancien Continent, jusqu'à l'Océanie. Les Allemands nous inondent avec leurs lourds esprits. J'espère bien qu'ils seront battus à plate couture.

La cloche sonne, l'heure de la fermeture est arrivée. Je suis fier de mon pays, quelque attristé par de sombres prévisions. Je compte, en effet, un peu contre toute espérance, mais je compte néanmoins, avoir été quelque peu trop prophète pessimiste, et je veux croire que le ciel me le prouvera peut-être avant longtemps. Je m'associe donc, tout en souriant de la suite illogique qu'il lui donne, à la joie d'un bon ménage qui, charmé d'avoir vu briller le nom de la France sur tant d'étalages sans rivaux en divers genres, ne trouve rien de mieux, pour fêter la gloire de notre patrie, que d'aller dans un café voisin lui porter un toast en buvant de la bière anglaise ! Honnête couple !

A demain la clôture solennelle de l'Exposition.

Le concours qui vient de finir, après avoir pendant presque un semestre entier occupé l'attention publique dans notre région, a présenté un triple caractère. National exclusivement en quelques parties, il a été Européen dans d'autres, et Universel en ce qui touche les vins et liqueurs. L'on avait voulu ainsi sonder d'un côté les forces de la France, de l'autre, celle de la portion du globe offrant l'ensemble le plus complet de la civilisation, et savoir, en même temps, jusqu'à quel point la viticulture, menacée parmi nous, est, en ce moment, répandue dans le monde entier. Cette triple entreprise a, dans toutes ses parties, offert un intérêt réel, et plusieurs des branches de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des arts s'y sont trouvées bien représentées. La viticulture y a joué sans doute un rôle important, c'était de rigueur dans la Gironde, et les circonstances l'exigeaient d'ailleurs ; mais elle a été loin de

faire oublier le reste. L'exposition entière n'a cessé, depuis son ouverture jusqu'au dernier instant, d'attirer continuellement des masses de curieux et d'hommes d'étude, dont les recherches auraient été moins longues, moins fatigantes et plus fructueuses si l'agencement, comme distribution de lots, n'avait par malheur laissé beaucoup à désirer. Cette manifestation n'a pas obtenu de succès immense, comme se plaisent à le proclamer les journaux de la ville avec l'emphase un peu gasconne qui est un apanage du pays, mais elle a eu une importance réelle, et il est fâcheux que son retentissement ait, en dehors du département de la Gironde, été par trop restreint.

La belle sirène qui n'avait que de bons desseins, qui voulait montrer le port, faciliter les moyens d'y parvenir, et qui l'aura fait pour beaucoup, a fini presque en vulgaire poisson d'avril pour les Bordelais, dont l'enthousiasme, à son égard, était sans bornes. Ils s'étaient flattés d'abord qu'attiré par ses accents mélodieux, frappé de sa beauté d'après les récits qui lui parvenaient, le Président de la République allait accourir pour la contempler, lui portant félicitations et la comblant de cadeaux ; mais M. Grévy n'a pas bougé. Deux ministres étant venus dresser l'acte de naissance de l'exhibition, ceux auxquels elle a dû le jour s'étaient imaginés que trois au moins ne pouvaient manquer de se trouver à son lit de mort et de prononcer, lors de son dernier soupir, son éloge funèbre en termes dignes d'une si belle, mais trop courte vie. Toutes les bonnes choses sont trois ; donc le nombre des orateurs officiels du cabinet ne pouvait être moindre en pareille circonstance. Il n'en est venu qu'un seul, le ministre du Commerce. Il est vrai qu'il porte un nom que la gloire a rendu fameux dans toutes les parties du Monde, et que la renommée y proclame depuis plus de cent ans au bruit retentissant de sa plus sonore trompette : il s'appelle Pierre Le Grand.

Mais cette heureuse coïncidence n'a pu suffire à dissiper le désappointement des Girondins, qui n'ont pas cru voir dans l'apparition d'une simple planète ministérielle l'équivalent du soleil moscovite, dont le reflet, nominal, l'éclairait insuffisamment pour eux. De plus, il pleuvait, il faisait froid, et l'accueil a été de glace.

M. Le Grand a été reçu par les fonctionnaires qui l'ont harangué, l'ont fait déjeuner, dîner, promener un peu sur le théâtre du concours, et l'ont logé à la préfecture en lui adressant encore de beaux discours auxquels il a répondu de son mieux. Le public a regardé passer le cortège sans rien dire, puis chacun est rentré paisiblement chez soi. Point d'illuminations le soir, sauf sur les édifices municipaux et chez les employés. La population était évidemment froissée. Le délégué du gouvernement paraît l'avoir compris, car le lendemain il n'a fait en ville et sur la rade aucune des tournées inscrites au programme. Mais il n'a pu échapper aux réceptions. D'abord est arrivée une députation de quelques importateurs tout désireux qu'on permette d'introduire sans garantie sérieuse les viandes de pores américains ; compliments et belles paroles qui ne tirent pas à conséquence ne lui ont pas été ménagés. Ces délégués partis, la Chambre de Commerce est venue entretenir le ministre de projets de réformes suivant elle indispensables. De nouveau le malheureux sous-secrétaire d'Etat a prononcé quelques mots évasifs pleins de courtoisie, puis, désireux d'en finir avec de semblables visites, a été présider la distribution des récompenses, faite dans un petit local, à ceux-là seulement auxquels ont été décernés des diplômes d'honneur. Quand les autres verront-ils leur tour ? Personne ne le sait encore, et l'on s'en étonne à bon droit. Cette corvée peu longue achevée, après échange de nouvelles harangues, ou la politique a joué son rôle, M. Le Grand s'est hâté de prendre le chemin de la gare, et est

reparti sans qu'on y prit garde. Avant de s'éloigner et pour laisser des marques agréables de son passage, il a donné quatre croix d'honneur et certain nombre de palmes académiques, distinctions qui, toutes, ont été la part de membres de la Société Philomathique ou d'administrateurs de la ville, aucune d'exposants; à la grande et légitime surprise de tous.

Pendant que se passaient paisiblement ces épisodes dénués de prestige d'un voyage ministériel, on s'empressait sur les Quinconces et dans les rues pour se procurer la liste, enfin parue, des lauréats. Au fur et à mesure qu'elle se répandait, les commentaires s'accroissaient et de vives protestations éclataient dans les groupes. Le soir, dans les lieux de réunion, on ne parlait pas d'autre chose; le lendemain, la presse généralisait les débats en les envenimant encore. Il faut bien le reconnaître, si beaucoup de réclamations étaient simplement le fruit d'amours-propres blessés dans leur estime personnelle, si plusieurs sortaient des limites de la discussion par des expressions dépassant la mesure, il est impossible de ne pas avouer que beaucoup des critiques produites étaient fondées. Ajoutez à cela que la Société Philomathique ayant vu grandir ses dépenses bien plus qu'elle ne le pensait dès l'abord, s'est trouvée, dit-on, dans la nécessité de n'accorder, au lieu de médailles d'or ou d'argent, que des médailles de bronze argentées ou dorées, ce qui a fait s'accroître encore le mécontentement chez bon nombre d'exposants, trouvant mauvaise cette façon de dorer la pilule. Pendant quinze jours, Bordeaux n'a cessé de retentir des reproches arrivant de tous côtés avec aigreur et des ripostes auxquels ils donnaient lieu. Les récompenses accordées à nos Périgourdiens n'ont pas vu, fort heureusement, leur justice contestée en elle-même; seulement, on a pu trouver, peut être à bon droit, que plusieurs d'entr'elles auraient pu être élevées

pour le moins d'un degré, sans froisser personne. En voici la liste extraite du catalogue officiel, en y en rétablissant une, très positivement donnée, affichée, même par les soins des jurés, et qui ne figure pas sur la nomenclature vendue, par suite d'une inadvertance de l'imprimeur, sans doute. Cette liste nous fait d'autant plus d'honneur, que notre département ne comptait guère en tout qu'une soixantaine d'exposants, certaines branches de nos industries locales n'étant pas représentées au concours par la faute de nos industriels, d'autres ne l'étant que par un ou deux lots. Il faut ajouter encore que trois de nos compatriotes, ou de leurs délégués, étaient, ou s'étaient fait mettre, hors concours, deux comme faisant partie des juges du camp, un autre comme ayant remporté une médaille d'or à l'Exposition Universelle de Paris. Si MM. : Requier, le Directeur de la Société Générale Meulière et Fourgeaud avaient pu être primés, notre Périgord compterait au moins trois lauréats de plus parmi les vainqueurs de ce grand tournoi.

#### Médailles d'or.

*La Société départementale d'horticulture de la Dordogne*, à Périgueux (2 médailles d'or de 1<sup>re</sup> classe), une pour ses fruits, l'autre pour ses légumes.

*M. Pigeassou*, horticulteur à Périgueux, pour ses légumes.

*MM. Dufour frères*, carrossiers à Périgueux, pour voitures diverses.

#### Médaille de vermeil (1<sup>er</sup> prix.)

*La Société d'horticulture de la Dordogne* à Périgueux, précitée, pour melons.

#### Médailles d'argent.

*La Société d'horticulture de la Dordogne*, précitée, pour un lot d'immortelles.

*M. Macheny*, à Périgueux, pour ses truffes.

*MM. Bretou frères*, à Périgueux, pour plumes et duvets.

*M. Des Moutis*, à Périgueux, pour tuiles, briques, ciments et chaux hydraulique.

*M. Vieillefosse*, à Nadaillae, pour truffières artificielles et truffes.

*MM. Lespinasse frères*, à Bergerac, pour meules.

*M. Pauly*, à Mouleydier, pour meules et meulières.

*La Société Dordognaise*, à Saint-Astier, pour chaux hydraulique et ciment.

*M. A. Durand de Corbiac*, à Bergerac, pour draperie.

*MM. Doirier et C<sup>o</sup>*, à Périgueux, pour voitures.

*M. Brunet*, à Monbazillac, pour vins.

*M. Cougouille*, à Eymet, pour liqueurs.

*MM. Barabeau père et fils*, à Périgueux, pour liqueurs.

*M. Sereni*, à Bordeaux et Périgueux, pour photographies (1).

#### Médailles de bronze

*M. Garonne*, à Donzillac, pour terres réfractaires.

*M. Delpérier*, à St-Aubin-d'Issigeac, pour meules.

---

(1) Cette récompense vient, dit-on, après nouvelle délibération du jury, reconnaissant l'erreur commise à cet égard, d'être convertie en médaille d'or. Les juges du camp auraient pu modifier également bien d'autres de leurs sentences en élevant d'un degré plusieurs des palmes accordées, et en augmentant le nombre de celles-ci dans diverses séries.

*MM. Joseph et C<sup>o</sup>*, à Couze, pour plâtres et moulages.

*M. Gaillard*, à St-Médard-de-Drone, pour chaux et ciment.

*La Société civile du bassin de La Couze*, pour plâtres et moulages.

*MM. Junieres et Merlet*, à Mussidan, pour lampicns à illuminations.

*M. Vicule*, à Ribérac, pour pâtes de foie gras et de gibier.

*M. Lalbat*, à Salignac, pour truffes.

*M. Raffuit*, à Sarlat, pour huiles de noix.

*M. Brachet*, à Périgueux, pour encres économiques.

*M. Roques*, à Bergerac, pour voitures.

*M. de Monplaisir*, au Fleix, pour vins.

*M. Bouuet*, à Mussidan, pour liqueurs.

*M. Chaumette-Lapouze*, à St-Astier, pour anisette.

*M. Vergnaud*, à Périgueux, pour robinets perforateurs avec clef de sûreté.

*M. Prévôt*, à Bergerac, pour fourneaux.

#### Mentions honorables.

*M. Font-Beney*, à Couze et St-Vincent, pour kaolin.

*M. Boucou*, à Siorac-de-Belvès, pour terres réfractaires.

*M. Pageyral*, à Tayaac, pour kaolin.

*M. Faucon*, à Molière, pour kaolin.

*M. Montus*, à Bergerac, pour sièges élastiques de wagons.

*M. Tournier*, à Sarlat, pour chaux grasse et hydraulique.

*M. Carré*, à Bergerac, pour encaustiques.

*M. Bardonneau*, à Vergt, pour cuirs à semelles.

*M. Amoureux*, à la Moulue, pour pierres lithographiques.

*M. Meynardie de Lavaysse*, à La Madeleine, pour pierres lithographiques.

*MM. Pauliac et C<sup>o</sup>*, à Bergerac, pour jantes et roues cintrées.

*M. Lachaud*, à Hautefort, pour freins élastiques.

*M. Lusignan*, à Bergerac, pour vins.

*M. Delcroz*, à La Linde, pour vins.

*M. Fargues*, à Belyès, pour curaçao périgord.

*M. Clovis Raymond*, à Villamblard, pour anisette.

*MM. Renier et Palalo*, à Bergerac, pour liqueurs.

*M. Jacques Fénelon*, à Musidan, pour eau de noix.

*M. Brachet*, précité, à Périgueux, pour eau de noix.

*M. Claverie (1)*, à St-Sicaire canton de Saint-Aulaye, pour vins.

*M. Ferrari*, médecin-dentiste à Périgueux et Bordeaux.

*M. Cahuet-Bris*, à Nontron, pour bitter.

*M. Delas*, au Lardin, près Terrasson, pour chaux et briques.

---

(1) Classe à tort comme exposant de la Charente.

Cinquante et sept ! C'est, on le voit, à bien peu de chose près, le nombre de ceux de nos compatriotes qui ont pris part à l'Exposition. Encore faut-il de nouveau faire observer que MM. Requier, de Périgueux, et le directeur de la *Société des Meuliers de France*, qui comprend dans son cercle d'action, les carrières de Domme, dont les produits figurent à l'Exposition, étaient hors concours comme membres du jury ; que MM. Fourgeaud et Lacoste, de Périgueux, exposants de liqueurs, l'étaient également, ayant obtenu la grande médaille d'or à l'Exposition Universelle de Paris en 1878 et que ce fait porte réellement à trois de plus, lesquels auraient à coup sûr été récompensés.

sés en première ligne, le chiffre de nos lauréats soit à soixante, sur un total de 63 concurrents périgourdiens prenant part à la lutte (1). Que nos industriels, nos jardiniers et nos agriculteurs ne craignent donc pas de se montrer dans les grandes épreuves. Ils sont de force à s'y distinguer, et l'on doit d'ailleurs toujours rechercher l'occasion de s'instruire et de progresser en se mesurant avec de redoutables émules.

Les viticulteurs ont reçu force médailles et mentions. N'y en a-t-il pas eu, peut-être, relativement, un peu trop pour la Gironde ? Le nombre et la valeur des palmes ne sont-ils pas restés, par contre, au-dessous quelque peu de ce que l'on augurait pour les autres départements ? J'ai entendu formuler des plaintes à cet égard et plusieurs se sont fait jour avec éclat par la voie de la presse. Les Bordelais, c'est tout naturel, considèrent leurs vins comme les premiers du monde, et des jurés étrangers ont pu, par courtoisie envers leurs hôtes, pencher légèrement en leur faveur, ne voulant pas les contrister. En ce qui concerne les vins des autres nations que la nôtre, chacun peut, en compulsant la liste des lauréats, constater combien leurs triomphes sont nombreux. Il ne leur a pas été distribué moins de seize diplômes d'honneur, attribués à l'Autriche, à l'Espagne, à la Grèce, à l'Italie, à la Serbie, à la Turquie, à la Société espagnole de Sagonte-Valence, à la députation espagnole de la Navarre, à la ville de Tripolitza (Grèce), à l'île de Chypre, au Comité de Lanarca (Chypre) à celui de Bude et Pesth (Hongrie), à la Chambre de Commerce de

---

(1) On m'assure qu'un autre fabricant de liqueurs de la Dordogne, M. Doche, est dans le même cas. Nouvel honneur pour notre département.

Ajoutons que les tabacs de la Dordogne, présentés par l'administration et fort admirés, étaient hors concours.

Luca (Italie), au Chili (Amérique du Sud), à la Société de l'Australie du Sud (Océanie), au gouvernement colonial de Victoria (Australie).

De plus, l'Allemagne a reçu deux médailles d'or, six d'argent, trois de bronze, l'Australie 16 médailles d'or, 28 d'argent, 23 de bronze et une mention honorable. L'Autriche-Hongrie, 5 médailles d'or, 4 d'argent, 10 de bronze, 7 mentions honorables; la Bulgarie, 1 médaille d'argent, 5 de bronze, 8 mentions honorables; le Cap de Bonne-Espérance (Afrique Méridionale), 1 médaille d'or, 2 d'argent; le Chili, 4 médailles d'or, 7 d'argent, 3 de bronze, 4 mentions honorables; l'Espagne, en bloc 16 médailles d'or, 15 d'argent, et 13 de bronze, 27 mentions honorables, et en outre pour la Navarre, 3 médailles d'or, 12 d'argent, 26 de bronze, 35 mentions honorables; pour la province de Sagonte 5 médailles d'or, 3 d'argent, 5 de bronze, 10 mentions honorables, pour les îles Baléares, 1 médaille de bronze, et pour les îles Canaries, deux médailles d'or. Ce qui fait pour cette seule puissance, le modeste contingent de 176 récompenses, savoir : trois diplômes d'honneur, comme il a été dit plus haut, 26 médailles d'or, 30 d'argent, 35 de bronze, et 72 mentions honorables ! L'Espagne, qu'on y pense, est à nos portes. Le Portugal a 2 médailles d'or, 7 d'argent, 5 de bronze, et en plus, pour l'île de Madère, 2 médailles d'or; la Russie, 1 médaille d'or. La Roumanie, 1 médaille de bronze; la Serbie, 2 médailles d'or, 3 médailles d'argent, 4 de bronze, 3 mentions honorables; la République-Argentine (Amérique du Sud), 1 médaille d'argent; l'Italie (Sardaigne et Sicile comprises) 5 médailles d'or, 10 d'argent, 15 de bronze, 15 mentions honorables (encore une voisine dont il faut se méfier); la Grèce 2 médailles d'or, 10 d'argent, onze de bronze, et cinq mentions honorables.

Total pour la viticulture étrangère : 16 diplômes d'hon-

neur, 68 médailles d'or, 113 d'argent, 130 de bronze, 439 mentions honorables. Ensemble 467 récompenses ! Avouons que ce chiffre donne à réfléchir ; cela d'autant plus que plusieurs d'entre les États auxquels ces prix ont été décernés ne produisaient pas de vin, il y a quarante ou cinquante ans. On remarquera surtout parmi eux l'Australie, qui n'a pas moins de 80 prix, dont deux diplômes d'honneur et 16 médailles d'or ! Notons également, en Amérique, les Provinces-Argentines et le Chili ; en Europe, la Russie ; tandis que l'Espagne, l'Italie, les Provinces Danubiennes et la Grèce ont largement augmenté leur production. Ainsi le nombre des fournisseurs s'accroît ; le chiffre de nos clients diminue. Remarquons-le, beaucoup des médailles attribuées le sont à titre de *Progrès*, ce qui doit encore appeler davantage notre attention. En effet, non seulement la quantité des vins produits par nos anciens acheteurs s'augmente, mais encore la qualité de ces liquides va s'améliorant de jour en jour. L'énuméré des prix accordés le constate nettement, en même temps qu'il prouve que nos débouchés s'amoindrissent, comme je le faisais observer tout à l'heure. Ce sont là des constatations évidentes contre lesquelles les arguties et les sophismes des amis du *fac niente*, de la routine et de l'aveuglement ne peuvent rien. Il faut désormais deux choses : la première, que les agriculteurs de nos départements viticoles s'attachent avant tout à produire des vins de qualité ; la seconde, qu'ils ne plantent que dans des endroits favorables à celle-ci, de même qu'à une quantité de récolte suffisante, sans s'attacher à l'exubérance, souvent nuisible, et que, ne basant plus leur espoir et leurs opérations de culture à peu près exclusivement sur l'arbrisseau qui fit jusqu'à ce jour presque seul l'objet de leurs soins et a fait leur fortune longtemps, il ne négligent plus les autres ressources qu'ils peuvent tirer du sol. Les masses d'eaux-de-vie, d'alcools, de liqueurs et les boissons spiri-

tueuses, de l'étranger, placées sous nos yeux, nous donnent même leçon.

En ouvrant l'Exposition qui s'achève, la Société Philomathique de Bordeaux est entrée dans une voie féconde. Sans doute son entreprise a été loin d'atteindre à la perfection du premier coup. L'œuvre a présenté des lacunes importantes et de nombreuses fautes de détail. Il est à désirer que les unes se comblient à l'avenir, que les autres ne se renouvellent pas. Les organisateurs, instruits par l'expérience, auront désormais à mieux équilibrer les recettes prévues avec les dépenses probables, de manière à ne pas être obligés, au dernier instant, de faire des économies sur la valeur des récompenses promises au début. Ils devront veiller à une meilleure classification des lots, à un agencement plus rationnel des objets exposés, à faire un choix mieux compris d'hommes, non plus honorables, cela ne se pourrait, mais plus compétents dans chaque classe de juges, de sorte que l'on ne voie plus, par exemple, dans deux sections rapprochées ayant à statuer sur le mérite d'instruments devant servir au même emploi dans l'une et dans l'autre, décerner à la fois, à un même engin, par un jury, une mention honorable et par l'autre une médaille de vermeil ! On devra se garder de faire juger les exposants par les connaissances de ces derniers, ce qui est pour les jurés un embarras véritable, pouvant, contre leur gré, les porter soit à trop d'indulgence, soit à trop de sévérité, tout au contraire, pour tâcher de se soustraire vis-à-vis du public au soupçon de partialité envers des compatriotes et des amis ; il faudra moins embrouiller l'horticulture, accorder une place mieux comprise, plus complète à l'agriculture, favoriser davantage l'exhibition des trésors de l'art ancien, en attribuant des récompenses à ceux qui dans cette série auront des lots remarquables ; faire une part spéciale aux beaux-arts, introduire une distinction sévère entre les prix

décernés aux producteurs et ceux accordés aux simples entrepositaires ou marchands. Il y aura lieu de modifier le programme sur plusieurs points dans l'intérêt des exposants et des visiteurs. Mais ces réserves faites, il faut reconnaître que les imperfections d'un début n'ôtent rien à la valeur de l'épreuve, et que de celle-ci découlent, naturellement pour tous, des enseignements positifs, à quelques-uns mêmes desquels les organisateurs ne s'attendaient peut-être pas.

Si les revendications des exposants se trouvant lésés, plusieurs à tort sans doute, d'autres avec raison, par les décisions des jurés, et les plaidoyers des défenseurs de ceux-ci se font jour largement dans les groupes nombreux qui s'occupent de l'Exposition close à peine et qui a été l'objet de longues et légitimes études de leur part, le commerce de son côté ne se fait pas faute d'élever hautement la voix pour se plaindre du tort que lui cause, et il est considérable, l'emplacement singulièrement choisi pour la grande foire d'octobre, qui dure tout un mois et qui d'habitude a les Quinconces pour théâtre. Cette fois, le local ordinaire de l'exhibition, se tenant à cette époque, ayant été pris pour l'installation du concours de la Société Philomathique, on a eu l'idée, pour le moins étrange, au lieu de réserver aux vendeurs forains une place pour eux satisfaisante en ville, de les transférer dans le quartier excentrique de la Paludate, au bord de l'eau ! C'est loin et par le temps qu'il fait, on peut s'imaginer quel aspect présentent les groupes de baraques-boutiques, auxquelles, plus que les visiteurs, peu soucieux d'aller les contempler en barques, la Garonne grossie par les averses vient fréquemment rendre hommage, du moins dans la partie basse de la rive, vers les anciens chantiers de construction de navires, tandis que sur la pente reliant la voie publique au quai, les torrents descendant des rues forment un

courant limoneux allant rejoindre le fleuve non moins bourbeux qui conduit à la mer, en longue ligne, torrentielle d'abord, puis de navigation, toutes les alluvions des Pyrénées, de la Gascogne, du Haut-Languedoc et de la Guienne, lesquelles arrivent en ce moment en masse charriées par la Garonne. On dirait, par instants, près de l'ancien hospice des Enfants-Trouvés, en voyant les bâtisses de bois pavisées émerger de l'onde, une cité lacustre, des temps préhistoriques, transportée là comme par enchantement, et qui sur ses étalages, chose bizarre, offrirait mille produits de la civilisation actuelle. Les extrêmes se touchent et c'est tort curieux. Les intempéries aidées par le mauvais choix de l'endroit, ayant paralysé les transactions de cette réunion populaire pendant le mois qui vient de finir, on a prolongé sa durée et maintenant elle tâche de jouer honorablement de son reste. Cependant on n'y va guère encore, et c'est dommage. Aujourd'hui pourtant, le soleil, paraissant de bonne humeur, il y a plus de monde, et les saltimbanques, mis en joie par sa vue, font un vacarme infernal afin d'attirer la foule. Celle-ci n'est pas grande; toutefois, d'honnêtes amateurs, des mères de famille suivies d'une bande alerte d'enfants qui ne craignent pas la boue, s'arrêtent devant quelques tables où sont en piles jouets et gâteaux, objets qui ne tentent pas en vain les petits promeneurs. Mais la masse la plus grande des visiteurs se presse autour d'un théâtre en plein vent, ou certain indigène du Midi de la France, sentant l'ail d'une lieue, parlant avec un accent provençal des plus marqués, tatoué sur la figure et aux bras, le corps démi-nu, peint en rouge, ayant un diadème de plumes sur la tête, est censé représenter un sauvage cannibale, ne se nourrissant que de chair fraîche crue et affectionnant en particulier celle des marmots, ce qui fait frissonner les bonnes femmes. Il faut voir les airs épouvantés avec les-

quels elles considèrent cet anthropophage, qui tout à l'heure soupera fort bien avec des haricots et un fort morceau de saucisson. Sa vue me fait sourire en me rappelant l'aventure d'un brave marin breton qui, se trouvant à pareille représentation, il y a bien des années, dans une ville où je passais, y fut le héros d'une double escroquerie des mieux réussies, au début du moins, de la part d'un fils, en apparence naïf, d'Albion, qui considérait avec lui les faits et gestes d'un ogre prétendu, sur le champ de foire. Le dit filou, cherchant à ne pas perdre son temps, s'exclamait avec une feinte terreur, que « cette sauvage elle était véritablement ioune sauvage dangierouse, mais là beaucoup, beaucoup ! » Sur quoi notre honnête armoricain le moriginant, lui déclara qu'il n'y connaissait rien, que ce soi-disant Océanien était un Gascon tout simplement et que lui le savait à coup sûr, attendu qu'il avait vu de vrais cannibales dans leur pays même, à la suite d'un naufrage où, jeté sur la côte tout meurtri, sans connaissance, il ne s'était réveillé qu'en sentant une vive douleur au bas des reins, où ayant porté la main il avait constaté qu'il lui manquait un morceau. Ce fragment de sa personne cuisait sur un feu clair et embaumait. « A côté, un individu très laid, de très mauvaise mine, aussi déplaisant qu'un Anglais, quoi ! dansait en se frottant les mains et le nez en signe de satisfaction. — Ah ! ah ! m'écriais-je, ajouta le digne matelot, tu comptes m'absorber en détail, farceur d'Indien, moi Yves, fils de la Bretagne où l'on déteste les goddems !

» Aussitôt je prends ma tabatière, je l'ouvre, je lui jette dans les yeux toute la poudre qu'elle contenait, et le voilà qui tourne, qui tourne, qui éternue, qui ne sait plus où il est. Alors je lui lance mon harpon, je l'entraîne et le flanque au fin fond de l'eau, là où je voudrais voir tous tes compatriotes, Anglais de mon cœur ! Un requin se trouvait là qui n'en fit qu'une bouchée. C'est bien ! Alors je m'ap-

proche du brasier, et, dame! j'avais faim, ça sentait bon, et je me dis que mon déjeuner allait me réconforter. C'était excellent! Ça me redonna des forces et je pus, avec le canot du gremlin que j'avais noyé, gagner un gros brick qui était en vue; je fus bien soigné et le morceau revint à sa place; seulement il s'était, en cuisant, un peu retiré naturellement; ce qui fait que j'ai quelque peine à remuer la jambe droite. Tiens, tête plutôt, Goddem! Là à tribord.» — C'est vrai, dit l'Anglais en poussant un aoh! de commisération, et il s'éloigna levant les yeux et les mains au ciel avec un air de pitié profonde. « Avouez, dit un auditeur, que vous lui avez fait avaler une jolie blague, à ce digne fils de John Bull! Il faut que je vous offre celle-ci en mémoire du fait, » et il lui en remit en effet une toute neuve qu'il venait d'acheter dans un magasin à côté. Yves enchanté ne voulut cependant accepter qu'après avoir payé une *tournee* en signe de reconnaissance. Les deux amis improvisés trinquèrent ensemble. Mais quand le marin voulut payer, son porte-monnaie lui avait faussé compagnie. « Ah! canaille de filou, Anglais fini! tu m'as volé; tu l'as permis de subtiliser son argent à un brave Breton! Que je te trouve et tu vas voir! » Ce disant il l'aperçoit qui guettait à deux pas de là nouvelle proie. S'approcher du quidam à pas de loup, le saisir par le cou, le renverser au moyen d'un croc en jambe des plus savamment exécutés, fut l'affaire d'un instant. — « Fils de chien, rends-moi ce que tu m'as dérobé et viens avec moi. Que je te fouille d'abord! Allons! » Le porte-monnaie fut retrouvé dans la poche du larron, placé tout à côté d'une autre bourse bien garnie. — « Encore un autre que tu as filouté avec ton air innocent, misérable! A qui as-tu pris cela? » — Ah! dit l'Anglais en pleurant, c'est à un gros Allemand qui passait là tout à l'heure. — « Tu as volé un Teuffel? C'est vrai? » — Yès! Yès! — « Tope-là, mon

garçon, embrasse-moi ! Je te pardonne. C'est mal fait tout de même d'avoir volé même un être qui mange de la choucroute et qui vante toujours Blucher en nous cassant la tête avec des tirades sur Waterloo. Non, ce n'est pas bien ! Reconnaîtrais-tu cet animal ? » — Aoh ! yès ! yès ! tiennes : voilà Joui qu'il être précisément là-bas, là-bas : ce être ce gros monsieur que vos voyez ! — « Eh bien ! voilà la bourse. Va la lui rendre et pare à virer. File ! » — Le picpocket attendri se jette au cou d'Yves, va trouver le gros Teuton et lui remet le magot. Puis tous deux se tournant font un énorme pied de nez à notre matelot, en lui montrant son porte-monnaie que John le naïf vient de lui enlever de nouveau en l'embrassant, et s'éclipsent en courant, au coin d'une rue. Mais Yves, quoiqu'il en dit, était leste encore ; il se mit à leur poursuite, et eut bientôt rejoint au moins l'un d'eux, car j'entendis de loin sa voix tonnante, accompagnée de coups de poing solides. Probablement il sera rentré dans son avoir.

En m'éloignant ainsi, j'évoquais un gai souvenir de jeunesse. L'aigre jeunesse écoulée depuis longtemps ! et que de tristes choses j'ai vues depuis qui m'ont assombri ! que de douleurs ont fondu sur moi ! Je n'ai même plus de demeure fixe à présent. J'ai quitté, voilà bien des années, mon vieux Monplaisir pour aller demeurer à Périgueux, et y vivre en locataire, comme un étranger auprès de mon berceau ! Après Périgueux, je me suis arrêté sur le rocher d'Aucors. Je viens de l'abandonner peut-être à jamais ! Où se terminera ma course vagabonde ?

De ma *garenne arrachée*,  
Pauvre feuille desséchée,  
Où vais-je ? — je n'en sais rien,  
.....  
Je vais où va toute chose,  
Où va la feuille de rose  
Et la feuille de laurier.

En attendant de m'éteindre, je ne sais où ni comment, je me rends à Sarlat. C'est là que le sort m'entraîne en cet instant, au pied d'une hauteur qui m'est chère, que de doux et tristes souvenirs rendent sacrée pour moi. Combien de temps y resterai-je, quelle y sera ma destinée ? Quelle sera celle de ceux qui vont y vivre avec moi ? Je l'ignore. Que Dieu les protège et me console !

Le convoi court à travers des plateaux fangeux, où la ravine, fille des pluies torrentielles, a creusé de larges sillons et dans des plaines ces jours-ci largement submergées à droite et à gauche de la Garonne, de la Dordogne et de l'Isle. Le phylloxéra, dit-on, craint l'eau et ne peut la supporter long-temps. Alors il devrait disparaître, ou bien avoir vu périr, tout au moins, plus des deux tiers de ses légions, cette année. Cependant à Libourne, à St-Emilion, à Castillon, lorsque le train s'arrête, j'entends chacun se plaindre des ravages qu'il ne discontinue pas de causer, et émettre des doutes sur l'atténuation de ce fléau par suite des inondations. L'année dernière, un congrès de savants et d'expérimentateurs eut lieu solennellement contre lui, de même que contre les maladies cryptogamiques; qui lui servent agréablement de cortège. Les délégués à cette réunion ne furent pas au nombre de moins de 1,225, venus de tous les points de la France, qui seule en compta 946; ceux de divers Etats de l'Europe, et même des Etats-Unis d'Amérique, formaient un contingent de 279. Le Périgord y avait vingt-sept représentants. Les séances se succédèrent bien remplies, matin et soir, pendant vingt jours entiers; des mémoires pleins d'intérêt furent lus, des observations de grande valeur furent faites, deux explorations à la campagne furent organisées, l'une en vue de la constatation des résultats acquis par l'emploi de la submersion ou du sulfate de car-

bone, l'autre dans le but de visiter des collections de vignes américaines. Enfin, une grande excursion finale eut pour objet de permettre de parcourir des vignobles traités par divers moyens, ainsi que d'autres reconstitués sur racines américaines. Pendant la tenue du congrès, une exposition de vignes malades, d'insectes, d'insecticides, de machines, de greffoirs, d'engrais, de vignes américaines, eut lieu. Le compte-rendu des travaux de cette importante réunion, édité chez MM. Feret et fils à Bordeaux, et Masson à Paris, est sous mes yeux. Il remplit un fort volume de plus de 600 pages grand in-4°, sur la couverture et les gardes duquel figure l'ennemi, l'insaisissable phylloxéra, grossi par le microscope des centaines et des centaines de fois, à l'air narquois, pourvu d'ailes, prêt à s'envoler pour des déprédations nouvelles, comme il ne l'a que trop fait depuis. Cet ouvrage renferme d'utiles documents, très bons à consulter, et parmi les lauréats récompensés à la suite des travaux et de l'exposition, l'on voit avec plaisir figurer, au nombre de ceux appartenant à notre région, notamment : M<sup>me</sup> Poinso, aux Amereaux, près Libourne, à laquelle un diplôme d'honneur a été décerné pour services rendus à la viticulture par ses travaux importants de greffage et pour ses plants américains employés comme porte-greffes. M. Laliman, à La Tourate, près Bordeaux, qui a obtenu une médaille d'or pour sa collection de vignes américaines ; M. Ribeau, pépiniériste, à Lormont, près Bordeaux, qui a reçu même récompense pour ses plants américains et français, greffés sur vignes américaines ; M. Mazeau, à St-Philippe-d'Aiguille (Gironde), médaille de vermeil pour vignes greffées sur américaines ; M. Fontaneau, pépiniériste au Carbon-Blanc (Gironde), médaille d'argent pour ses greffes à l'anglaise, et sa manière intelligente de cultiver les cépages américains. M. Ballan, à Ste-Croix-du-Mont (Gironde), a vu la médaille d'or récom-

penser sa nouvelle machine à faire la greffe à l'anglaise, à fente et à cheval, et ses tenailles pour greffer les pieds difformes; M. Despujols, à St-Philippe-d'Aiguille (Gironde), a eu une médaille de vermeil pour son instrument faisant la fente renversée et d'un usage très facile; M. Gratereau, à St-Sulpice-de-Cognac (Charente), et M. Fonteneau, à Beaulieu, près Chermignac (Charente-Inférieure), ont reçu chacun une médaille d'argent, le premier pour sa machine à pratiquer la greffe à l'anglaise, le second pour ses petits modèles de réchauds-verticaux favorisant l'enracinement des cépages américains. Les vins américains ont valu la médaille d'or à M. Piola, au château de Meynard, près Libourne, pour son importante collection d'espèces les plus variées de vins américains. Pour le sulfure de carbone, MM. G. Coutant et Eugène Avril, à Bordeaux, ont reçu la médaille d'argent: notre compatriote M. Gérard, à l'usine de l'Alba, à Bergerac, semblable récompense pour sa fabrication de cet insecticide. Le sulfo-carbonate a mérité la médaille d'or à la *Société nationale contre le phylloxéra*, dont le siège est à Paris, et qui a pour administrateurs MM. Mouillefert et Humbert, dont les actes ne sont pas inconnus dans la Dordogne. M. Philippe Boiteau fils, à Villegouge (Gironde), a vu récompenser par une médaille d'argent son pal injecteur de sulfure de carbone. Pour les engrais, les principales récompenses ont été à la *Société anonyme des produits chimiques agricoles*, administrateurs MM. Joulié et Lagache, à Bordeaux, médaille d'or, et à M. Jaille, d'Agen, médaille de vermeil. Enfin, les machines élévatoires, en vue de la submersion, ont fait accorder deux médailles d'argent, la première à M. Célestin Roy, à Saint-Ciers-Lalande (Gironde), pour sa pompe système Lawrence avec locomobile Clayton et Suttelleworth, et la seconde à M. Rengade, d'Agen, pour sa pompe système Aversencq, avec locomobile Bergeys, à condensation. L'on voit que nos

praticiens et mécaniciens du Sud-Ouest sont à l'œuvre avec ardeur et succès. Espérons que celui-ci se complètera bientôt et que nos vignobles, bien près de la mort, reviendront avant peu brillamment à la vie, grâce à de communes, actives, incessantes et heureuses recherches.

Nous avons passé la Lidoire, enfin me voilà rentré en Périgord. Le canton dordognien de Vélines est derrière nous déjà, de même que le point girondin, où s'étale Ste-Foy. Je vais m'arrêter un instant chez un des nôtres.

A La Monzie-St-Martin, je descends de wagon au milieu de torrents de pluie, et prie l'employé de la station de vouloir bien abriter dans un coin mes menus bagages que je reprendrai dans quelques heures, en revenant de Lestenaque. Cette requête paraît le contrarier, à ma grande surprise, car jusqu'à présent on ne m'a jamais opposé de difficulté nulle part pour acquiescer à un désir qui n'a rien d'onéreux ni de fatigant pour personne. Il me répond que je n'ai qu'à les prendre et à les emporter chez moi, puisqu'ils ne sont enregistrés que jusqu'ici, et que je les ferai peser et partir de nouveau en les rapportant quand je reviendrai. Je suppose qu'il n'a pas compris et que je me suis mal expliqué, je lui expose en conséquence de rechef la situation, mais je n'y gagne rien, et il ne me semble nullement être prêt à s'adoucir. Alors, ne voulant plus insister, je m'empare de mes paquets, les lie les uns aux autres et m'apprête à les charger sur mes bras et mes épaules. En ce moment apparaît M. Planteau qui m'attendait, et que le coup de sifflet de la locomotive arrivant a fait venir à mon avance. Il me contraint à lui céder une partie de mon fardeau, dont il se charge obligeamment, pendant que je garde le reste, et nous voilà partis. Nous arrivons à l'habitation qui, je l'ai dit dernièrement, est en reconstruction; de larges trottoirs la bordent. Sans trop

regarder je mets le pied dessus et je m'enfonce dans l'eau jusqu'à mi-jambe. C'est agréable d'être myope ! Les trottoirs n'avaient encore que la bordure en pierre de taille, de sorte qu'entre la maison et eux, il restait un espace vide, mais assez profond, que les averses avaient rempli, l'eau reflétant la muraille, ce qui m'avait fait croire qu'ils étaient achevés. Mon hôte s'empresse de m'aider à me dégager, me conduit dans une pièce où flambe un bon feu clair, et où, grâce à la mauvaise humeur du gardien de la gare, ayant ma valise avec moi, je change de chaussures et de pantalon, ce qui me préserve peut-être d'une fluxion de poitrine, et voilà comment petit malheur est souvent bon à quelque chose. Ma toilette finie, j'entre au salon, et me place auprès de la cheminée; nous causons un instant en nous chauffant, puis, sur ma demande, M. Planteau veut bien me montrer ses constructions rurales. En 1872, M. de La Massardière, rapporteur de la Commission chargée d'attribuer, en Périgord, le grand prix régional de culture qui fut, comme on le sait, la part de mon amphytrion, les dépeignait en ces termes :

« Les bâtiments ruraux sont considérables et bien établis : dispersés au début dans trois corps de ferme, ils étaient très incommodes et insuffisants ; M. Planteau s'étant rendu un compte aussi exact que possible des besoins de son exploitation, devint lui-même son architecte en dressant un plan d'ensemble et de détail. Il fit d'abord construire sur le côté ouest de la cour d'exploitation, une grange pouvant contenir 28 têtes de bétail et 12 veaux, avec chambres de domestiques. De larges passages facilitent le service des fourrages et des fumiers. Au-dessus de l'étable règne la grange, proprement dite, destinée à recevoir les fourrages secs. Une pente douce y donne accès, ce qui permet aux charrettes d'y arriver facilement et d'effectuer la rentrée des foin de la manière la plus prompte et la plus commode. Une porcherie parfaitement installée, contient dix loges à pores, avec cours, bassins, auges en fonte et corridor inté-

rieur pour le service. Une écurie avec mangeoires en fonte pouvant contenir huit chevaux, avec chambre pour le charretier, est attenante aux servitudes vinaires. Toutes les matières liquides provenant de ces divers bâtiments s'é coulent au moyen de caniveaux souterrains dans la citerne à purin ; des regards placés de distance en distance, permettent de vérifier l'état des canaux et d'enlever facilement ce qui pourrait les obstruer. Au couchant de la grange se trouve la plate-forme aux fumiers ; elle est bétonnée et défendue des ardeurs du soleil par des treilles qui l'ombragent l'été, et contre l'invasion des eaux pluviales par des talus suffisamment relevés. Une citerne à purin placée au milieu, est munie d'une pompe servant à l'arrosage fréquent des fumiers, sur lesquels sont répandus, par couches, des cendres et du plâtre. Le poulailler, en plein midi, dont le rez-de-chaussée, divisé en cinq compartiments, sert aux pondeuses, aux poules-mères, aux poussins et aux canards, est clôturé par des treillis en fil de fer. Un grand bassin rempli d'eau occupe le centre de la cour, et tous les soins sont apportés pour entretenir partout la plus grande propreté. Un petit bâtiment renfermant un nombre considérable de lapins, est établi, avec loges séparées, sur un fort carrelage, de manière à faciliter le nettoyage.

» Sur le côté nord, se trouvent les servitudes vinaires, se composant d'un vendangeoir de 42 mètres carrés, avec chaussée extérieure pour décharger la vendange dans une fouloire d'où elle tombe dans les cuves. Un chaix y attendant peut recevoir 200 barriques sur le sol, et un millier en les engerbant ; le tout est surmonté de greniers servant de magasins pour les grains ou diverses denrées (1). Vis à vis se trouve le hangar à serrer les gerbes, avec pièces séparées pour déposer les grains à l'époque du battage, servant également l'hiver pour le travail du coupe-racines, du hache-paille et du concasseur, le tout commandé par le

---

(1) L'un de ces greniers, fort bien agencé dans ce but, a servi longtemps de séchoir pour le tabac, plante que M. Planteau, je l'ai dit, ne cultive plus.

manège Pinet. Au-dessous de cette pièce existe, en contre-bas, un cellier pouvant contenir cent mille kilogrammes de racines.

» Les bâtiments destinés au personnel ont été également réparés et agrandis. Une chaudière de la contenance de dix hectolitres, placée sous un petit hangar et adossée à la cheminée de la cuisine de la cantine où les ouvriers prennent leur repas, sert à faire cuire à la vapeur la nourriture nécessaire à la porcherie et à une portion du bétail.

» L'eau nécessaire aux besoins du ménage et de l'exploitation ne pouvait être fournie par les puits qui existaient alors ; mais les études faites sur les terrains environnants donnaient l'espoir que des sources devaient exister à moins de six mètres de profondeur. On se mit donc à l'œuvre, et en effet, la couche graveleuse une fois percée, on rencontra les couches tuffacées qui mirent à jour plusieurs courants d'une abondance telle que le niveau constant de un mètre 30 centimètres existant dans la citerne, permet, au moyen de la pompe, d'élever l'eau dans les réservoirs d'où elle se développe sur tous les points où le besoin s'en fait sentir. »

M. de la Massardière parle ici de la maison d'habitation telle qu'elle était alors, mais qui depuis a changé de face, et il ajoute : « Mais au point de vue agricole, nous avons surtout remarqué une laiterie parfaitement installée, à laquelle M<sup>me</sup> Planteau apporte le soin le plus assidu (1). En somme, des bosquets bien venants, un jardin bien entretenu, un ordre parfait, régnant sur tous les points des domaines, font de Lestenaque un ensemble que l'on prend plaisir à visiter. »

---

(1) M<sup>me</sup> Planteau mourut quelque temps après, laissant un grand vide dans le cœur de son excellent époux et dans l'administration de l'intérieur de la propriété. Par suite de son décès, la laiterie fut supprimée pendant plusieurs années, elle a été rétablie depuis.

A cette installation, dont le détail est le résumé de celui qu'on présenta lors du concours départemental cultural de 1863, ouvert par notre Société pour l'arrondissement de Bergerac, concours qui valut alors à M. Planteau le prix d'honneur de notre association pour cette circonscription, il n'a pour ainsi dire été fait jusqu'à présent aucun changement important. Cela n'était pas nécessaire tant elle répond encore, ayant été, dès le principe, bien comprise et bien exécutée, aux besoins actuels du moment. La seule modification importante qui y ait été apportée consiste dans l'agrandissement de la fosse à fumier, sur toute la longueur de laquelle on a continué la citerne à purin qui, au lieu de 2 mètres cubes de contenance, est portée par suite à 50, amélioration qu'on ne saurait trop approuver. De plus, quelques bâtiments dont une parente avait l'usufruit, ont, au moyen d'un arrangement avec celle-ci, été joints à ceux de la ferme, restaurés et appropriés au logement des domestiques et d'un tonnelier, avec magasin et atelier pour ce dernier; le tout est construit sans luxe, mais avec une rare intelligence et bien approprié à sa destination.

Au moment de ma visite, l'étable des bêtes à cornes contenait 26 grosses têtes, savoir : un taureau, 2 bœufs à l'engrais, 4 de labour, 1 vache réformée à l'engrais, 13 vaches pour la production et 5 génisses. Toutes recevaient, en cette saison, un mélange de betteraves et de foin haché, fermentés dans des tonneaux rangés le long du corridor, et du foin en nature. La ration journalière de chacune était de 20 kil. de betteraves et de 12 de foin, total pour les bêtes adultes 520 kilogrammes de betteraves et 312 environ de foin par 24 heures. Les bêtes à l'engrais, les jeunes veaux et les vaches qui venaient de mettre bas recevaient en outre un peu de son et de farine de seigle. M. Planteau, qui depuis la perte regrettable de M<sup>me</sup> Planteau, avait renoncé à sa laiterie, l'a rétablie maintenant, trouvant la vente des

veaux moins avantageuse, malgré la difficulté qu'on éprouve parfois, dans sa contrée, à placer le beurre et surtout à en être payé. Avec le beurre, il débite aussi du lait en nature pour ses voisins, qui n'en trouvent pas aux environs. Le lait écrémé pour la fabrication du beurre sert à l'alimentation des porcs. En 1870, M. Planteau fit venir un taureau durham, et depuis ce temps, il fait choix pour son étable des meilleurs de ceux qui naissent chez lui. Le sang anglais domine encore parmi ses vaches malgré cela, dit-il, et quoiqu'il ait cependant acheté une fois un taureau limousin. Il m'a paru pourtant que ses bêtes laitières, surtout les plus jeunes, revenaient presque entièrement au type primitif de leur race, la parthenaise, et c'est, à mon avis, pour le mieux. Je crois que les tribus de bêtes à cornes anglaises n'ont aucune bonne influence ici, surtout dans une vacherie où l'on vise principalement à avoir beaucoup de lait, et *beurrier*. Le durham peut donner naissance à des veaux un peu plus précoces pour la boucherie; avec le limousin, on obtient des animaux préférables comme mérite en viande; mais si l'on veut avoir une qualité supérieure de lait et d'excellent beurre, il me semble qu'avec de belles gâtinaises (parthenaises) d'élite, je voudrais placer dans mes rangs de crèches des cotentines bien conformées avec parfois, sinon toujours, un taureau breton, afin que mes produits de laiterie eussent la belle couleur et la finesse de goût que l'on recherche dans notre département et qui sont le partage, surtout, de la charmante, mais un peu minuscule, tribu de l'espèce bovine ayant pour patrie le Morbihan. La petitesse du mâle ne nuit pas à l'abondance de la sécrétion laitière, non plus qu'à la taille des veaux que l'on veut conserver. Si pour d'autres motifs cependant on tenait à plus de corpulence du père, qui d'ailleurs ne doit pas être de grosseur au-dessus de la moyenne, je choiserais un

taureau de sous-race gâtinaise ou bien un normand, à l'exclusion de tout autre de famille différente, soit de la Grande-Bretagne, soit de n'importe ailleurs, puisqu'il ne s'agit ici que de reproducteurs pris en vue du laitage et non pour le travail et l'étal. Le limousin n'aurait de place ici, de temps en temps, que pour maintenir chez les produits femelles l'aptitude comme bêtes de trait auxiliaires, dans certaines opérations où un renfort serait utile et afin de pouvoir les employer en terrains légers. Il me paraîtrait aussi désirable que le taureau fût pris souvent ailleurs que parmi les mâles nés dans l'étable, afin d'éviter une consanguinité trop prolongée qui finit toujours par être nuisible. M. Planteau, pour engraisser et pour le labour, achète des bœufs sur les marchés des environs. Il est même tellement satisfait du service des bêtes à cornes de trait qu'il se propose d'en acquérir une paire de plus à bref délai, d'après ce qu'il m'a dit et écrit. Les animaux qu'il possède aujourd'hui sont soumis au joug, du reste, tous plus ou moins, suivant leur force et leur aptitude. Le revenu qu'ils produisent de ce chef peut, suivant leur propriétaire, être évalué à 1,800 ou 2,000 fr. en comptant par attelage, l'heure à 50 centimes. Il y a en sus le profit sur le lait et les veaux, dont le chiffre ne m'a pas été fourni et enfin celui de l'engraissement, mais celui-ci, à Lestenaque, n'a que peu d'importance en ce qui touche l'espèce bovine, ne s'élevant guère qu'à 218 francs en moyenne par an. On voit qu'il y est pratiqué rarement et comme une ressource tout à fait supplémentaire.

La porcherie contenait 24 animaux, dont 3 truies, 5 pores à l'engrais, 11 de 5 à 6 mois, et 5 porcelets sevrés. En chargeant cette étable du prix du lait écrémé, des pommes de terre, du maïs, des farineux divers, et ne tenant pas compte du reste de ce qu'elle a absorbé venant de la propriété, elle a donné 441 francs à peu près annuellement

depuis dix ans; mais pendant les quatre derniers exercices, ce revenu est tombé sensiblement plus bas. Le sang anglais domine dans les sujets que possède M. Planteau. Ils engraisent facilement, et notre honorable collègue préfère les réserver à cet usage plutôt que d'y soumettre les bœufs.

Le matériel important que signalait M. de la Massardière, en 1872, lors du concours régional, où M. Planteau, sur le rapport de la Commission de visite des domaines, obtint le grand prix d'honneur, consistait nous dit l'énoncé de l'honorable interprète de MM. les jurés, notamment en : charrues de différentes formes et de différents systèmes; charrues sous-sol; houes à cheval, herses Valcour et jumelles, rouleau Groskill et autres; râteau à cheval, faucheuse et moissonneuse Wod; machine à battre et manège du système Pinet, servant, au moyen d'arbres de couches et de poulies de renvoi à mettre en mouvement concasseur, coupe-racines et une pompe d'un débit suffisant pour servir aux besoins de l'habitation et alimenter les étables, l'écurie, la porcherie et le jardin, l'eau arrivant par des conduits souterrains, soit dans les auges, soit dans des bassins. Depuis, cet ensemble a été sensiblement augmenté. D'abord par des sarceuses de plusieurs modèles, dont le plus nouveau, solide et léger, tout en fer, avec dents aciérées, provient de chez M. Roques, fabricant à Bergerac. Son prix est de 55 fr., palonnier compris. C'est aussi chez M. Roques que notre collègue s'est approvisionné de charrues pour un seul bœuf, coûtant 73 fr. l'une et dont il est fort content. Elles servent avec succès aux labours de ses vignes. Mon hôte a fait exécuter pour ses blés une sarceuse spéciale qui passe entre les lignes et fait, en temps utile, plus et mieux de travail que n'en feraient cent femmes. Il possède un semoir acheté chez M. Henri Laur, rue Pierre-Levée, 13, à Paris. Cet instrument, qu'il considère comme étant, peut-être,

le meilleur pour les terres bien préparées, à condition qu'elles ne soient pas trop détrempées, sème 6 rangs sur une largeur de 4 mètres 25 et pourrait le faire plus épais. On peut régler à volonté la quantité de semence. D'un moyeu à l'autre, il mesure 1 mètre 54 et sa longueur est de 2 mètres 05. Il pèse 260 kilogrammes et sa force dynamométrique de traction est de 120 à 150 kil.; il peut travailler par jour 2 hectares 1/2 à 3 hectares 1/2 et semer toutes sortes de grains. Un cheval de force moyenne, ou bien une paire de vaches ou de jeunes bœufs, suffit à le faire fonctionner. Le prix en est, à Paris, de 390 fr., auquel il faut ajouter un peu, suivant qu'on prend plus ou moins de pièces de rechange, ou accessoires, avec lui. M. Planteau n'hésite pas à le qualifier de chef-d'œuvre en son genre. Un nouveau hâche-paille du poids de 330 kilogrammes et pouvant servir soit à bras, soit au moyen d'un moteur, vient aussi de chez M. Laur, et coûte 320 fr. pris sur place; il fait beaucoup plus de travail que l'ancien, quoiqu'il soit un peu pénible à manœuvrer à bras. M. Planteau ne l'a pas encore éprouvé actionné par sa nouvelle locomobile. Celle-ci, de la force de 7 chevaux, coûte 6,000 fr. et 200 fr. pour habillage en cuivre. Une batteuse à double nettoyage et à élévateur, pouvant battre de 3,000 à 3,500 gerbes, rendant 150 hectolitres, a été acquise au prix de 2,500 fr. Le transport de ces deux compagnes a coûté 327 fr., de sorte que les deux ensemble reviennent à la somme de 9,027 fr. Il faut 16 à 18 hommes et 7 à 8 femmes pour faire marcher convenablement tout l'appareil. Ces deux machines ont été prises à Vierzon, aux ateliers de la *Société française du matériel agricole*. M. Planteau les estime relativement bien moins parfaites que ne le sont, dans leur genre, le semoir et le hâche-paille dont il vient d'être question. Il voudrait notamment que l'on pût trouver le moyen d'enlever plus économi-

quement la paille, ce qui permettrait de réduire un personnel qu'il est très difficile de réunir aussi nombreux au moment voulu. De plus, il se plaint que le grain se brise parfois et que l'élevateur soit sujet à s'engorger. Néanmoins, son mécanicien l'a emporté sur ses concurrents, comme le prouvent les bouquets de fleurs attachés spontanément sur le devant de la batteuse par ceux qui l'ont employée.

En rentrant pour le dîner qui nous attendait, M. Planteau m'a dit que sa récolte de betteraves lui avait valu, cette année, sur 1 hectare 34. 100,000 kilogrammes de racines, soit l'équivalent de 65,000 kil. à l'hectare, et que les carottes lui ont produit sur 20 ares 7,500 kilogrammes, soit 37,500 à l'hectare. Le froment que j'avais vu au printemps, au mois de mai, semé en lignes, a été en partie versé par les tempêtes de la fin de juin. Il a donné 27 hectolitres 85 à l'hectare, néanmoins. Sans les intempéries il aurait probablement dépassé 30 hectolitres. Les prairies naturelles ont fourni 45,000 kil. de foin et 5,000 de regain; la luzerne et le trèfle ont produit ensemble 20,000 kilogrammes. Les divers herbages ont donc rendu 70,000 kilogrammes, ou 700 quintaux métriques de fourrage sec.

A la question que je lui ai posée sur les frais que représentent la main d'œuvre, la litière et la nourriture fournie par la propriété, M. Planteau m'a répondu catégoriquement ne pas tenir compte de tout cela, qui vaudrait plus que le produit de l'étable des bêtes à cornes et lui donnerait le prix exact du fumier s'il le calculait comme autrefois. Il a été, m'a-t-il dit, obligé de renoncer à ces évaluations méticuleuses qui lui faisaient perdre beaucoup de temps, alors et surtout qu'elles lui avaient appris à discerner le vrai du faux. « Si je retire un peu moins de mon bétail, a-t-il ajouté, il est certains frais que j'ai diminués, notamment ceux de litière, et si j'avais compté que le fumier me

revient à 9 fr. le mètre cube, je ne puis guère l'évaluer plus bas aujourd'hui. Mais c'est le seul moyen, a-t-il continué, de retirer quelque revenu du sol de notre vieille France, qui ne donnerait que 4 ou 5 pour un, tandis que l'engraisser lui fait rendre de 15 à 20 sans plus de travail. Cependant un grand progrès s'est accompli par les travaux de nos savants; et les engrais chimiques paraissent devoir modifier avantageusement ces débours élevés. Il y a déjà plusieurs années que je fais des essais, et le meilleur résultat que j'ai obtenu, je le dois à un engrais d'origine anglaise de la maison *Stewens-Sond et Co*, à Londres, qui a un entrepôt à Bergerac, chez M. Palain. Il ne demande pas à être employé en proportions plus fortes que d'autres, coûtant plus cher et produit des effets surprenants sur les prairies, luzernes, blés, maïs, pommes de terre, vignes, haricots. Pour les prés, son action est non moins efficace sur les graminées que sur les légumineuses. Je poursuis mes expériences, et peut-être trouverai-je là un moyen plus économique d'amender mon sol, sans supprimer le fumier, mais en me permettant d'en réduire la proportion à son expression la moins onéreuse. Vous savez que depuis ce printemps j'emploie les phosphates fossiles du Lot, dans mes fumiers, à l'étable même, mais je ne puis savoir encore quel sera le résultat. J'avais essayé déjà, du reste, et constaté un bon effet. »

A table, la conversation a naturellement été amenée sur la vigne. Dans quel état se trouve-elle à présent à Lestenaque? ai-je demandé à mon amphytrion. Elle a été l'objet de soins attentifs. Le traitement par le sulfo-carbonate de potasse a été continué, mais n'a pu, malheureusement, être employé partout où il en était besoin. Le printemps prochain, l'opération sera reprise, et, en attendant, le dévoué viticulteur projette, dès que l'état du sol le permettra, de compléter le remède par le sulfure de carbone,

de manière à pénétrer tout le terrain partout où le sulfo-carbonate n'a pu être répandu qu'autour des ceps seulement. Ce système est appelé le traitement mixte. Le sulfo-carbonate employé au mois d'août 1881, a produit un très bon effet, tandis que le sulfure de carbone essayé cet hiver n'a pu en donner. En même temps qu'au sulfo-carbonate on a eu recours au purin et aux engrais chimiques. Autour de chaque cep on a mis avec cet agent 100 à 150 grammes d'engrais et 10 à 20 litres de purin. En outre, au printemps, on a répandu environ 80 mètres cubes de fumier dans le vignoble. On comptait y en ajouter à l'arrière-saison, mais les intempéries s'y sont opposées. « L'année dernière la production a été presque nulle, comme je vous l'ai dit : n'ayant pas dépassé 3 hectolitres 37 à l'hectare. Cette année elle ne s'est élevée qu'à 6 hectolitres 40, tandis que pendant les dix dernières années, dont trois très mauvaises, la moyenne, malgré cette circonstance, avait pourtant été de 35 à l'hectare ! » Le phylloxéra, concluait en terminant M. Planteau, « est bien pour quelque chose dans ce triste rendement ; mais j'ai encore assez de vignes en bon état pour avoir de belles récoltes, si le mauvais temps ne faisait tout avorter, comme cela a eu lieu pour l'avant-dernière récolte et cette fois. Je me propose de faire travailler mes vignes à quatre reprises, en coupant par deux fois le cavaillon au moyen de ces petites charrues à un bœuf qui me permettront d'employer constamment trois hommes du matin au soir en changeant deux fois par jour l'attelage ; le tout sans préjudice de quelques sarclages pourtant forcément réduits. L'année dernière, le bois de la vigne était bien mûr. Cette année, il ne l'est pas assez. Mauvais symptôme, état de choses fâcheux, surtout s'il arrive de fortes gelées. »

Ces détails, que j'écoutais avec un vif sentiment d'intérêt et de sympathie, me prouvaient que chez l'homme

éminent qui me les donnait en toute sincérité, l'énergie, l'intelligence, le ferme esprit persistaient malgré tout et que l'agriculteur habile et sage de Lestenaque, auquel, par bonheur, les capitaux ne manquaient pas, était loin de s'effrayer devant les dangers actuels et le péril croissant. Mais en admirant sa confiance, sa décision, les sacrifices qu'il effectuait pour s'assurer la victoire, je me demandais, en le considérant, si les fléaux ne seraient pas plus forts que lui, si son corps, qu'usait le feu sacré, pourrait résister aux assauts et aux fatigues incessantes qu'il lui fallait subir et endurer. Il me semblait que depuis le printemps, c'est-à-dire en moins de six mois, son visage avait maigri, portant les traces d'une lassitude extrême ; que si la même flamme était toujours dans son regard, sa voix avait faibli, que son buste s'était affaissé comme courbé sous le fardeau. J'aurais voulu que son action directe pût ne plus avoir à s'exercer que sur la partie seulement de sa propriété placée tout autour de sa demeure, que pour le reste il le remit à deux colons vaillants, bien choisis, qu'il aurait conseillés et qui auraient repris la culture du tabac, fructueuse entre les mains de métayers intelligents et dont les produits auraient occupé la place qu'autrefois on leur avait ménagée dans un séchoir parfaitement compris, que M. Planteau, dans les premiers temps de son administration, avait fait construire dans ce but et qui peut être, avec ses autres bâtiments, cité comme un modèle. « Ainsi, tout en gardant la surveillance, la haute main sur tout, notre collègue éviterait un labeur écrasant et qui peut lui devenir funeste avant peu, » me disais-je. Il n'y pensait pas ; le lui conseiller n'aurait probablement servi à rien. Je gardai le silence sur ce point ; j'ai peut-être mal fait.

Revenus au salon, en attendant l'heure du départ, je m'informai des résultats obtenus près de Lestenaque, par l'emploi du sulfo-carbonate, comme protecteur des vignes

attaquées, par la Société Moullefert. On m'assura que l'essai tenté dans la commune de Bazac de Saussignac, au pied d'un coteau, paraissait avoir heureusement influé sur la santé du vignoble qui résistait bien et tranchait d'une manière éclatante sur ses voisins. Cependant, là aussi la récolte avait fait défaut par suite du mauvais temps. La conversation s'engageait au sujet de Gardonne, et l'on me racontait que l'engraissement des bœufs y gagnait du terrain. On me faisait de nouveau l'éloge bien mérité du doyen des praticiens de la contrée, le vénérable comte Boudet, qui, à l'âge de plus de 80 ans, matinal, actif, vigilant, ne cessait de parcourir ses champs un outil sur l'épaule, s'en servant à l'occusion avec empressement et ardeur malgré son grand âge, habitude contractée de bonne heure chez lui et qu'il a toujours conservée même quand il était dans les honneurs. On me faisait l'énumération de ce que lui doit le pays, lorsque la cloche de la gare venant à retentir nous annonça que l'heure du départ sonnait pour moi. M. Planteau voulut m'accompagner à la station, où je ne trouvai pas si mauvaise mine à mon égard que le matin, et il me fit l'amitié de me confier son plus jeune fils, M. Jacques, le Benjamin de la famille, comme le sont tous les derniers nés, accordés par Dieu pour réjouir le cœur de leurs parents, et qui était venu passer le mardi, jour de congé, dans la maison paternelle. Je remerciai son excellent père de l'honneur qu'il me faisait, et après un échange amical de vœux sincères, je repris le cours de mes pérégrinations.

A Bergerac, mon petit compagnon me quitta pour rentrer au collège, et je demeurai seul dans mon compartiment, repassant en ma mémoire ce que je venais de voir et d'entendre et complétant à ce sujet mes notes, qu'une lettre arrivée plus tard et que M. Planteau voulut bien m'écrire, sur ma demande pour savoir, si je ne m'étais pas

trompé, confirma pleinement à une grande satisfaction. Mais tout en rappelant mes souvenirs et les coordonnant, je sentais comme une vague inquiétude s'emparer de moi, grandir, grandir sans cesse. Il me semblait que je venais de dire adieu pour la dernière fois à celui que je quittais à peine et auquel j'avais en montant en wagon promis de venir de nouveau m'asseoir à son foyer. Cette fatale pensée me poursuivait longtemps et m'attrista (1). Je n'en fus distrait, et encore seulement par intermittence, qu'en entendant retentir à mes oreilles le nom de la station de St-Capraise, que criait mélancoliquement dans la nuit et sous les torrents de pluie, l'employé de la gare d'où personne ne vint et où personne ne descendit. St-Capraise me rappela le canal de la Linde et celui-ci le projet d'irrigation de la plaine, qui n'aurait pas besoin d'être artificiellement arrosée si chaque année les averses étaient aussi fréquentes qu'en l'humide année 1882. J'avais à côté de moi, placé dans mon bureau, le rapport de MM. Blanc et Fourgeaud les auteurs des plans de prises d'eau destinées à rafraîchir la surface d'un sol un peu trop facilement desséché d'ordinaire par les ardeurs de l'été, le long de notre fleuve périgourdin. J'ouvris la brochure et me mis à la parcourir de nouveau. Mes regards tombèrent et se fixèrent sur le passage suivant, qui, remontant à 1870, nous révèle tout ce qu'avait effectué déjà de travaux utiles en ce genre, à cette époque, notre collègue M. le baron de Mesclap, dans sa propriété de Merlhes. Je cite textuellement :

« Avant ces améliorations, M. de Mesclap possédait un

---

(1) Elle n'était que trop fondée. Dix-huit mois plus tard, M. Planteau succombait au champ d'honneur où il avait si vaillamment combattu pendant de longues années. Depuis je n'ai plus reçu de nouvelles de Lestenaque. Qu'est devenue cette propriété tirée d'un état d'infériorité déplorable devenue si belle, grâce à une intelligence dévouée, une vigilance, une action constantes? (1887).

domaine d'une très grande étendue, avec un château admirablement situé, mais n'ayant d'autres revenus que celui qu'il retirait de la vente des céréales et de ses coupes de bois. Avec son intelligence pratique des choses de l'agriculture, il eut bien vite compris qu'il lui manquait le moteur indispensable à la culture, les fourrages.

« Le ruisseau de Clérens, détourné de son cours, lui fournit une chute d'eau; une pompe refoulante fut bientôt installée, et des conduits en fonte utilement disposés allèrent bientôt créer autant de sources artificielles sur les points culminants de la propriété. Aujourd'hui, à la place de 20 hectares improductifs qui, du château, s'étendaient vers la Dordogne, on admire la même étendue en prairies arrosées, où la faux passe deux fois chaque saison.

» Encouragé par ce premier résultat, M. de Mesclop ne s'est pas arrêté. Il a acquis, au prix de 3,000 fr. l'un, dix hectares de terrains situés entre la Dordogne et la première écluse de Thuillière, et les a soumis à l'irrigation, au moyen d'une prise d'eau dans le canal de navigation de la Linde. Ces terrains sablonneux, susceptibles de produire 12 à 13 hectolitres de froment, donnent, par hectare, 200 quintaux de foin et représentent une valeur vénale actuelle de 15,000 à 18,000 fr. l'hectare.

» Aussi est-il intéressant de visiter la grange, où l'on trouve 70 têtes de gros bétail; la bergerie, où il parque 200 brebis, et l'écurie où l'on compte 12 chevaux de labour. Ce nombre de bestiaux n'est pas en rapport avec celui qu'il pense nourrir dans quelque temps, car il vient d'acquérir, à la suite de sa prairie, et le long du canal, douze hectares de terre qu'il a, par le même système, convertis en prairies, ce qui portera la contenance totale à 22 hectares, qui, avec les 20 du château de Merlhes, formeront 42 hectares de prairies, dont le rapport lui permettra d'augmenter encore le produit du bétail.

» Mais où se manifestent surtout les résultats merveilleux des arrosages, c'est dans la partie basse des terrains conquis sur la rivière. Là, sur une étendue d'environ deux hectares, les eaux de la Dordogne ont déposé un sable sec presque mouvant, qu'un léger filet d'eau, provenant soit de sources naturelles, soit des infiltrations des terrains supérieurs, a suffi à convertir en une plantureuse prairie (1). »

Profitant du manque absolu de voyageurs personne ne se souciant de se mettre en route la nuit par un temps pareil, nous fuyons à toute vitesse, réparant un peu de lenteur éprouvée avant de toucher Bergerac, et, sans nous arrêter presque aux stations échelonnées sur la ligne, arrivons, comme la tempête, et avec elle, au Buisson, d'où le train, repartant presque à l'instant, m'emporte, mais avec quelques compagnons maintenant, à Sarlat. Nous y touchons cette fois à l'heure réglementaire et au clair de la lune qui s'est levée, on le dirait tout exprès, afin de voir y débarquer ceux qui n'ont pas craint de braver, pour rentrer chez eux, la détestable température qui nous a poursuivis jusqu'au-delà de Vézac. Deux de mes petits fils, sous la conduite de leur grand'mère, sont venus m'attendre sur le quai. Nous montons ensemble dans un omnibus ruiselant, et au milieu de l'averse qui recommence, arrivons dans l'obscurité la plus complète à une sorte de tunnel, passant sous un grand édifice où nous pénétrons après être descendus de voiture, et montons un large escalier en spirale. Nous sommes dans l'hôtel de la famille de Maleville.

---

(1) Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, M. de Mesclap ne s'est pas arrêté depuis ; il va progressant sans cesse avec une indomptable ardeur.

C'est là que nous allons demeurer, ayant loué tout un étage de cette vaste habitation. Le souper m'attend avec un bon feu. Je me hâte ensuite de gagner ma chambre, et d'aller me reposer. Demain, je commencerai mes courses d'explorations dans Sarlat, si les gouttières ne sont pas transformées en cascades et les rues en torrents furieux.

Dire que Sarlat est beau serait mentir. A l'endroit le plus étroit d'une gorge agreste et resserrée s'ouvrant au bas de hautes et âpres collines qui la dominent de haut et la ferment à l'orient et à l'occident, la vieille ville, partant de la sole de la fosse à peine large de quelques mètres, s'élève des deux côtés à une faible altitude, en formant un ovale allongé, dans lequel s'enchevêtrent de nombreuses ruelles tortueuses, mal pavées, que les eaux descendant des cotteaux, lors des pluies, changent alors en ruisseaux rapides et que des maisons, de distance en distance, enjambent par des poutres sur lesquelles sont bâtis des appartements aériens donnant un peu plus d'espace aux familles qui les occupent. D'autres rues sont, sur une assez grande longueur, couvertes de voûtes supportant des habitations. L'entrée de l'un de ces passages, appelé Pont de la Violette, près de la cathédrale, offre une porte de la Renaissance, qui fixe l'attention des archéologues. Çà et là quelques places étroites procurent un peu d'air à cette agglomération pressée qu'entourait autrefois une enceinte fortifiée continue.

Naguère encore, il n'y a pas cinquante ans, ce centre où les voies de communications sombres et fortement d'écuves, sauf une ou deux, semblent des fils jetés au hasard à travers une masse noire sous laquelle, au plus bas de l'exigu vallon, circule souterrainement la Cuze, ruisseau né à quelques kilomètres de là, dans la montagne et qui va déboucher dans la Dordogne trois lieues plus loin, n'avait pas une seule ligne carrossable ou pas.

sent passer deux véhicules de front. Les routes faisaient le tour des fortifications et ne pénétraient pas dans la masse. Alors aussi, parfois dans les temps de pluies prolongées, la Guze enflée ne pouvant tenir dans sa prison, en forçait les portes et coulait furieuse dans la petite cité; les torrents descendus par les pentes rapides venaient se joindre à elle et tous le bas quartier était envahi. Une année même, celle de 1828, je crois, l'inondation fut telle qu'elle pénétra dans la cathédrale élevée pourtant de quelques marches au-dessus de l'espace libre voisin, et il fallut aller à cheval enlever les ornements de l'autel et les vases sacrés que les flots bouillonnants menaçaient d'atteindre. Aujourd'hui une belle et large rue part de l'extrémité nord de ce pâté, court droit au sud et le divise en formant, un peu au-dessus du Thal-Weg, une avenue magistrale, bordée de maisons, en général d'assez agréable apparence, dont quelques-unes s'appuient tellement sur la pente de l'ouest, que leur troisième étage s'ouvre en rez-de-chaussée le long des voies supérieures, et que parfois leurs jardins, quand elles en ont, se trouvent presque de plain-pied avec leurs greniers. Par cette heureuse percée qui donne de l'air et de la lumière au groupe qu'il coupe presque en deux parties égales et qui s'incline doucement au sud, les eaux venant de la section occidentale descendent sans pénétrer dans le fond de la gorge et leur envahissement dans le bas quartier n'est plus à craindre, ou du moins, est rendu beaucoup plus faible. En même temps, l'ancienne enceinte a été sapée et ouverte de divers côtés surtout le pourtour de la vieille forteresse, et les habitations voisines ont été rendues à la fois plus claires et plus salubres. Cependant, de distance en distance, les antiques et épaisses murailles, remplacées en bien des endroits par de jolis jardinets, subsistent encore fières et hautes, avec des tours, soit à moitié détruites, soit altières

toujours, comme par exemple celle dite, du Bourreau. Dans ces restes de la forte armure défensive de la cité du moyen-âge, on a creusé, sur divers points, des maisons, au-dessus desquelles, sur l'ancienne plate-forme de défense, sont tracées des allées et se dressent des kiosques couverts de verdure. Rien n'est plus étrange et en même temps plus charmant que ces remparts transformés en habitations paisibles et couronnés de verdure et de fleurs.

Au nord du vieux Sarlat, le long de la route de Montignac, est un faubourg assez populeux situé dans une partie plus large de la vallée ; la ligne courbe qu'il borde vient déboucher à l'entrée du cercle, libre aujourd'hui, qui formait autrefois les fossés et les glacis de la place guerrière, et fait face à la grande rue de la Traverse, qu'elle semble commencer, tandis qu'au delà de la ville antique un autre faubourg s'étendant entre l'ancienne et la nouvelle route de Saint-Cyprien, part du sud à l'extrémité opposée du glacis, s'allonge sur le chemin neuf conduisant à la station et celui qui, partant du Pontet, court en se divisant plus loin sur la droite, vers Vézac, puis Domme d'une part, Meyrals de l'autre, et gravit à gauche une petite éminence pour aller vers Souilhac, en jetant plus loin, un embranchement sur Carsac et Grolejac. Là aussi, la ligne principale de communication tracée en courbe, longée de maisons pourvues en grande partie de jardins dont plusieurs la bordent gracieusement, semble être une partie de la Traverse, qui, par ce moyen, décrit une ligne ininterrompue de près de deux kilomètres de longueur, mais droite seulement au centre. A l'ouest et à l'est au-dessus du bloc urbain, les fossés remplacés par des routes, voient au-delà d'eux s'élever des groupes d'habitants constituant d'autres faubourgs, où l'ombrage et les jardins ne manquent pas. Aux endroits où, au nord et au sud, l'ancienne enceinte rencontre la Traverse, on a mé-

nagé deux places plantées. L'une, au débouché de la route de Montignac, porte le nom de Petite-Rigaudie ; la seconde en allant vers la gare et le Pontet, plus vaste, est désignée sous celui de Grande-Rigaudie. La première sert de lieu d'étalage et de point de réunion pour les chevaux, mulets et représentants de la race asine, ainsi qu'aux exhibitions des baladins les jours de marché ; la seconde, de promenade publique. Toutes deux sont ombragées d'ormeaux, la petite entièrement, la grande seulement dans son plus long développement, le reste, vers l'est, étant affecté à des lignes de platanes. La Grande-Rigaudie est, pour ainsi dire, le vestibule du nouveau Palais de Justice, petit monument assez élégant, mais qui me paraît avoir été fâcheusement établi dans cet endroit. Il occupe en effet un espace dont on eût pu profiter pour unir par des allées l'esplanade à laquelle il fait face, au Plantier, ravissante promenade, agreste et pleine de charmes, avec son bosquet rustique formé d'arbres de ce nom et qu'ils y méritent, ses chemins ombrés, ses constructions rurales et sa jolie terrasse qui domine agréablement une partie de la ville et des paysages voisins. Si l'on eût mis l'édifice cher aux plaideurs, qui ne manquent pas dans le pays, de l'autre côté de la place des Noix qui va de l'entrée de la Traverse à celle du chemin du Pontet en remontant à l'ouest, on l'aurait bâti dans une situation tout aussi avantageuse pour lui et l'on aurait, de plus, obtenu un décor admirable pour le chef-lieu du Périgord-Noir. A l'occident, le Fossé devenu boulevard montant de la place des Noix, va se souder, en décrivant un demi-cercle, près de l'hôtel de la Madeleine à la Petite-Rigaudie, après avoir passé sous une autre ligne de maisons et de jardins, au-dessus desquels s'élève l'orgueil de la Cité, l'ancien séminaire, ensuite collège florissant dirigé par les PP. de la compagnie de Jésus, et maintenant institution libre. Ainsi, ville et faubourg, des-

sinent une longue corde coulée au nord et au sud, renflée au centre en nœud, autour duquel s'est, à faible distance, formé un cercle de maisons et de jardins, émanant de lui et qui rappelle aux amis de l'astronomie l'anneau de Saturne. Seulement, cet anneau domine un globe déprimé vers le milieu, au lieu d'être gonflé vers l'équateur et qui, à partir de sa circonférence, forme à droite et à gauche deux plans inclinés descendant l'un et l'autre dans une étroite fessure, tandis qu'au septentrion et au sud, les faubourgs allongés ressemblent à une double queue de comète. Ainsi rayonne Sarlat, qui fut en son temps le siège d'un évêché dont relevait, avec la partie du Périgord dont il est la capitale, toute celle du Bergeracois située sur la rive gauche de la Dordogne, c'est-à-dire les cantons entiers de Cadouin, Monpazier, Beaumont, Issigeac, Eymet et Sigoulès, plus la portion sud des cantons de Bergerac et la Linde.

Dans son ouvrage intitulé le *Périgord illustré*, M. l'abbé Audierne nous expose brièvement, ainsi qu'il suit, l'histoire de la ville où il naquit et à laquelle il est resté profondément attaché.

« Elle doit, nous dit-il (1), son origine à une abbaye de bénédictins, fondée dans le VII<sup>e</sup> siècle sous le nom de St-Sauveur. Le pape Jean XXII érigea cette abbaye en évêché en 1317 et le chapitre fut sécularisé en 1559... Sarlat possédait, avant 1789, un siège de sénéchal, un présidial, une élection et un grand nombre d'établissements religieux. Saint Louis, en 1271, y avait fondé une maladrerie ; l'abbé du monastère, un hôpital qu'il établit dans le voisinage de l'église abbatiale ; Elie Lacroix, en 1348, un

---

(1) Le *Périgord illustré*, pages 629, 630 et 651.

autre hôpital qu'il plaça dans le faubourg de la Bouquerie; François de Beauvan, en 1632, un hôpital général, et Henri de Montesquou, en 1760, la communauté des Filles du Bon Pasteur. Le couvent des Cordeliers avait été fondé en 1260, par le baron Gaillard de Beynac. Les Récollets, les Clarisses et les religieuses de Notre-Dame avaient été établis sous l'épiscopat de Louis II de Salignac. Le couvent des Dames de la Foi le fut en 1684, par François de Salignac; le séminaire deux ans plus tôt; un collège en 1578, par Blancher, conseiller au Parlement de Bordeaux, et le collège actuel, en 1754. Sarlat était une ville fortifiée qui eut à soutenir plusieurs sièges dont le plus mémorable fut celui de 1587. Le vicomte de Turenne était l'assiégeant avec des troupes qui faisaient seules, le tiers de l'armée du roi de Navarre, auquel il promettait que cette expédition enrichirait jusqu'au moindre soldat. « Il justifia parfaitement, dit Sully, le proverbe que les grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut devant cette bicoque un échec qui aurait dû le couvrir d'une bonne fois de la vanité de ses prétentions. Aussi le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne.

» Les habitants de Sarlat, dans les *xii<sup>e</sup>* et *xiii<sup>e</sup>* siècles, luttèrent avec une énergie et une opiniâtreté extraordinaires, contre les religieux et les seigneurs du voisinage, qui s'efforçaient de leur ravir les droits qu'ils avaient acquis par l'affranchissement de leur commune. La fermeté de leur caractère et la justice de leur cause leur rendirent la paix avec leur indépendance administrative, et, par un traité signé en 1285 entre les consuls et l'abbé du monastère, la commune fut reconnue et mise en possession de l'administration de la ville et de la police, avec le droit d'avoir un sceau pour sceller ses actes.

» Le sceau dont se sert aujourd'hui la ville est un écusson de gueule à la salamandre d'or, qui n'était primitive-

ment qu'un S, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or. »

Dans ses *Notes sur l'importance de Sarlat au moyen-âge et jusqu'en 1789* (1), M. Eugène de Saint-Ours, comme M. l'abbé Audierne, enfant de cette ville, nous apprend que l'hôpital général, entrepris par Mgr de Beauveau, avec le concours des jésuites Charron et Senavarre, délégués par le roi Louis XIII, s'élevait à l'endroit qu'occupe le collège actuel, pour lequel on a utilisé ses bâtiments, tandis que l'hôpital-général d'aujourd'hui est dû à la munificence de M<sup>me</sup> Jeanne de Chapt de Rastignac, marquise de Gaubert, qui y avait joint un refuge admirablement organisé pour les femmes repenties. Le même auteur nous donne la nomenclature des pestes qui sévirent à Sarlat, en 1150, 1279, 1323 et 1633, chose assez peu surprenante dans une enceinte resserrée, presque sans air, entre de hautes murailles et où étaient entassés en 1360 jusqu'à 7,488 habitants, nombre qui s'éleva même en 1655 à 7,744, c'est-à-dire beaucoup plus haut qu'il ne le fait aujourd'hui, avec un état hygiénique bien plus satisfaisant. En 1150, au plus fort du fléau, saint Bernard passa à Sarlat. On lui présenta grand nombre de pains qu'il bénit, en assurant que ceux qui en mangeraient seraient guéris, et la chronique ajoute que l'effet suivit la promesse faite par l'illustre abbé de Clairveaux. L'épidémie fut terrible en 1279. Elle enleva plus de 2,500 habitants. En 1323, suivie d'incendies et de déluges, elle exerça des ravages plus grands encore. Enfin, en 1633, elle fit périr 1,500 personnes. Ces chiffres, mis en regard de

---

(1) *Congrès scientifique de France*, quarante-et-unième session, à Périgueux. (Cassard frères, éditeurs-imprimeurs à Périgueux), second volume, pages 80 et suivantes.

ceux de la population totale à ces mêmes époques, montrent assez quel était alors le triste état de la salubrité publique dans ce centre, assain de nos jours, fort heureusement.

M. de Saint-Ours nous donne aussi, dans le même ouvrage, d'intéressants détails sur plusieurs des sièges et attaques dont Sarlat a été l'objet. Le 1<sup>er</sup> octobre 1562, le comte de Duras, qui disposait de nombreuses troupes et d'un matériel de guerre considérable, investit la ville. Il fut repoussé avec perte, et s'éloigna quatre jours après. Aussitôt 200 bourgeois partirent pour aller rejoindre l'armée de Montluc, et contribuèrent, le 9 du même mois, à la victoire de Vergt, où l'armée protestante fut anéantie, comme je l'ai rapporté dans la première partie de cet ouvrage. Le 22 février 1574, Geoffroy de Vivans surprit la ville et la mit au pillage. Les habitants exaspérés se réunirent par groupes en conciliabules secrets, s'entendirent, et les soldats des réformés furent presque tous égorgés au milieu de la nuit. Vivans, à peu près seul, put échapper à ce massacre, que l'on appela les *Vêpres Siciliennes Sarladaises* (1).

Voici, suivant le même auteur, un récit circonstancié du siège entrepris par le vicomte de Turenne, et dont M. l'abbé Audierne a tracé l'esquisse à grands traits, ainsi qu'on l'a vu plus haut. « Le 25 novembre 1587, Turenne, à la tête d'une des armées du roi de Navarre (2), investit Sarlat

---

(1) On verra plus loin que, d'après un autre chroniqueur, M. de Roumejoux, cette sanglante tragédie aurait eu lieu dans d'autres circonstances, et aurait eu pour victimes d'autres envahisseurs.

(2) Depuis le grand Henri IV. L'entreprise contre Sarlat eut lieu peu après le gain par ce prince, de la bataille de Coutras. Le vicomte de Turenne, dont il est ici question, était l'un des aîeux du grand capitaine qui devait rendre, près d'un siècle plus tard, son nom immortel par ses victoires sur les étrangers et sur le célèbre prince de Condé rebelle un instant.

avec 8,000 fantassins, 900 chevaux et de l'artillerie. Pour exciter leur courage, il a promis le pillage à ses soldats. Sous l'action d'un feu continu, une brèche est faite aux remparts, et l'assaut donné le 4 décembre ; mais Bertrand de Salignac, oncle de l'évêque, auquel le commandement suprême est dévolu, fait des prodiges de tactique et d'héroïsme. La ville a sur pied 230 arquebusiers, 350 bourgeois, 220 ouvriers et 300 paysans, que renforce une vingtaine de compagnies de volontaires étrangers, et avec cette poignée de braves, il fait subir un véritable échec à l'orgueilleux Turenne. Le lieutenant du Béarnais essaie alors des voies diplomatiques, mais toutes ses ruses demeurent sans effet : Sarlat demeure fidèle au roi de France, et le grand capitaine, honteux et confus, se voit, le 13 décembre, contraint de lever le siège.

Le 24 décembre 1652, Marcin vint à son tour, pour le compte de la Fronde, attaquer Sarlat, qui capitula le 4<sup>er</sup> janvier 1653. L'armée rebelle occupa la ville, où forte garnison fut laissée sous les ordres de Chavagnac. Un soulèvement général de la population mit fin à cet état de choses, et délivra la cité de ses oppresseurs. Chavagnac, pris dans son lit par Maurival, fut conduit en chemise à l'évêque Nicolas de Sévin, qui lui adressa une sévère remontrance. En sortant du palais épiscopal il fut vêtu de haillons, hissé sur un âne, et conduit en cet état à Candon, puis expédié sur Agen, où il fut remis au duc de Candale. L'insurrection populaire, qui fut couronnée de succès, éclata vers une heure de l'après minuit, au signal qu'en donnèrent les Récollets en sonnant leur petite cloche, sous prétexte d'annoncer les *Matines*.

Dépouillé de son évêché qui, de 1318 à 1790, n'avait pas compté moins de 37 prélats parmi lesquels six pontifes de l'illustre famille des Salignac, dont trois s'y succédèrent sans interruption de 1567 à 1642, et à laquelle appartenait

le célèbre Fénelon, archevêque de Cambrai, privé de ses corporations religieuses auxquelles il devait son développement; de sa juridiction sur plus d'un tiers du Bergeracois, réduit à l'état de simple chef-lieu d'arrondissement, Sarlat a beaucoup perdu à la Révolution du siècle dernier, et ne s'est pas encore relevé du coup qui lui fut alors porté.

En 1876, le nombre des habitants de la commune n'était plus que de 6,225 au lieu de 7,744 en 1655, c'est-à-dire de 1,519 âmes, près d'un cinquième! inférieur à ce qu'il présentait à une époque où les villes étaient bien moins peuplées qu'aujourd'hui. Il a progressé dans ces derniers temps et est arrivé à 6,400, mais le décret contre les ordres religieux ayant frappé le collège dirigé par les Jésuites, et beaucoup de familles venues pour suivre leurs enfants dans cette ville ayant quitté Sarlat, il est à craindre que le prochain recensement n'accuse un recul sensible à la suite de cette émigration (1).

De vieilles chroniques prétendent que, l'an 760, Pépin le Bref, à la poursuite de Waïffre, aurait passé sur l'emplacement occupé maintenant par la ville et y aurait trouvé dans le vallon, alors couvert de bois, un monastère très vénéré, bâti là à cause de sa proximité des fontaines, et très pauvre, les moines ne vivant que d'aumônes. Il leur aurait donné des terres qui les mirent à l'abri du besoin, et ce serait par suite de cette générosité que cette maison religieuse l'aurait depuis toujours reconnu comme fonda-

---

(1) Effectivement, d'après le dernier dénombrement, dont le résultat vient d'être publié, on n'y compte plus, bien que le collège libre qui a remplacé celui des Pères, ait pris quelque développement, que 6,000 personnes environ. Perte de 400, ou du seizième, d'un recensement quinquennal au suivant !

teur. Après la mort de Waïffre et la victoire définitive du monarque franc, le couvent aurait de plus reçu de ce prince une bonne partie du butin fait par ses guerriers. Charlemagne passa par Sarlat, fit au monastère de grands présents en or, bijoux et reliques insignes, parmi lesquelles une sainte épine de la couronne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le grand empereur a toujours été considéré comme un saint par les Sarladais, et son nom figure dans le *Propre* du bréviaire de l'ancien diocèse.

Pour compléter ce tableau, j'y joins quelques notes que je viens de prendre (1887) dans un ouvrage révisé et publié sous le titre de *Tables chronologiques de Tarde*, fruit des souvenirs du vieux chronologiste de sa ville natale, dont il fut une des illustrations scientifiques et l'infatigable historien, par notre savant collègue M. G. de Gérard, Sarladais de vieille roche, dévoué grandement à son pays et qui en connaît les moindres traditions.

Au sujet de la visite de saint Bernard, Tarde raconte que ce pieux et célèbre religieux vint à Sarlat en 1150, bénit les pains apportés à l'église, et, s'adressant aux fidèles, leur dit : « Afin que vous reconnaissiez que ce que nous prêchons est véritable et que ce que les hérétiques vous ont persuadé est plein d'erreurs, ceux d'entre vous qui sont malades, après qu'ils auront mangé de ces pains, reviendront à convalescence, » ce qui fut, en effet.

L'annotateur de l'ouvrage pense, d'après cela, que le saint a dû venir au moins deux fois à Sarlat.

L'abbé Tarde décrit ainsi la grande inondation de 1332 :

« Au mois de juin, à dix heures du soir, il plut si violemment que la basse ville aurait été totalement inondée si le courant n'eût renversé le rempart du côté du sud. Plusieurs moulins au-dessous de la ville furent emportés et des meubles entraînés par la Cuse, puis par la Dordogne

jusqu'à Libourne. Lorsqu'il arrivait alors de grandes averses, il fallait ouvrir les portes pour que les eaux pussent s'écouler, sans cela tout aurait été détruit dans les bas quartiers. »

Sarlat passa sous la domination anglaise à la suite du traité de Brétigny, lequel, au mois d'octobre 1360, remit aux insulaires le Limousin, le Périgord, l'Agenais et le Quercy. Il redevint français dix ans après, par suite de composition avec les généraux commandant l'armée royale. Ses privilèges lui furent alors rendus par le nouveau souverain. Cette ville, comme celle de Périgueux, resta fidèle à la France jusqu'à la fin de la guerre de Cent-Ans, qui se termina par l'expulsion à peu près complète des étrangers, de notre territoire national.

En 1562, les troupes protestantes de Duras, fortes de 12,000 hommes, attaquèrent Sarlat et pendant trois jours consécutifs essayèrent de l'emporter. Vigoureusement reçues et avisées que les catholiques marchaient sur elles venant du Quercy, elles levèrent le siège et s'éloignèrent après avoir brûlé les faubourgs et tout dévasté sur leur passage. La semaine suivante, assaillies par Montluc, elles furent mises en pleine déroute à la fameuse bataille de Vergt, arrondissement de Périgueux, où elles furent anéanties. (Voir 1<sup>re</sup> partie de mes *Voyages*, année 1875). Tarde porte à 5 à 6,000 hommes leurs pertes dans cette terrible affaire, où leur artillerie, leurs bagages, 19 drapeaux et 5 cornettes tombèrent entre les mains des vainqueurs.

En 1563, la peste éclata dans la ville, que tous ses habitants désertèrent, n'y laissant qu'un consul et quelques chirurgiens.

Le chroniqueur, parlant de la bataille de Chantegeline, gagnée, en 1588, près Saint-Aquilin, entre Saint-Astier et Mensignac, par les catholiques sur les religionnaires dits

Provençaux, affirme que d'Assier, commandant le principal corps de cette armée calviniste, n'assista pas à l'affaire et que, rejoint à Aubeterre par les fuyards, il fit passer ses bandes en revue par les princes qui étaient alors à Chalais, à deux lieues de là (ce n'était donc pas à Chalais, près Jumilhac-le-Grand; cette commune étant au moins à dix-huit lieues et en arrière à l'est de l'endroit du même nom dont il est ici question et qui est un chef-lieu de canton de la Charente, tout près d'Aubeterre, en effet). Tarde ajoute que ce capitaine y assura les chefs de son parti, de 18 à 20,000 arquebusiers et de 700 à 800 chevaux, chiffres absolument inadmissibles. Il est de la dernière évidence qu'après la déroute subie par le corps principal de l'armée venue du sud pour aider les Condé et autres insurgés, ce nombre doit être diminué de moitié tout au moins. On voit aussi que, d'après cette version, d'Assier, frère du duc d'Uzès, n'aurait pas été fait prisonnier à Chantegeline; encore moins jeté dans le puits du Codere, à Périgueux. L'historiographe du Sarladais, son commentateur tout au moins, prétend que Jacques de Crussol, comte d'Assier, frère d'Antoine, duc d'Uzès, succéda, en 1573, à ce dernier et mourut en 1586. Auquel de ceux qui ont écrit des relations de la déroute éclatante des *Provençaux* à Chantegeline faut-il croire en ceci?

En 1574, Vivans surprit Sarlat. Les protestants y commirent mille désordres; les reliques et les richesses données par Charlemagne à la ville furent: les premières brûlées ou brisées, les secondes enlevées. Le corps de saint Sacerdos, ignominieusement traîné, fut jeté à la voirie. Mais peu de temps après, les habitants, aidés de ceux des campagnes voisines, expulsèrent les envahisseurs le jour même de l'octave de la fête de saint Sacerdos, événement qui donna lieu à l'établissement d'une procession en l'honneur de ce coup de main heureux; elle se fait encore aujourd'hui à la même date, chaque année.

Pendant le siège de Sarlat par Turenne, il y eut 530 coups de canon de tirés contre la forteresse par les calvinistes, qui perdirent 500 hommes, dont 7 de leurs principaux chefs. Les assiégés n'eurent que 14 tués, tous soldats ou paysans du dehors. La levée du siège fut activée par l'entrée en ville d'une troupe d'arquebusiers venue du Haut-Périgord, qui pénétrèrent dans la ville en traversant les lignes d'investissement. Sarlat avait en outre reçu quelque renfort, une petite troupe de défenseurs lui étant venue du Quercy.

Dans le cours de ses récits, Tarde raconte en ces termes la bataille livrée entre les Anglais et les Français devant Auberoche, du Grand-Change aujourd'hui canton de Savignac, arrondissement de Périgueux) :

« Le comte de Lisle, averti que l'Anglais s'était retiré à Bordeaux, convoque les comtes de Périgord, de Caraman, de Bourniquel, de Cominges et autres nobles qu'il peut rassembler, et à l'improviste investit et assiège Auberoche, fait apporter sur des charrettes quatre grandes machines de bois avec lesquelles il jetait jour et nuit de grandes pierres dans le fort, si bien que dans six jours il eut ainsi rompu les défenses et contraint les assiégés de se cacher dans les caves et chambres voûtées, les Français ayant pris la résolution de les assommer dans le fort, sans tenter un assaut. Les assiégés, se voyant réduits à cette extrémité, dépêchent un courrier pour faire connaître au comte (de Derby) leur situation. Mais le messager fut pris avec sa lettre par les assiégeants, mis plié en rond dans une des machines, avec sa lettre attachée au cou, et jeté dans la forteresse, où il tomba mort et écrasé. Le comte de Derby, averti de ce qui se passait, rassemble les forces qu'il peut tirer de Bordeaux, Bergerac, Libourne et autres places, en tout trois cents lances et six cents archers; ils vont

d'un trait à deux petites lieues d'Auberoche repaître dans un bois et de là vont attaquer les assiégeants qui étaient cinq ou six mille hommes et les prennent au dépourvu à l'heure du souper, si à point qu'ils mettent tout en déroute. Le comte de Lisle, le comte de Périgord et Roger, son frère, sont faits prisonniers, le sieur de Duras tué avec une grande partie de l'armée française. Cette défaite fut devant Auberoche, la veille de saint Laurent 1344, très honteuse et dommageable au parti français, lequel apprit là de ne mépriser jamais l'ennemi, quelque loin qu'il soit. Le comte de Derby s'en revint à Bordeaux avec 200 prisonniers, tous chevaliers. »

Une note de M. Gaston de Gérard (*Chronique de Jean Tarde*, édition de 1887) contredit la date de cette bataille et la place au 21 octobre 1345. Elle conteste aussi que le comte de Périgord y ait été fait prisonnier.

J'ai, dans la relation de mon voyage au milieu de la vallée de l'Auvezère, en 1879, chapitre X de la première partie de cet ouvrage, raconté la légende de l'affaire dont on vient de lire le narré et qui, suivant la tradition, suivant aussi plusieurs savants, de même, on le voit, d'après l'auteur des *Chroniques du chanoine Tarde*, aurait eu lieu sous les murs d'Auberoche, près du Change, canton de Savignac-les-Eglises, dans des conditions tout-à-fait différentes de celles que rapporte la version populaire des environs de la vieille forteresse ruinée. C'est sans doute cette diversité de récits qui, jointe à l'éloignement où l'Auberoche du Change se trouve de Bordeaux, le temps qu'il aurait fallu au comte de Derby pour s'y rendre de cette ville, surtout en ramassant des troupes sur son passage de son point de départ à Bergerac, et la difficulté que le général anglais aurait eue de dérober sa marche aux partisans des Français, de la Dordogne à l'Auvezère, a

porté plusieurs érudits à croire que le théâtre de la lutte dont il est ici question se trouve dans l'arrondissement de Bergerac. Il se pourrait, aussi, que des différentes rencontres qui se sont produites entre les deux partis sous les murailles de cette citadelle, on n'ait fait à la longue qu'un seul combat et mélangé de cette manière le faux et le vrai. Qu'ainsi, par exemple, la tentative insensée d'enlever Auberoche avec de la cavalerie partie de la plaine se fut produite dans une autre circonstance.

Quoi qu'il en soit, Auberoche sur l'Auvezère a été fréquemment témoin et acteur de luttes sanglantes pendant le cours de cette guerre nationale et acharnée, luttes dont le terme n'eut lieu qu'en 1430 par la reprise définitive de ce point important que nos compatriotes, sans se lasser jamais, ont, jusqu'à succès final, pendant plus d'un siècle, disputé vaillamment aux soldats d'outre-mer et des bords de la Garonne inférieure.

A travers les âges, Sarlat, cité rude d'aspect et à l'esprit fier, indépendant et travailleur, a produit bon nombre d'hommes éminents. Dans la nomenclature qu'en donne M. l'abbé Audierne, je relève parmi les plus marquants d'entre eux, dont plusieurs sont célèbres, les suivants, que je cite par ordre alphabétique : Aimery, troubadour qui vécut dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ; Amelin (Jean), traducteur estimé de Tite-Live, et auteur aussi d'une *Histoire de France* qui s'est perdue ; il vivait au XVI<sup>e</sup> siècle ; Barry, savant jurisconsulte du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle ; Cairels, troubadour aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ; La Boëtie, né en 1530. A peine adolescent, à 17 ans, il composa son fameux *Discours sur la servitude volontaire*. Cette œuvre d'extrême jeunesse, recueillie par Montaigne dans ses écrits, valut à son auteur, et lui vaut encore, une renommée politique à laquelle il ne pensait probablement pas. A 20 ans il fut nommé conseiller au parlement de Bordeaux. En

outre de son *Discours*, resté son titre à la renommée, il a composé un ouvrage peu connu, sous le titre de la *Ménagerie d'Aristote, de Xénophon, ou la manière de bien gouverner une famille*. Intime ami de Michel Montaigne, il mourut en 1563, à peine âgé de 33 ans. Il répétait souvent, qu'il aimerait mieux être né à Venise qu'à Sarlat. Cette boutade persistante prouve que, comme tout homme au monde, La Boétie rêvait une autre existence que la sienne. Peut-être, et c'est probable, s'il avait vécu sous le doux régime de la *sérénissime* ville des Doges, aurait-il promptement changé d'avis. Rousset, prêtre prébendier, attaché à la cathédrale de Sarlat, est auteur de plusieurs poésies patoises. On connaît son épithaphe épigrammatique à propos d'un boucher de Sarlat établi dans la rue des *Mazels* et qui passait pour vendre à faux poids :

Ci-zit lou paouré Pitouzel  
Doum l'amo sero plo donnado,  
Se sen Miquel l'o y pésado  
En lo balanço d'cou Mazels.

« Ci-gît le pauvre Pitoucel, dont l'âme sera bien sûrement damnée, si saint Michel l'a pesée dans la balance des Mazels. »

Ajoutons à cette liste, avec M. de Saint-Ours, les noms de personnes plus modernes, dignes de ne pas être oubliées : Jeanne de Chapt de Rastignac, marquise de Gaubert, à laquelle on doit, comme je l'ai dit plus haut, l'hôpital actuel ; le général comte Fournier de Sarfovèze, intrépide et brillant commandant de cavalerie, réputé pour sa bravoure et son bouillant caractère ; Sirey, le célèbre commentateur des Codes, dont le nom fait autorité.

Autour de la ville une véritable pléiade d'hommes éminents en tous genres lui a fait un brillant cortège dont je

mentionnerai les membres les plus distingués en parlant des communes auxquelles ils appartiennent.

Sarlat était autrefois célèbre par ses juristes. Sa réputation n'a pas faibli sous ce rapport. Jusqu'à présent son tribunal et son barreau ont joui d'un légitime renom, et son président honoraire actuel, M. Guat de Lavelle, que des infirmités récentes ont forcé malheureusement de se retirer de la carrière active de la magistrature, est cité, même au loin, par les plaideurs et les chefs de parquet ou de cours, qui tous ont la plus haute estime pour sa science et apprécient l'incontestable valeur de ses avis et de ses consultations (1). Thémis, comme disaient les anciens, affectionnait les rues sombres et étroites de ce réduit cher aux lois, et ne les a pas désertées depuis qu'elles ont été traversées par plus d'air et de lumière. Les vieilles coutumes locales ne se sont pas enfuies non plus. La population, attachée de cœur à ses antiques traditions, qui lui rappellent son âge héroïque, en a conservé plusieurs, notamment la bénédiction des bestiaux, en grande pompe, sur le foirail, vers la Saint-Roch, celle des pains qui se fait chaque année à la cathédrale, en mémoire du miracle opéré par saint Bernard et dont il vient d'être question ; la procession commémorative de la levée du siège par les protestants aux ordres de Turenne, lieutenant du roi de Navarre, vainqueur à Coutras ; celle en l'honneur de saint Sacerdos, ancien évêque de Limoges, patron de la ville, né dans son voisinage et dont les reliques, déposées dans la cathédrale, sont portées ce jour-là triomphalement dans les rues ; la sonnerie du couvre-feu, chaque soir à neuf heures, signal qui n'est pas suivi d'effet, mais continue un ancien usage. Elle

---

(1) M. de Lavelle est décédé récemment. La science du droit et la bien-faisance ont fait en lui une grande perte (1888).

garde aussi toujours deux antiques confréries de *pénitents* qui ont toutes deux leurs annales, les blancs et les bleus, fidèles les uns et les autres à escorter à leur demeure dernière les habitants enlevés par la mort et que l'on porte à bras, ne voulant point du moderne corbillard.

Sarlat renferme plusieurs monuments anciens datant du moyen-âge et quelques-uns d'une époque même plus reculée. Le plus étonnant peut-être d'entre eux, d'après certaines versions, est un singulier et très curieux édifice connu sous le nom de *Lanterne des Morts*, titre qui lui est contesté, soit à tort, soit à raison. En voici, tirée de l'écrit sur les *Origines de Sarlat*, la description donnée par M. de Saint-Ours, et dont j'élague seulement les passages relatifs à la destination supposée de cette construction, dissertation qui m'entraînerait trop loin. « De forme circulaire et d'un diamètre extérieur de 6 mètres 75, il a 20 mètres de hauteur. L'épaisseur de son mur, à double parement, est de un mètre; il monte verticalement jusqu'à la moitié de son élévation et prend ensuite la forme d'un pain de sucre, mais avec convexité entre trois des cinq cordons à astragales qui l'entourent et dont le premier, placé à peu près au milieu de la partie verticale, repose sur des corbelets. Son appareil se compose d'assises régulières, mais d'une hauteur inégale, en calcaire dur du pays et à taille quadrangulaire; le profil en est remarquable et les proportions de l'ensemble sont admirablement observées.

On entre dans le bas par une porte cintrée ouvrant à l'ouest; des trois autres côtés se trouvent des fenêtres hautes, étroites et également cintrées. Le rez-de-chaussée se termine par un dôme. Du sol partent six colonnettes engagées, de 3<sup>m</sup>25 de hauteur, reposant sur socles, et dont les chapiteaux sont sculptés; ces chapiteaux sont reliés entre eux par six arcades feintes, à astragales, et surmontés de nervures qui se réunissent au centre de la voûte,

autour d'une clef ronde faisant saillie. Le dôme est orné d'une fresque au ton jaunâtre sur fond bleu, représentant le firmament. On y distingue encore très bien le soleil, la lune et une infinité d'étoiles parsemées de fleurs de lis.

Il n'y existe point d'escalier pour arriver à la partie supérieure, qui est percée, à environ huit mètres de hauteur, de quatre fenêtres du même genre que celles du rez-de-chaussée, mais bien plus petites, et d'une ouverture carrée, assez exigüe, dont le seuil est en contre-bas de celui des fenêtres.

Comme aspect intérieur et abstraction faite de ses ouvertures et de ses cordons, cette construction a quelques rapports avec la description que l'on donne des *Nurhages* de Sicile, dont, d'après Petit Radet, l'érection remonterait au xiv<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, et qui, analogues à ces tours de pierres où les Cananéens érigeaient des autels pour l'adoration des astres, seraient, d'après plusieurs auteurs, d'origine phénicienne.

M. l'abbé Audienna, dans le *Périgord illustré*, page 631, considère cet édifice comme étant une chapelle sépulcrale, bâtie dans le xiii<sup>e</sup> siècle pour honorer la mémoire de l'abbé Robert, dont la charité s'était montrée inépuisable pendant une peste violente.

M. de Verneilh en parle en ces termes dans ses *lettres à M. de Caumont sur quelques monuments, à l'occasion du congrès de Cahors* : « Dans le cimetière voisin (de la cathédrale) reste encore debout, en assez bon état, un grand fanal du xii<sup>e</sup> siècle, en forme de tour, recouvert de deux calottes hémisphériques superposées, d'un étrange aspect. »

Au sujet de ce bâtiment, qui donne lieu à des divergences d'opinions si tranchées, notre compatriote et archéologue distingué M. de Roumejoux écrit, dans une note qu'il a bien voulu m'adresser, ce qui suit : « La *lanterne des Morts*, de Sarlat, était probablement une ancienne cha-

pelle, destinée à recevoir les corps, qui ne pouvaient être inhumés de suite, et où l'on devait dire des messes pour le repos des âmes. C'est là que se fit le premier enterrement protestant, le 6 décembre 1561, celui de Jean Delpeyrat, *sans prêtres, sans flambeaux, et sans autre compagnie que quelques hommes de sa suite*, dit le chanoine Tarde. »

Ce vieux vestige encore bien conservé, se trouve dans l'enclos du monastère des Dames de St-Vincent-de-Paul, qui occupe l'ancien cimetière. Il est à quelques pas seulement, au sud-est de l'église, paroissiale aujourd'hui de la ville, et qui porte le titre de cathédrale, parce qu'elle était, avant la suppression du diocèse de Sarlat, celle où se faisaient les solennités épiscopales. Son abside serait, d'après M. de St-Ours, l'ancienne chapelle de l'abbaye, consacrée sous le vocable de St-Sauveur, et daterait du VIII<sup>e</sup> siècle. La cathédrale se compose de deux parties de styles différents. D'après M. Audierne (1), son clocher, bizarre et original, serait du X<sup>e</sup> siècle, sa nef de l'époque de la Renaissance, et l'abside du XII<sup>e</sup> siècle. Selon M. de Roumejoux, cette église aurait été reconstruite et réparée plusieurs fois, après que l'on eût résolu de raser l'ancienne abbatiale pour en élever une nouvelle dont la construction fut interrompue et reprise dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle et au XVII<sup>e</sup>. M. l'abbé Audierne nous apprend que les statues placées au-dessus de sa porte d'entrée, représentent le comte Bernard et sa femme, bienfaiteurs du monastère dans le X<sup>e</sup> siècle, et l'abbé Odon, qui reçut leurs charités. Intérieurement elle dessine une vaste nef gothique-renaissance, haute, large et élancée acostée de bas côtés qu'en séparent d'énormes piliers, et qui renferment de nombreuses chapelles, dédiées à la Vierge, et à plusieurs saints, notamment à saint Sacer-

---

(1) *Le Périgord illustré*, page 651.

dos, patron de la ville, dont on y conserve les reliques. Ces chapelles sont bien tenues, avec de belles verrières. Plusieurs familles notables se sont constituées les gardiennes et les décoratrices de chacune d'entre elles. Le maître-autel est beau. Derrière lui est l'abside, en style roman ; plus élevée de quelques marches, elle sert de lieu de réunion pour les confréries de la sainte Vierge. Le grand autel a des fenêtres ornées de vitraux peints. Il en est de même pour la partie la plus proche du sanctuaire, le corps de l'édifice est d'un bel aspect. Malheureusement la fabrique n'est pas riche, cela se voit à l'entretien et à la décoration de l'ensemble. A la cathédrale, classée comme monument historique, ainsi que la *lanterne des Morts*, est attenant l'ancien palais épiscopal, bâtiment considérable, mais lourd et sombre. Il a, depuis la suppression de l'évêché, longtemps servi de mairie, de prétoire de justice de paix et de tribunal. Ce dernier, aujourd'hui situé ailleurs, comme on le sait déjà, tenait ses séances dans l'ancienne salle des synodes, construite en 1321, et dont on loue les décorations extérieures. Maintenant la municipalité est toujours installée dans l'évêché. Mais les juges, avocats, avoués et huissiers y sont remplacés, provisoirement sans doute, par une institutrice dirigeant une école publique communale.

A trois cents mètres environ de la cathédrale, au nord de celle-ci et près de la place du Marché, dite de la Liberté, se voit l'ancienne église paroissiale de la ville, sous le vocable de Sainte-Marie, vrai bijou curieux d'architecture, commencée en 1368 et consacrée le lundi de Pâques 1507 par Armand de Gontaud-Biron, évêque de Sarlat. Elle avait été terminée quelques années auparavant. Vendue nationalement en 1793, elle a été mutilée par ses nouveaux propriétaires, qui en ont détruit le chœur et ont déformé le reste de l'intérieur. Mais, malgré ces actes fâcheux de vanda-

lisme, elle offre encore un très gracieux aspect qui fait vivement regretter la proscription dont elle a été l'objet. Son appareil et sa construction sont admirables, dit M. de Roumejoux, qui lui a consacré une fort intéressante *Monographie* dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*. Notre compétent collègue, inspecteur de la *Société française d'archéologie*, en loue la façade à pignon irrégulier avec porte disparue ; au-dessus de celle-ci, la galerie servant de passage pour aller du clocher au collatéral sud, galerie surmontée d'une large rosace maintenant aveuglée ; le pignon dominé par une statue d'ange ailé, divers détails dignes d'intérêt, et enfin le clocher. Celui-ci, fort original et des plus remarquables, se divisait en plusieurs étages auxquels on accédait par deux escaliers, l'un tracé dans un avant-corps faisant saillie sur la paroi ouest, éclairé à diverses hauteurs par quatre baies ogivales, et l'autre dans une tourelle portée sur encorbellement et dont la dernière marche permet de pénétrer dans la salle haute. Le beffroi s'élevait au-dessus de cette salle. Ses deux cloches ont été transportées l'une à la cathédrale, l'autre au séminaire (collège libre). Cette dernière se nomme *Dague*, en mémoire du fait historique que je relatais tout à l'heure. Seulement M. de Roumejoux le place en 1653, tandis que, d'après M. de Saint-Ours, il aurait eu lieu contre les troupes de Vivans, c'est-à-dire les protestants, maîtres de la ville, et non contre celles des partisans du prince de Condé, qui l'occupèrent lors de la Fronde. Quoi qu'il en soit, ce fut cette cloche, dit la tradition, qui donna le signal du massacre des soldats logés chez les habitants et dont chacun de ceux-ci devait mettre à mort ceux ou celui qu'il hébergeait dans son domicile. Un crieur public passait dans les rues pour exciter à la tuerie en chantant cet avis funèbre et menaçant :

Si n'as pas dagut, dago !  
Si n'os bèsoin t'adzudorai.  
Si daguez pas, te dagorai !

« Si tu n'as pas d'agné, d'agne ! Si tu en as besoin, je t'aiderai ; si tu ne dagnes pas, je te dagnerai ! »

On sait que l'ordre fut ponctuellement exécuté.

Ce clocher, d'une valeur artistique incontestable, est l'œuvre d'un Sarladais, Pierre Esclache, architecte, qui termina l'église et avait, en 1504, été chargé de reconstruire la cathédrale.

À l'intérieur, Sainte-Marie se composait d'une nef, de deux collatéraux et d'un chœur. Toute cette partie est entièrement rendue méconnaissable et le chœur démoli reste béant du côté de la rue. Le dernier curé de Sainte-Marie a été l'abbé Pontard, qui devint ensuite évêque constitutionnel de Périgueux.

On cite en outre, parmi les édifices publics, la tour du Bourreau, la porte, en style de la Renaissance, dite du Pont de la Violette, les restes des remparts.

Sous de lourdes toitures, presque toutes en pierres se levant par feuilles et jouant l'ardoise, Sarlat montre encore plusieurs maisons anciennes datant de plusieurs siècles, en tout ou en partie, et qui méritent d'être particulièrement citées. L'on doit, entre autres, signaler : celle de la famille de Gérard, avec sa salle à manger Louis XIII à la cheminée de bois sculpté, son plafond peint, ses tapisseries aux armes des Gérard et des Salignac, ses peintures et ses vieux meubles. La maison de Brons (actuellement de Maleville), assez vulgaire du côté de la petite place qui la longe à l'ouest vers la Traverse, mais des plus remarquables à l'est par son haut pavillon renfermant l'escalier en spirale et accosté par une tourelle en cul de lampe, sa terrasse joignant ses deux ailes, dont l'une malheureusement n'est pas finie, mais dont l'autre offre, en se prolongeant jusqu'à côté de la halle, un pignon remarquable, vers le marché couvert. La terrasse enjambe le passage dont j'ai parlé plus haut, ce qui rend le vestibule obscur un peu. Cet ensemble donne

à l'édifice un air imposant qui le fait, vu son air altier, appeler château par foule de personnes. Au premier est une vaste et belle salle au fond de laquelle est sculptée, entre le plafond et la table de la cheminée, servant de base à cette œuvre, une chasse au cerf; la magnifique façade de la maison du xiv<sup>e</sup> siècle de la rue Ste-Marie; une tour, une porte d'entrée très curieuse chez M. Clédat, marchand de faïence, place de la Liberté, et l'éclatant pignon de la maison natale de La Boétie, pignon dominant sur la place de la Cathédrale et qui constitue tout ce qu'il y a de digne d'observation dans cette demeure. L'archéologue érudit trouvera presque dans chaque rue de nouveaux sujets d'étude et de satisfaction.

En fait de monuments modernes il en est peu, par contre, qui soient dignes d'attention, sauf ceux ci-après : le Palais de Justice, d'assez bonne facture, mais malheureusement mal situé, coupant en deux un emplacement que l'on aurait dû convertir en promenade charmante; le collège, terminé, agrandi dans ces derniers temps à chers deniers et où de bons professeurs ne sont pas surchargés par un nombre d'élèves trop considérable; le collège libre de Saint-Joseph ancien grand séminaire, puis dirigé par les RR. PP. de la Compagnie de Jésus qui l'ont presque entièrement refondu comme édifice en l'agrandissant beaucoup. Il est situé à mi-côte au-delà des Fossés, dominant la vieille ville et au milieu de grands et beaux jardins. C'est un établissement magnifique. L'hôpital, dans le faubourg longeant la route de Montignac; il est bien distribué et possède un bel enclos. Un orphelinat de jeunes filles, confié à la direction des sœurs de Ste-Marthe, y est annexé dans un local séparé à quelque distance. Non loin le cimetière est vaste, bien tracé, divisé en deux parties : l'une inférieure, presque toute occupée déjà, l'autre n'ayant encore que peu de tombes, parmi lesquelles on remarque le monument curieux, mais assez délaissé, du

général Fournier-Sarlovèze. Beaucoup de sépultures sont bien ornées et bien entretenues. Comme je l'ai déjà dit, le couvent des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul est près de la cathédrale et renferme dans son enceinte la prétendue *Lanterne des Morts*. Cet édifice n'a rien de saillant par lui-même ; un de ses bâtiments est affecté à un orphelinat de garçons qui compte de nombreux enfants. Le couvent et ses dépendances s'étendent, comme on l'a vu, sur l'ancien cimetière où l'on reconnaît encore les arcades d'un arcossolium qui servait jadis à l'enterrement des religieux, arcades qui ne paraissent pas avoir été fouillées ; il y avait aussi une *citerne* qui servait de tombeau commun aux enfants morts sans baptême et qui a été comblée lors de la construction du monastère. De forme circulaire elle avait au moins 3<sup>m</sup> 50 de diamètre sur 3<sup>m</sup> de profondeur. Elle a donné son nom à l'une des cloches de la cathédrale, appelée la *Cisterno* parce qu'on s'en servait aux funérailles des enfants qu'on ensevelissait dans cette fosse. En remontant à l'est et au nord par les Fossés, on arrive, après avoir décrit un demi-cercle autour du Sarlat central, à une place prise sur l'ancien glacis et où se trouve la sous-préfecture, dont l'hôte change bien souvent, et qui n'est qu'une maison moderne assez élégante, en pierres jaunes comme presque toutes celles du pays, mais en arrière s'étend un beau et vaste jardin. De cette place, en suivant la rue principale du faubourg de la Bouquerie l'on est bientôt à la porte de la chapelle de Bonne-Rencontre, en grand renom dans le pays et où les habitants du voisinage ne manquent guère d'aller prier un instant, avant d'entrer en ville. Elle n'offre rien dans sa structure ni à l'intérieur de nature à être remarqué.

Au centre de la vieille ville se trouvent, d'une part la chapelle des Pénitents-Noirs, près de l'ancien évêché ; de l'autre côté de la Traverse, en montant, celle des Pénitents-Blancs, assez ordinaire aussi, mais qui possède, assure-t-on,

une épine authentique de la couronne douloureuse de Notre-Seigneur. Je ne sais pourquoi cette épine ne donne lieu à aucune manifestation religieuse générale, comme cela se pratique pour une autre relique du même genre, dans un chef-lieu de canton voisin, à Saint-Cyprien.

Sous le rapport du culte catholique, la ville même n'a qu'une paroisse, mais une forte partie de sa banlieue en forme une seconde dépendant de l'église de Temniac, petit village rural, dont il va tout-à-l'heure être question, et qui s'élève sur une montagne à trois kilomètres au nord.

L'autorité administrative officielle de Sarlat étend son action sur dix cantons qui forment, après le Bergeracois, la circonscription du Périgord la plus considérable et qui est la troisième sous le rapport du chiffre de la population, venant après celles de Périgueux et Bergerac, avant Nontron et Ribérac. Il y a deux brigades de gendarmerie, une à pied et une autre à cheval, mais point de garnison. Si jamais l'on se décidait à en accorder une à la capitale du *Périgord noir*, on pourrait à peu de frais approprier, auprès de la sous-préfecture, le vaste immeuble appartenant aux héritiers Montmèja et les prisons qui vont d'ailleurs être transférées prochainement hors ville, dans un bâtiment construit d'après les règles en vigueur maintenant et qui, de loin, a tout-à-fait l'air d'une ferme (1). Quelques-uns, paraît-il, auraient voulu demander de la cavalerie, mais on ne voit pas trop ce que celle-ci viendrait faire dans un pays montagneux et où le foin et l'avoine n'abondent pas.

Sarlat, étant chef-lieu d'un arrondissement considérable, où le négoce est relativement actif, possède un tribunal de Commerce qui n'y reste pas inoccupé plus que le tribunal civil. Les magasins y sont nombreux et il y a des usines

---

(1) Le fait est accompli aujourd'hui.

assez importantes. On y trouve entr'autres des moulins, des tanneries, des fabriques d'huile de noix, et il s'y opère beaucoup de transactions en noix et en truffes. M. Richard, l'un des commerçants notables, a bien voulu me fournir sur le mouvement d'affaires causé par ces deux produits un document dont j'extrais la statistique suivante dressée par lui, homme expert dans la partie. Cet honorable négociant, prenant la moyenne des marchés de chaque semaine de l'année où les ventes s'élèvent, en novembre et décembre, à 1,500 et 2,000 sacs de noix le samedi, tandis qu'en été elles se bornent à une centaine d'hectolitres hebdomadairement, estime qu'il s'en débite approximativement, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, tous les ans, 40,000 hectolitres, pesant ensemble 1,600,000 kilogrammes, qui, à 30 fr. le quintal métrique, représentent une somme de 480,000 fr. Ces noix proviennent principalement des cantons de Sarlat, Salignac, Domme et Carlux. Elles appartiennent toutes aux espèces anciennes pour huile, dites de La Lande et Grand-Jean, fort délicates aussi pour la table, mais moins recherchées pour l'exportation que celles à coque dure, par suite de la fragilité relative de leur enveloppe. Le nombre des huileries importantes a d'ailleurs fort diminué dans ces derniers temps; cependant il s'en trouve encore de considérables à Sarlat, Montignac et Belvès. Les moulins à huile de la campagne ne travaillent que pour la consommation locale. Bon nombre de propriétaires des départements du Centre demandent les cerneaux (ou appelle ainsi à Sarlat les noix mûres dépouillées de leur coque), ce qui donne à beaucoup de pauvres ménages de la ville une ressource appréciable. Aussi, d'un bout de l'année à l'autre, voit-on dans les rues et aux portes des maisons une foule de femmes occupées à *énoiser*, ce qu'elles font avec habileté. Ce travail leur est payé 40 centimes l'hectolitre, et de plus il leur reste les coquilles qu'elles débitent pour allumer, et

même faire du feu, au prix de 25 cent. le sac. Plusieurs pauvres gens se servent uniquement en hiver de ce combustible économique pour se chauffer.

Au nord de Sarlat, à peu de distance du faubourg de la Bouquerie et de celui de la route de Montignac (Landrevie), M. Raffait possède une huilerie considérable mue par l'eau descendant d'une écluse de la Cuze, et par la vapeur, et où l'on produit aussi des tourteaux pour l'engraissement du bétail. Les moteurs sont une roue hydraulique à auges debout et une machine à feu ; toutes deux sont de la force de six chevaux chacune ; elles fonctionnent simultanément ou séparément, à volonté. Dans le dernier cas, le broyage ne peut s'opérer en même temps que la compression et la cuisson. Une fois débarrassées de leur coque, les noix sont triturées à l'aide de cylindres en fonte et à rouleaux. Après la première pression, la pâte devenue sèche, se mout, pour la seconde et la troisième, sous des meules provenant des carrières de Cénac et de Domme.

La compression s'effectue dans des presses mises en jeu par des pompes hydrauliques. Chaque presse peut contenir, en plusieurs couches superposées et isolées par des enveloppes en crin animal, de 250 à 300 kilogrammes de pâte. La première pression, faite à froid, ne donne que 40 pour cent d'huile liquide. Faite à chaud, soit au bain-marie, soit après cuisson, elle en fournit de 50 à 52 pour cent. Les seconde et troisième pressions, toujours faites à chaud, produisent 10 et 5 pour cent. Fabriquées avec des cerneaux triés et de bonne qualité, toutes ces huiles sont comestibles.

L'usine livre aussi des huiles pour droguerie. Elles se font à part, soit avec des cerneaux moisissés ou détériorés, soit simplement dits *noirs* ou de retriages. Ces huiles sont appelées vulgairement huiles rouges. Traitées convenablement par l'acide sulfurique, elles se dépouillent, deviennent

très limpides et suffisantes pour la peinture, mais restent toujours médiocres pour l'éclairage. Elles ont, pour la peinture, la préférence dans l'Aveyron, le Gard et à Toulouse, quand leur prix ne dépasse pas celui de l'huile de lin. En général, la fabrication d'huiles de cette sorte n'est pas rémunératrice ; les noix qu'on y emploie en abandonnent à l'usinier 35 pour cent environ. Aussi, M. Raffait n'en fait-il que pour utiliser ses déchets.

On peut, en moyenne, évaluer en huiles comestibles la production annuelle de l'établissement à 4 ou 5,000 quintaux (50 kil.) et à 3,000 ou 3,500 celle des tourteaux en provenant. Ce dernier article est employé pour l'engraissement des bœufs ; son rendement est encore quelquefois insuffisant pour contenter les clients. Son prix varie de 9 à 13 fr. les 50 kilogrammes.

Celui des huiles dépend du cours des noix ; on l'a vu s'élever à 110 fr. et s'abaisser à 55 fr. les 50 kilogrammes. En moyenne elles valent 75 fr. pour ce poids, soit 1 fr. 25 le kilogramme. Celui des huiles à peinture ne dépasse guère 52 fr. les 100 kilogrammes.

A l'étranger, Londres et la Suisse française recherchent les huiles comestibles. En France, le Maine-et-Loire, l'Indre et la Vienne en font grande consommation. Du reste, elles trouvent partout sur notre territoire national un bon accueil, sauf dans l'extrême Nord et dans l'extrême Midi. Paris lui-même ne les dédaigne pas.

M. Raffait a été médaillé pour ses huiles et tourteaux de noix, aux expositions de Cahors, Sarlat et Bordeaux, en 1881 et 1882 (1).

Une autre huilerie, moins considérable que la sienne, se

---

(1) L'usine en question a maintenant changé de maître. Son nouveau propriétaire y continue la même fabrication. (1886).

trouve sur les Fossés, à peu de distance de la place dite la Petite-Rigaudie, en gravissant la hauteur à l'Ouest. En outre de la manipulation pour l'huile, on y broie, dans la saison, beaucoup de noix vertes, dont le jus se vend à seaux à de nombreux acheteurs qui viennent s'y approvisionner, pour faire avec ce liquide l'excellente liqueur de ménage improprement appelée Bron de Noix, et dont le nom vrai, le plus répandu du reste, est Eau de Noix. Celle que l'on prépare à Sarlat, où l'on s'enorgueillit du produit du noyer, l'arbre d'or du pays, est, en général, de qualité supérieure.

Je viens d'énumérer les travaux de l'usine Raffait après avoir d'abord, d'après M. Richard, fourni quelques aperçus sur le commerce des noix en ville. Je reviens à M. Richard pour dire un mot de l'importance des affaires auxquelles donnent lieu les truffes sur cette place. Il en paraît, m'écrit-il, par saison, au marché de Sarlat, environ 15,000 kilogr., valant en moyenne 40 fr. l'un, soit, pour l'ensemble, 150,000 fr. Les plus belles et les meilleures proviennent des cantons de Carlux et de Salignac. Les truffes du Périgord, conservées, vont dans toutes les parties du monde. Dans la Drôme et le Vaucluse existent de nombreuses maisons ayant pour objet la conserve des truffes de ces pays; elles exploitent toutes les contrées du Midi. Mais cela n'empêche pas nos négociants d'y expédier une certaine quantité de truffes fraîches et conservées (1). Ce que nous dit là M. Richard ne surprendra personne. Le vin de Bordeaux se placera toujours partout, même à Suresnes et Argenteuil. —

---

(1) Deux grandes fabriques de conserves de truffes se sont établies à Sarlat depuis deux ans. Elles paraissent y prospérer. Les commerçants de la Provence ne leur nuiront probablement pas avec leurs truffes indigènes. Il serait étonnant qu'il en fût ainsi pour cette denrée.

La maison Capretz, de Sarlat, a obtenu à Périgueux, en 1864, un premier prix pour ses pâtés truffés, en concurrence avec de bien redoutables rivaux de notre département. Ce n'est pas une faible victoire.

Sarlat possède de grands ateliers de charronnage, de beaux et nombreux magasins en divers genres ; on y compte foule d'auberges et plusieurs hôtels, dont deux surtout sont à citer, celui de France, dans la grande rue de la Traverse, et celui de la Madeleine, plus considérable, sur le glacis, entre la ville et le faubourg de Laudrevie, route de Montignac faisant face à la Petite-Rigaudie. Il a été incendié naguère, mais rebâti sur de plus amples et plus commodes proportions. Les cafés sont nombreux et plusieurs non dépourvus d'importance. On trouve en ville une Société de secours mutuels, plusieurs de bienfaisance et trois ou quatre associations musicales qui rivalisent d'activité. Une compagnie de pompiers pleine de zèle, y a souvent à lutter contre des incendies difficiles à arrêter dans des passages étroits, montueux et tortueux où l'on est étonné parfois de trouver des maisons en torchis et en bois, ce qui s'explique pour les dehors jusqu'à un certain point : ceux-ci, lorsque Sarlat était une place de guerre avec enceinte de murailles, étant par nature exposés à être sacrifiés pour la défense ou détruits par l'attaque, mais n'a pas de raison d'être pour la ville centrale, dans un pays où la pierre est partout.

L'instruction est en honneur dans cette cité studieuse, enfermée, serrée par deux longues rangées d'après montagnes qui l'étauvent à l'Orient et au Couchant et ne la laissent un peu respirer qu'au Nord et au Sud, où ses habitants vont chercher l'air et de moins agrestes paysages. Le travail de l'esprit y a toujours été sans cesse en éveil, et ses habitants, intelligents, réfléchis, portés par nature aux choses de la pensée, processifs quelque peu, ont à cœur d'y voir perpétuer leurs qualités sérieuses dans leurs

enfants fiers de leurs pères dont beaucoup se sont signalés dans les armées de terre et de mer, dans l'administration, dans les arts libéraux, comme artistes et poètes, et qui, dans cet instant même, voient l'un de leurs plus anciens représentants manier la lyre harmonieuse et grave à la fois, du chantre inspiré du Parnasse, avec la grâce charmante de l'homme de talent chez qui ne faiblissent sous le poids des ans, ni la verve, ni l'amour de la patrie et des vieilles et jeunes illustrations du pays (1). On compte deux grandes écoles communales de garçons ; une laïque, confiée à M. Seignabout, la seconde aux Frères de la Doctrine chrétienne. Celle-ci se trouve placée dans un bâtiment où de nombreuses réparations sont urgentes. Elle n'en est pas moins fort fréquentée par de nombreux élèves (2). Il y a de plus un orphelinat, comme je l'ai déjà dit plus haut, pour les petits garçons, à la *Miséricorde*, au couvent des Sœurs de Charité. Naguère le collège libre des PP. Jésuites, établis dans l'ancien séminaire, réunissait près de 400 étudiants, dont 300 pensionnaires, et était appelé, pour le plus grand avantage de la ville, à bientôt en attirer davantage ; mais les décrets rendus en 1880 ont dispersé toute cette jeunesse, et avec elle les parents venus s'établir à Sarlat pour rester avec leurs enfants ont disparu. Aujourd'hui, rétablie sur de nouvelles bases et confiée à la direction prudente de M.

---

(1) M. Ludovic Sarlat, greffier du tribunal civil. Ainsi la Muse elle-même se plaît au palais de justice de Sarlat, y passe ses jours et y chante de suaves mélodies en s'y jouant, délicatesse aimable, sous le nom de la ville elle-même. Comment s'étonner, après cela, du charme qui entraîne les habitants du chef-lieu de l'arrondissement et ceux des environs, vers le temple de Thémis ?

(2) Elle n'est plus communale à présent. Des dons particuliers ont permis, en la convertissant en école libre, de la transférer dans un local approprié à sa nouvelle destination.

l'abbé Verdenay, cette maison a repris quelque importance, mais encore bien loin de celle acquise auparavant, tandis que le collège communal n'a pas vu croître le nombre de ses élèves comme l'avaient espéré plusieurs personnes ; il est resté sous ce rapport au même point, si ce n'est avec même une certaine perte ; les grands établissements universitaires, voisins grâce aux chemins de fer, de Périgueux et Bordeaux, lui faisant une concurrence redoutable. Pour les filles, il y a de nombreuses institutions. La commune en entretient une municipale dans les bâtiments de l'ancien évêché (1). Il en existe en outre deux laïques libres, où les élèves ne manquent pas. De plus, outre l'orphelinat de jeunes filles, dirigé près de l'hôpital par les Sœurs de Sainte-Marthe, les religieuses des Sacrés-Cœurs, que l'on appelle ici Clarisses, parce qu'elles y occupent l'ancien couvent des sœurs de Ste-Claire, ont de nombreuses maîtresses appartenant à leur ordre et qui enseignent dans un vaste édifice, séparé de leur monastère par la largeur d'une rue, mais qu'y relie un court tunnel. Elles voient sans cesse s'augmenter la quantité de leurs pensionnaires, demi-pensionnaires et externes, à côté de l'école gratuite qu'elles ont établie pour les petites filles pauvres du peuple. Trois imprimeries publient chacune un journal hebdomadaire, prouvant ainsi que le besoin de savoir et de s'initier au mouvement général est inné chez le Sarladais.

Mentionnons ici les nombreuses fondations et œuvres de bienfaisance que renferme la ville. Outre celles énumérées déjà, Dames de charité, Société de Saint-Vincent-de-Paul, Bureau de Bienfaisance, Caisse d'Épargne, tout s'y trouve, et le zèle en faveur des malheureux est grand. Puissent

---

(1) Elle occupe aujourd'hui la maison où était naguère l'école des Frères et que l'on a remise en bon état à cette occasion.

ceux qui sont l'objet de tant de sollicitude, le comprendre et s'en montrer reconnaissants !

Chaque semaine, le samedi, se tient à Sarlat, qui, de plus, a plusieurs foires importantes tous les ans, un fort marché attirant beaucoup de monde. Les agriculteurs y conduisent leurs denrées et leurs bestiaux, les marchands forains y apportent divers objets. Il y a foule, et tout est un peu serré, car les emplacements libres d'une certaine étendue sont rares en ce lieu. Les vendeurs de noix s'établissent sur le local qui leur est réservé, près de la Grande-Rigaudie, les jardiniers font leurs étalages aux deux extrémités de la Traverse, des débitants de poteries, viandes à la main, etc., se massent avec leurs établis auprès de la cathédrale. La place de la Liberté, dont l'extrémité est encombrée par une halle aux grains, assez grande, mais trop petite pour la quantité de maïs, haricots, froment et seigle, ce dernier entrant par malheur beaucoup trop dans l'alimentation publique, reçoit quelques produits maraîchers, des œufs, la volaille maigre, des tentes de drapiers et de vendeurs de tissus. Elle est, l'hiver, impuissante à contenir la volaille grasse et les truffes, qui couvrent alors un espace à peine suffisant sur une sorte de carrefour, auprès de l'ancienne église Ste-Marie. Les bêtes à laine, toujours amenées en foule, presque toutes appartenant aux races rustiques du Quercy, se rangent en troupes sur les Fossés, depuis la place des Noix jusqu'à la descente, vers l'hôtel de la Madeleine. Les marchands de ferraille, chevaux, ânes et mulets, s'emparent de la Petite-Rigaudie. L'espèce bovine présente une phalange compacte, que l'on peut à peine traverser, de bœufs des races auvergnate, limousine et croisée limousine et garonnaise, de veaux et de quelques vaches. Le cours, depuis la maison Géraud jusqu'à l'entrée de la place de la Sous-Préfecture, qui en est également remplie, en devient inabordable quelquefois. A côté de cette

comme se logent comme ils peuvent, près de l'entrée de la rue Fénélon, les vendeurs de pommes de terre et de châtaignes. Mais la place d'honneur est réservée aux porcs. Ils s'étalent, ils se vautrent, ils fouillent la terre, ils dorment avec complaisance, entourés d'admirateurs intéressés, sur une belle esplanade plantée de beaux ormes, en bel air, près des faubourgs. A eux le plus beau foirail de Sarlat ! On leur devait cet honneur ! N'est-ce pas eux, en effet, qui, le plus souvent, comme le proclame un poète, découvrent la truffe, ce diamant noir de la cuisine périgourdine, la reine des cuisines ?

Du sol perigourdin la truffe nous est chère ;  
A l'animal immonde elle doit la lumière !

dit Berchoux dans son poème de *la Gastronomie*, un pur chef-d'œuvre. C'est le porc qui nous vaut la truffe par son flair infailible, bien plus subtil que celui du plus fin des gourmets. C'est lui qui la trouve vivant, lui qui, mort, aime à en voir garnir ses pieds, sa hure habilement préparée par des artistes en renom, et protège ce tubercule chéri, l'abritant sous un blanc manteau, couche épaisse de sa graisse, de sa substance elle-même, dans ces terrines qui vont au loin porter notre nom glorieux. A Sarlat, où vient s'emmagasiner la meilleure truffe connue après celle de Sorgès, dont est fier à juste titre l'arrondissement de Périgueux, on a bien fait de mettre le porc en vue, parmi les bons serviteurs de l'homme. Il le mérito du reste par lui-même. N'est-il pas utile en sa vie et plus encore quand il a passé de vie à trépas ? Il n'est pas beau, c'est vrai ; mais qu'est-ce que le physique à côté des qualités vraies et solides ? Qui n'estime pas le lard ? qui ne loue le jambon, la saucisse, le boudin, le cochon, en un mot, des pieds à la tête ? Et dire qu'il y a des gens qui pour témoigner du mé-

pris qu'ils ont pour d'autres, les traitent de cochons ! O ingratitude, ô illogisme de l'humanité ! De ces animaux il se fait un grand débit. Je rends justice à ces estimables bêtes si mal à propos méprisées. Je voudrais toutefois qu'elles fussent moins croisées à l'aventure ; elles gagneraient, à se rapprocher davantage de leur vieille race indigène, au lard et à la viande meilleurs, et elles seraient, de plus, ainsi moins sujettes à des maladies désastreuses. Ce seraient là de grands avantages pour leurs éleveurs, auxquels elles sont d'une précieuse ressource.

Sarlat est éclairé la nuit, lorsque la lune ne doit pas luire, au gaz que lui fournit une petite usine qu'il est question d'agrandir. Il possède des sources abondantes qui, pour la plupart, naissent au pied de la chaîne de hauteurs qui se dresse à l'Est. Quelques-unes, au-dessous de la maison de campagne de M. le lieutenant-colonel Gardette, presque vis-à-vis l'huilerie de M. Raffait, alimentent un lavoir public, office que remplissent aussi plus au Sud, à l'autre bout de la ville, en tirant vers le faubourg du Pontet, d'autres sources sorties du même rang de hauteurs. Ces lavoirs, de trop peu d'étendue et qui manquent de profondeur, ne peuvent suffire à tous les besoins de la population ; aussi pour les grandes lessives a-t-on recours en général à des blanchisseuses établies le long de la Dordogne, qui passe à neuf kilomètres au Sud. C'est un peu loin. Un abreuvoir a été creusé dans le faubourg de Landrevie, non loin des écuries du grand hôtel de la Madeleine et de quelques établissements de logeurs. Il serait infiniment trop petit pour les chevaux d'un régiment de cavalerie, mais il est tout ce qu'il faut pour ceux de la gendarmerie et de la partie de la ville l'avoisinant. Quant aux eaux potables, elles sont excellentes et l'on en a grande quantité, grâce à de nombreuses fontaines, toujours du même côté de la vallée, où l'on en trouve même dans plusieurs maisons particulières, le long

de rues ou de chemins et dans l'intérieur du vieux Sarlat. On remarque surtout celle très forte et très réputée de Sainte-Marie, qui sur la voie, proche de l'église de ce nom, sort au-dessous et au milieu de maisons antiques, d'un rocher situé dans un enfoncement et s'épanche par plusieurs gros robinets sans cesse assiégés de pourvoyeuses de ménages. La partie occidentale de la ville est, par contre, assez pauvre, si ce n'est tout à fait, sous ce rapport. Je n'ai guère ici vu qu'un puits en voie de creusement sur les Fossés et qui paraît n'avoir pas grande provision à fournir lorsque son forage sera terminé (1).

J'ai dit un mot des promenades. Elles consistent dans les allées remplaçant les fossés et une partie des glacis contourant la vieille forteresse qui de nos jours, située comme elle l'est, ne pourrait tenir 24 heures, écrasée qu'elle serait littéralement par la puissante artillerie moderne; dans le Plantier, et dans les deux places dites de la Rigaudie, desquelles partent et auxquelles viennent aboutir ces rangées circulaires d'arbres. Que signifie ce nom de Rigaudie donné à ces deux quadrilatères? Je l'ai souvent demandé sans avoir encore pu être renseigné sur ce point. Un mauvais plaisant m'a soutenu que dans l'idiome du pays il était la caractéristique de tout espace libre ombragé pour l'agrément du public. Aussi, a-t-il ajouté, ceux de mes compatriotes qui ne sont jamais sortis de Sarlat ne manquent-ils pas de l'appliquer partout dans ce sens. Qu'un des nôtres, voyageur novice, arrive, par exemple, à Bordeaux ou à Paris, la première fois qu'il passera sur les Quinconces, sur les Champs-Élysées ou traversera le bois de Boulogne, il ne

---

(1) Le débit de ce puits maintenant fini est très minime, fort intermittent, et son eau, quand il en fournit, n'est guère utilisée que pour laver ou pour faire cuire les aliments.

manquera jamais de s'écrier : « La belle Rigaudie ! » A cette exclamation, marque incontestable d'origine, ceux de ses compatriotes qui seront présents le reconnaîtront immédiatement pour un des leurs, comme on reconnaîtrait un Basque à son empressement à vanter ses Pyrénées, un Marseillais à son enthousiasme pour la Cannebière, et un Bordelais à ses tirades lyriques à propos du Chapeau-Rouge. Mais, lui ai-je dit, il y a un faubourg de la Rigaudie à Sarlat, ce n'est pas une promenade. Pourquoi porte-t-il ce nom, puisque cette appellation, d'après vous, est réservée dans votre pays aux places plantées ? Parce que, m'a-t-il répondu avec le plus imperturbable sang-froid, nos concitoyens ont été si fiers de leur Grande-Rigaudie qu'ils ont donné son nom au groupe de maisons extra-urbaines qui avaient l'honneur de l'approcher le plus. La boutade du Sarladais qui se divertissait ainsi m'a fait sourire, mais on comprend que je l'ai acceptée pour ce qu'elle vaut. Il est en Périgord, comme partout, du reste, certains noms qui se répètent fréquemment et dont le sens n'est pas assez connu. Nous savons tous aujourd'hui, par exemple, ce que veut dire le mot *Pey* (que l'on traduit en français par *Puy*). Nous n'ignorons plus le sens du mot *Gourd*, si fort en usage en ce qui concerne certaines sources ou portions de cours de rivières. Mais à quoi répondent les noms de Beûne ou de Beauonne, affectés à plusieurs ruisseaux ? On l'ignore généralement, et il serait bon que ces qualifications locales fussent expliquées de manière à être significatives pour tous. Ces appellations éclaircies seraient d'une grande utilité, en donnant la clef de bien des reliefs, dépressions, retenues d'eau, accidents divers que leur énonciation seule ferait comprendre.

Outre ces lieux de délassement, il est pour ceux qui veulent prendre un peu d'exercice, dans la vallée de la Guze, un plus vaste champ de récréation cher aux personnes désirant plus d'espace et amies de paysages variés. Au Nord, plus

évasée que vers l'enceinte de la ville, cette coupure présente d'abord une jolie plantation d'arbres où mouvement et vue réjouissent ceux qui viennent y passer un instant, près de l'usine Raffait, puis des accidents heureux de terrains le long des routes qui coupent le val de tous côtés, circulant dans l'éventail ouvert entre les lignes de hauteurs, fermant le bassin. Au Midi, plus resserrée qu'au Nord, mais plus large qu'au Nord et dans le vieux Sarlat, la petite plaine offre de gracieux aspects, riants même, et la perspective s'y termine agréablement sur le pittoresque viaduc du chemin de fer qui la traverse, reliant le coteau de l'Ouest à la gare. Dans cette direction la montagne déploie des tons divers, et à l'Est, surtout vers le Sud, a du charme pour l'ami de la vie rurale, en lui montrant, entre autres, sur ses flancs, le remarquable jardin créé par le travail intelligent de M. Jaubert, pépiniériste distingué, et les terrasses superposées, œuvre de l'homme qui y a étagé des allées de vignes dignes, vu leur origine et le soin dont elles sont l'objet, d'échapper au phylloxéra, qui n'a pas pour elles, cependant, le moindre respect. La Guze fait son possible pour embellir ces deux fractions de son domaine, au Nord et au Midi. Elle y décrit des courbes nombreuses, elle y arrose de bons prés, surtout après la ville, dans le passage de laquelle elle s'est chargée de matières organiques, prés irrigués quelques-uns rationnellement, d'autres sans assez de soins. Elle fait marcher quelques usines, verdir des jardinets qui s'agrandissent vers le Pontet, après lequel les arches du viaduc laissent apercevoir au-delà d'elles la belle exploitation horticole de M. Boucharel. Elle montre, en longeant et parcourant jusque-là, cette belle nature, pour aller plus loin tâcher de faire aussi le bien, la meilleure volonté pour décorer et enrichir son petit royaume. Ses gazons, son murmure, le sifflet de la locomotive, le grondement des trains, les ponts de vue variés, l'affluence des allants et

venants, font heureusement oublier l'abattoir, qui s'ouvre là, sanglant pourvoyeur des féroces appétits de l'absorbante humanité! On lui est reconnaissant de ses services, et l'on en profite avec empressement. Comment pourrait-il en être autrement dans ce milieu avide du beau et de lumières de tous genres?

A Sarlat il ne pouvait manquer de se créer un Comice agricole. Longtemps l'on en a donc vu un y fonctionner avec succès. Né tard, il tâchait de regagner le temps perdu, marchant vite et bien. Son influence heureuse se faisait sentir. Malheureusement il s'est éteint, mais son action a laissé des traces honorables, et l'on en reconstitue un nouveau pour continuer son œuvre. Le pourra-t-il? Peut-être cette bonne fortune ne lui sera-t-elle pas donnée par suite de quelques circonstances nuisant à son succès; mais si sa tâche lui devient impossible, il est à croire que bientôt on le verra revivre dans des conditions meilleures. Il y a dans le pays tout ce qu'il faut pour arriver à ce désirable résultat (1).

Avec M. Glandier, négociant à Sarlat, je me suis rendu dans sa propriété, située près de la ville, sur des versants rapides et en terrain médiocre. Elle a 14 à 15 hect. d'étendue, et a, par ses soins, et à chers deniers, été tirée d'un état misérable pour arriver à une situation florissante et de nature à récompenser pleinement des largesses reçues par elle, si le phylloxéra, cette harpie de la viticulture, n'était venu suspendre, par son attouchement empoisonné, les progrès de la vigne et la faire périr. Celle-ci, bien plantée sur de vastes espaces, en sol favorable à sa production, représentée par les meilleurs cépages, travaillée diligemment, bien

---

(1) L'existence de ce nouveau Comice a été bien éphémère; il est mort au bout de quelques mois; il n'est même pas question de le remplacer.

qu'en plein, ce qui rend l'opération plus dispendieuse, échalassée, formant en outre des allées où, conduite en cordon, elle a mieux résisté jusqu'à présent, n'a pas tardé malheureusement à fléchir, s'étioler et se perd. Avec elle s'évanouit également un peu la confiance de l'entrepreneur agriculteur qui comptait sur elle et déjà, l'année précédente, en avait retiré plus de 75 hectolitres de très bon vin, quantité qu'il comptait voir doubler rapidement. J'espère pourtant qu'il reprendra courage et saura, par quelque moyen efficace, écarter le fléau, tôt ou tard.

Son domaine, d'ailleurs, est, pour le reste, en fort bon état. M. Glandier a créé de vastes prairies artificielles, des luzernières notamment ; ses sainfoins sont beaux aussi, ses trèfles rendent fort passablement. Il cultive avec succès la pomme de terre et obtient de bons produits en grains, récoltant 60 hectolitres tant en seigle qu'en froment. Il a repeuplé, refait pour mieux dire, un très joli bosquet de chênes et autres essences arbustives auquel conduit une large allée en terrasse bordée de beaux cordons de vignes, et recueille parfois d'excellentes truffes sur les bords de cette petite gareme. Il a, de plus, de nombreux arbres fruitiers, et a fait exécuter d'énormes mouvements de terres. Les pierres qu'il a retirées des terres dans cette opération, dispendieuse et judicieusement conduite, ont servi à former des terrassements et en partie à la construction d'une élégante villa parfaitement située, qu'il destinait à lui servir d'habitation, mais dont il abandonne en jouissance à ses colons une importante portion. Les bâtiments annexes renferment une étable à bœufs où sont toujours deux de ces animaux, souvent quatre, toujours bien choisis et entretenus. On y voit, de plus, un chai et ses dépendances, disposé convenablement et pouvant contenir cent barriques et au-delà. Enfin, se trouve accolée, sous une esplanade dallée régissant à l'Ouest en avant des appartements du premier, auquel ce terre-

plein donne accès, une vaste citerne pouvant contenir environ 500 hectol. d'eau qu'y conduisent des tuyaux disposés le long des toitures et en descendant. Cette utile installation doit être approuvée par tous et ne saurait être trop imitée dans les contrées où les sources font défaut ou bien ne peuvent être utilisées qu'avec peine et à trop grands frais.

Un peu au-dessous de cette propriété, plus près de la ville, M. Glandier en possède une autre de trois à quatre hectares environ d'étendue, laquelle contient également vignes, prairies artificielles et quelques terres en culture, plus un jardin assez grand, bien fourni de bons légumes et d'arbres fruitiers. J'y ai remarqué des plantations d'asperges d'Argenteuil faites avec soin. Ce jardin, en bon état, est pourvu d'un petit réservoir qu'entretiennent les eaux de pluie descendant des coteaux par le chemin longeant l'enclos et qui y parviennent au moyen d'un passage pratiqué tout exprès dans la muraille, à l'extérieur de laquelle un petit fossé les ramasse le long de la route. En un mot, M. Glandier a fait une œuvre méritante. Il faut espérer qu'il saura la mener énergiquement au plus heureux développement et ne reculera pas devant le phylloxéra, une vilaine bête!

Le Mas appartenant à M<sup>me</sup> Faujanet, directrice d'une maison de banque à Sarlat, et qui a mérité une médaille d'or au concours de culture ouvert entre les joueurs de l'arrondissement lors du tournoi départemental de 1882, joint les terres de M. Glandier. Il est dans une situation semblable à celle de l'exploitation précédente, s'étendant sur des pentes rapides et quelques autres un peu moins inclinées, le long des collines dominant la vallée de la Cuze, et dépourvues de sources. On y trouve une réserve et une métairie; le tout cultivé par le colon Carrier, un homme vaillant, intelligent, dévoué, chef, en outre, d'une famille nombreuse et fort unie, grand avantage trop rare de nos jours. Le sol est loin d'être de

première qualité. Par bonheur il est possédé par une personne riche, qui tient à lui faire produire le plus possible, sans dépenses exagérées pourtant, et exploité avec amour, l'on peut le dire, par un travailleur émérite. Dans ces conditions peu communes, il arrive à donner de fort appréciables résultats.

L'étendue totale de la propriété peut être de 21 à 22 hectares, dont la vigne occupe quatre ou cinq environ, plantée soit en plein pour la plus grande partie, soit en cordons le long des allées très bien entretenues, bordées de nombreux arbres fruitiers et entourant des carreaux remplis de bons légumes. Le colon croit ses ceps encore indemnes du fléau général, et le fait est qu'ils offrent assez de vigueur. Pourtant, surtout dans la descente, il y a bien des pieds chétifs et çà et là des taches qui donnent grandement à réfléchir. En plein, cette vigne soigneusement bêchée, est échalassée; ailleurs elle est régulièrement labourée. Les prairies artificielles consistent en trèfle et surtout en sainfoin, qui est très beau. L'on cultive aussi le farouch avec succès. Ces prairies sont étendues et s'accroissent chaque jour, chose importante pour l'entretien du nombreux bétail, comprenant d'habitude quatre beaux bœufs, dont deux pour le travail et deux à l'engrais, huit vaches laitières, six appartenant à la race bretonne du Morbihan, une à la même tribu, variété de la Cornouaille, et une croisée bretonne-ayr. Ces huit bêtes sont parfaitement choisies. Plusieurs d'entre elles donnent après vêlage de 10 à 12 litres d'excellent lait, lequel trouve un placement facile à 20 c. l'un. Outre les bêtes à cornes, Carrier entretient un petit troupeau de moutons de 10 à 12 têtes de la race du Quercy, choisis avec discernement, qu'il achète maigres et vend avec bénéfice. Enfin il élève de nombreux pores et en engraisse plusieurs avec réussite. Tout cela fournit du produit et du fumier; aussi les terres, bien traitées sous tous les rapports,

rapportent-elles en grains un rendement considérable, surtout pour un pareil terrain, soit de 21 à 22 hectolitres à l'hectare, moitié froment, moitié seigle. Il serait à désirer de voir entièrement remplacer celui-ci par le premier, ce qui pourrait, selon toute probabilité, s'effectuer facilement au moyen d'un chaulage fait avec prudence. L'on recueille aussi de l'avoine et un peu trop d'orge. En maïs la récolte est abondante; je ne puis contester l'utilité de cette céréale, dont, tout au contraire, je proclame la nécessité partout où le sol permet de l'obtenir économiquement et avec avantage, mais je crois qu'il serait peut-être plus convenable ici d'en avoir moins, surtout pour grains, de consacrer encore un peu plus de terre, en lui enlevant quelque étendue de l'espace qu'il couvre, au trèfle, au sainfoin et au ray-grass, et d'assoler de manière à ce que le froment ne lui succédât pas. Il est à croire qu'on aurait ainsi davantage de l'un et de l'autre et que leur proportion de produit à l'hectare, déjà considérable, s'augmenterait encore. On bat à la mécanique, et la herse est d'un usage habituel. Le sol, rocheux et peu profond, ne permet guère l'usage des instruments de labour puissant.

Au nombre des arbres fruitiers que l'on trouve en foule sur la propriété, je dois signaler le prunier d'Agen. L'on en compte environ 200 sujets; leur fruit est bien classé par le commerce, et M<sup>me</sup> Faujanet a fait construire pour sa préparation, un four spécial où cette année on a fait sécher 500 kilogrammes vendus à 55 fr. les 50 kilog., prix très rémunérateur. Aussi la plantation va-t-elle être augmentée. Peut-être y aurait-il lieu de choisir, avec un peu plus d'attention que par le passé, les sujets que l'on se propose d'acheter, ceux entés sur mirobolant durant trop peu, comme il est facile de s'en apercevoir. On devra veiller en outre à les placer autant que possible dans les terrains argilo-calcaires, où ils réussissent mieux que partout ailleurs, et

pratiquer soigneusement leur taille, chose peut-être un peu trop négligée sur ces arbres et sur les autres fruitiers, en général. Enfin on voit au Mas un joli petit parterre et une magnifique tonnelle où le raisin abonde sur une grande longueur. C'est, en un mot, une exploitation sagement dirigée et d'où l'on retire un profit amplement gagné (1).

Au nord-ouest de la ville, en plein coteau, se trouve Meys-sès, dont j'avais entendu parler comme d'un ancien château. Je n'y ai vu qu'une maison de plaisance à peu près toute neuve, avec une jolie situation, de l'eau de source alimentant un petit bassin et permettant de faire avantageusement des irrigations sur des prairies artificielles assez considérables qui en retirent bénéfice. La production fourragère est considérable, en herbages et en racines. Le terrain, gras et assez mouilleux, pourrait, ce me semble, être avantageusement drainé dans plusieurs endroits. Il est bien travaillé du reste et d'assez bonne nature. Le froment y donnerait, m'a-t-on assuré, vingt hectolitres environ à l'hectare. Le chef de culture m'a dit que la vigne n'y est pas phylloxérée et paraît plein de confiance dans sa force de résistance au terrible insecte qui ne pourra rien contre elle, d'après lui. Dieu le veuille (2) !

Je suis rentré sur ce souhait plein de sincérité, me fiant aux chemins voisins pour me reconduire à la route et me permettre de l'atteindre avant un orage qui me paraissait se former du côté de Vitrac et s'empresse d'accourir vers

---

(1) M. Glandier et M<sup>me</sup> Faujanet sont décédés maintenant. Leurs propriétés, qui s'étaient trouvées réunies par l'achat que M. Glandier avait fait de celle du Mas, ont passé à un nouveau possesseur qui les a acquises après la mort de notre ancien collègue (1886).

(2) Meys-sès appartient actuellement à un autre propriétaire qui l'a acheté à M. de Grezel et y exécute d'importantes réparations.

moi pour m'arroser copieusement ; mais les chemins, qui ne voient que de rares passants, aiment à les retenir pour jouir le plus possible de leur présence fortuite. Dans ce but, ils s'étaient transformés en marécages où l'on enfonçait jusqu'à mi-jambe. Pour éviter d'avoir de la boue par dessus les genoux, je pris au plus court et ne tardai pas, résultat fort peu désiré, à me trouver dans un vrai cloaque qui, bien qu'en forte pente, n'en était pas moins garni de fondrières s'y succédant presque d'un bout à l'autre et contenant une vase liquide couleur sang de bœuf qui s'attachait à mes chaussures et voulait à toute force les conserver à titre de souvenir. J'ai eu toutes les peines du monde à les arracher à cette étrointe et ne suis arrivé qu'après une lutte héroïque au bas de cette descente fallacieuse, emportant avec moi une épaisse couche de teinture rouge adhérente et gluante qui me formait des jambières d'une espèce tout-à-fait originale et dont il n'a pas été facile de débarrasser mes vêtements. J'avais l'air d'avoir pris un bain de pieds à l'abattoir. Il n'y aurait pas de mal à faire quelque réparation aux voies rurales de la commune. Ce ne serait nullement superflu, positivement. Par bonheur, j'ai pu me mettre à l'abri de l'ondée en temps utile. Quand, menaçante depuis longtemps, elle a fondu sur la campagne, j'étais rentré chez moi ; que serait-il arrivé si elle m'avait surpris pataugeant au milieu de la fange ? Peut-être les docteurs et les pharmaciens auraient-ils trouvé en ma personne un grand sujet d'études, de gloire et de triomphe. Je ne leur ai pas permis cette joie. J'en ai été quitte pour un rhume vulgaire qui n'a pas duré plus de huit jours !

A peine a-t-il eu cédé devant mon obstination à ne pas avoir peur de lui, que j'ai profité d'une petite éclaircie, c'est-à-dire du brouillard par un temps sombre, pour faire une nouvelle course aux environs. Prenant donc avec moi deux de mes petit-fils, destinés à me servir à la fois de

guides et de compagnie, je me suis dirigé vers un village perché tout-à-fait à la cime d'un tertre, à trois kilomètres de la ville, d'où il dépend administrativement. Nous avons suivi la rive du ruisseau, d'abord en traversant une petite promenade ombragée, et puis, descendant dans le vallon, où sont d'assez nombreux jardins, des prairies et plusieurs moulins à présent démontés. La culture produit dans cette direction des légumes ordinaires, en assez grande quantité, mais peu de primeurs; et j'ai été tout surpris de n'y pas voir un seul carreau préparé pour recevoir des pois de bonne vente au printemps. La route, passablement entretenue, coupe à diverses reprises plusieurs petits courants sortis des flancs de la montagne et descendant vers la Guze pour la fortifier, tandis que celle-ci, venue d'une gorge secondaire, où elle naît, est à plusieurs reprises arrêtée dans son cours par des barrages qui formaient les réservoirs des usines à présent abandonnées, bassins qui pourraient être employés à irriguer des prairies et à en créer de nouvelles dans le bas-fond. Le chemin serpente le long des collines où l'on remarque d'assez nombreux vignobles, de grands cordons de vignes bordant les champs, des terres en culture et des fourrages artificiels pas assez nombreux. Il y a peu de bois sur ces hauteurs, où l'on devrait en trouver beaucoup plus. Les noyers se rencontrent fréquemment, presque tous en lignes, quelques-uns formant des groupes, d'autres disséminés en trop grande quantité dans les champs. Deux ou trois petits ruis secondaires s'ouvrent de distance en distance sur notre droite et l'on y voit quelques maisons de campagne ayant certaine apparence, jouant même le château. L'une d'elles paraît grande et entourée de bonnes cultures. Un remblai se présente interceptant presque les communications, coupant le val en deux, de l'ouest à l'est, et reliant les chaînes opposées des hauteurs par une chaussée sous laquelle un viaduc, pour

le passage de la route, sera construit. C'est celle d'un chemin de fer venant de la gare du Pontet, après avoir contourné la ville, on ne sait pourquoi, et regagnant la direction qu'il aurait dû suivre sans interruption depuis la station de Sarlat. A peine a-t-il heurté le tertre sur lequel il se porte qu'il fait un brusque détour et s'enfonce avec une pente sensible dans un tunnel qui le conduit de l'autre côté de la montagne, où il eût été plus simple d'aller tout droit sans donner lieu fort inutilement à des ouvrages d'art parfaitement oiseux, peut-être même dangereux, en augmentant, de plus, le parcours de la voie. Ce point passé, l'on monte une pente dure en vue d'une élévation qui, sur notre droite, s'élève avec raideur, traversée, ou plutôt escadée, par un sentier presque perpendiculaire grim pant au milieu d'un vignoble perdu, surmonté par de vastes bâtiments placés au sommet de la crête. On fait, paraît-il, dans ce domaine de grands essais de plantations de cépages américains, et il est à souhaiter qu'ils réussissent, car le terrain ne me paraît réellement apte à y nourrir autre chose que de la vigne ; encore est-il à croire que le vin ne pourra jamais y être abondant, mais sa qualité, probablement, sera de nature à lui donner une valeur un peu compensatrice. Nous gravissons toujours et arrivons enfin au but. Nous y rencontrons un petit hameau, très modeste, perché haut et d'où Sarlat, qui n'est pas grand, paraît bien petit et beaucoup plus près qu'il ne l'est en effet. Ledit village, tout noir, sauf une maison blanche et passable, a l'air cruellement assoiffé. Le fait est que lors de la canicule, il ne doit pas être facile de s'y procurer de l'eau. Même à présent, après six mois de pluies pour ainsi dire incessantes, elle

n'abonde pas. On assure cependant que la fontaine qui se trouve à certaine distance du petit centre suffit toujours aux habitants. Ils sont si peu nombreux ! Mais les arrosements ne doivent pas être faciles et copieux (1).

Temniac, tout faible qu'il soit par lui-même, est un point stratégique important et a joué, pendant les guerres contre les Anglais et celles de Religion, qui ont désolé le pays, un rôle relativement digne d'intérêt. On y voit deux monuments remarquables. Le premier est une église byzantine d'une haute antiquité, bâtie, d'après la légende locale, par les mêmes ouvriers qui construisirent Saint-Front et qui élevèrent celle-ci en se retirant dans leur pays. Elle est à trois coupes et doit même en avoir eu quatre se suivant en ligne droite, car les arrachements au-delà du mur du fond, qui n'est qu'un remplissage fait à la hâte, restes que l'on aperçoit à l'extérieur, témoignage de l'étendue de l'ancienne enceinte, prouvent pertinemment que l'édifice a, sans doute à la suite de quelque invasion, été réduit aux dimensions actuelles. Les coupes que cache au dehors une charpente sont bien, du moins la première sur main gauche, en arrivant de la route et entrant par la petite porte de côté, du même style que celles de la cathédrale de Périgueux. Les deux autres lui sont semblables, mais leurs piliers, par suite d'une restauration mal comprise, rétrécissent leurs retombées en avançant fâcheusement dans la nef, dont ils diminuent la largeur, en même temps qu'ils coupent et suppriment la galerie qui, de la naissance des voûtes, s'allongeait, comme dans notre grande basilique de

---

(1) Temniac possède à présent une école tenue par un instituteur public, chargé de l'instruction primaire des enfants de cette fraction rurale de la commune de Sarlat.

Saint-Front, en chemin de ronde aérien autour de l'intérieur du temple, où il règne encore sur la portion non remaniée. Le vaisseau, qui ferme mal par un portail provisoire en planches disjointes, surmonté d'un petit campanile fait après coup et sans caractère, est proprement tenu. Sous le chœur s'ouvre une crypte à laquelle on parvient par deux escaliers latéraux et où l'on vénère une statue de la Vierge. Cette chapelle, fort curieuse, est un but de pèlerinage fréquenté. L'on s'y rend chaque année processionnellement de Sarlat pour remercier Notre-Dame de Temniac, qui déjà était en pleine vénération dès les temps reculés, d'avoir délivré, à la suite d'un vœu qui lui fut fait, la ville et la banlieue d'une épidémie meurtrière, il y a environ deux siècles. Cette manifestation religieuse a lieu le second jour de la Pentecôte, fête patronale de la paroisse, car Temniac, bien que faisant partie du territoire municipal de Sarlat, n'en est pas moins une succursale desservie par un prêtre investi légalement de cette fonction, tout en résidant en ville, le village n'ayant pas de presbytère. Cet ecclésiastique s'y rend régulièrement deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, plus les jours fériés, pour y célébrer les offices religieux et y remplir son ministère, et en outre toutes les fois que les besoins de ses paroissiens l'exigent (1).

A l'église, qui aurait tout droit à être classée comme monument historique, est accolé du côté du nord, le vieux château ruiné des évêques de Sarlat. Cet édifice, très ancien,

---

(1) Outre le pèlerinage de la Pentecôte, il en existe un autre pour Temniac, dans le mois de septembre. Quoique moins solennel que le premier, il ne manque pas d'importance. Temniac ayant maintenant un presbytère, grâce à la générosité de la famille de Dampierre, son curé y réside à présent à poste fixe.

appartenait d'abord aux comtes du Périgord et fut acquis à la fin du onzième siècle par les abbés du monastère de Sarlat, qui devint plus tard évêché. Il a été démoli par les protestants vers la fin du seizième siècle et probablement a vu sa destruction se compléter en 1793, mais bien évidemment c'est aux guerres religieuses qu'il doit la plus grande part du triste état dans lequel il se trouve. Il n'en reste plus que des pans d'enceinte, des fragments de salles éventrées et sans plafond, dans l'une desquelles, au rez-de-chaussée, un cultivateur a ménagé un appentis couvert grossièrement, où il a installé son bétail, peu défendu des injures de l'air, mais protégé, par les murs clôturant la cour, contre l'attaque des animaux sauvages. Il y a çà et là des restes de fenêtres, des lambeaux d'appartements et de tuyaux de cheminée, des tours encore faciles à mettre en état. Au milieu de la grande cour s'ouvre un souterrain très vaste, que je n'ai pas eu la fantaisie de visiter; son entrée, passablement fangeuse et rapide, ne m'ayant pas encouragé à me glisser dans cette excavation, où, d'ailleurs, faute de lumière, je n'aurais rien vu.

Les terrains environnants n'ont pas une apparence séduisante pour l'agriculteur; ils paraissent être assez maigres, peu profonds et rocailleux. J'ai demandé à des cultivateurs propriétaires, qui labouraient tout auprès, ce qu'ils en tiraient. Ils m'ont répondu que cela n'allait guère au-delà de neuf à dix hectolitres à l'hectare, en seigle probablement. De ce point, le regard, en se portant à l'est, au nord et à l'ouest, n'aperçoit guère que des hauteurs faisant chaîne en s'appuyant les unes sur les autres, avec de faibles plis entre les contreforts des lignes principales. On dirait des vagues rouges d'abord, puis bleuâtres à cause de l'éloignement, avec quelques franges blanches, de la neige déjà probablement, vers le Cantal, tout au fond de l'horizon, vagues subitement fixées ou pétrifiées. En voyant cette ac-

cumulation de rangées de hauteurs, la fameuse tirade de Victor Hugo, sur les flots, me revint à l'esprit et je la répétai presque à voix basse en la modifiant un peu, vu la nature de ce que je contemplais :

*Des monts ! partout des monts ! des monts ! des monts encore !*

*On ne voit que des monts !*

Or, l'un de mes petits-fils m'entendit et s'adressant à moi me dit en riant : « Quelle opinion avez-vous donc du Sarladais, grand père, pour que vous y découvriez *Démons* partout ? Croyez-vous par hasard qu'il n'y a pas ici d'honnêtes gens ? » — Ah ! mauvais plaisant, lui répondis-je. tu me comprends bien et t'amuses à faire un calembourg pour provoquer une explication de ma part. Je vois que ton éducation est avancée ! J'estime que dans le Sarladais il y a foule de personnes méritantes. Les vauriens y sont en réalité rares, par bonheur, et je suis heureux de proclamer que je rends justice à cette contrée, berceau de tant d'hommes distingués, et où vivent en grand nombre encore aujourd'hui tant de personnes honorables et justement honorées. Tu le sais bien d'ailleurs, petit misérable, et je l'ai répété assez fréquemment pour que nul, pas plus que toi, n'ignore mon sentiment sous ce rapport. Mais je parle ici des montagnes, et vois'il n'y en a pas effectivement partout, devant, en arrière et à côté de nous. » N'y en a-t-il pas peut-être un peu trop ? C'est ce que je me demande ; c'est la question que se posent aussi les touristes. Bien des visiteurs de cette contrée sont pour l'affirmative et décrivent en conséquence le *Périgord Noir* dans leurs conversations et leurs ouvrages. Pourtant la hauteur a son utilité bien évidente ; elle joue dans la culture un rôle essentiel et nécessaire. Elle est le paratonnerre de la plaine ; elle la garantit des rigueurs des hivers et des

feux brûlants de l'été, elle attire les nuages, en emmagasine les eaux, les élabore dans ses cachettes, les réunit en sources bienfaisantes, qui vont enrichir la vallée; elle ouvre son cœur et envoie vers les cités des matériaux puissants et superbes pour bâtir les solides demeures, des métaux précieux, des minéraux utiles et décoratifs : le fer, l'étain, le plomb, non moins que l'onyx, l'agate, la serpentine, le marbre, la terre à poterie et à porcelaine, celle qui sert à faire la brique, le charbon fossile, nourriture de l'industrie. Nous lui devons les bois, les vins généreux. Elle est la dispensatrice des dons et n'en reçoit aucun. Bien loin de là, tout la jalouse, la combat, la dépouille et la détruit. L'air en passant rapide, entraîné par le vol vertigineux du globe, attaque incessamment sa cime, la polit, en lui enlevant constamment des parcelles qui roulent dans les bas-fonds les comblant peu à peu, de concert avec ce qu'y font descendre la foudre frappant les sommets, les avalanches, les éboulements soudains et la ravine déchainée. L'homme avide creuse de plus en plus ses flancs pour en arracher des trésors et des objets nécessaires à son industrie, qu'il exploite avec abus. Il lui enlève sa chevelure de forêts pour y semer de pauvres grains qui ne lui proliféreront pas, et ouvre ainsi de nouveaux débouchés à des torrents soudains qui la décharnent. Lentement mais avec une progression croissante et qui tend à devenir rapide, tout s'abaisse, se rapetisse, s'aplatit et se ravale. La vallée s'emplit, et, sous la roche amoncelée, privée d'eau, devient stérile. Bientôt la montagne n'existe plus, la verdure disparaît, et quand la Terre en sera là, quand dépouillée d'arbres, de mousse, de fontaines, de végétation, elle tournera dans l'immensité lisse comme une bille à jouer, brûlée par les rayons du soleil, que deviendra l'homme sans ressource et sans aliments? Son dernier jour sonnera fatalement, il s'éteindra dans la misère comme un pauvre insecte demeuré sans

abri sur un meuble rajeuni par le rabot, brillant, poli, sans gerçures. Ah! d'où qu'il vienne et dans quel but on l'entreprenne, le nivellement à outrance est un malheur.

Un malheur! en serait-ce réellement un que l'humanité disparût? A voir le rôle qu'elle joue maintenant, troublée et troublant tout, en vérité je ne sais!

En quittant Temniac, nous avons gagné le nord par une corniche s'inclinant peu à peu et qui, par un coude prononcé, nous a conduits à la jonction de la route de Montignac et du chemin que nous suivions. Le sol paraît ici de meilleure nature que plus haut. J'ai vu non sans plaisir, avant de descendre, un petit bois de pins situé sur une élévation et qui annonce une tendance heureuse à regarnir des sommets par trop dénudés. Plus bas, les champs semblent travaillés avec soin, et j'ai rencontré sur le bord du sentier un petit propriétaire fort occupé à bêcher le sien et à y répandre de l'engrais. Il avait l'air d'être tout entier à sa besogne et satisfait. Je l'ai abordé et me suis informé près de lui de ce que pouvait valoir le terrain auquel il se consacrait avec ardeur. « Beaucoup, m'a-t-il répondu, d'abord parce qu'il est de bonne nature, ensuite parce qu'il est amoureusement cultivé. » A l'en croire, il en obtient en moyenne par an des quantités de grains qui m'ont paru considérablement dépasser la limite du vraisemblable. — « Et votre vigne, comment va-t-elle? » — A merveille, monsieur! — « Elle n'a pas le phylloxéra? » — Elle ne l'a pas et se moque de lui. — « C'est étonnant en pareille nature de terre. A quoi pensez-vous qu'elle doive cette immunité surprenante? » — A deux choses bien simples. Au soin que je prends d'elle et à la quantité de fumier que je lui donne pour nourriture. — « C'est très bien; mais j'ai connu foule de personnes qui comptaient beaucoup sur le fumier comme préservatif, agissaient en conséquence et ont été déçues

dans leurs espérances. » — Que voulez-vous, monsieur ? elles avaient sans doute distribué la provende à leurs ceps trop parcimonieusement et leurs vignes n'étaient pas établies sur un sol aussi profond que le mien. — « Il est donc bien profond ? » — Enormément ! — Et mon interlocuteur se lança de nouveau dans l'hyperbole, puis conclut en affirmant que ses vignes ne seraient jamais malades, parce qu'il savait ne pas leur ménager ce dont elles avaient besoin. Je le quittai sans lui témoigner mon incrédulité sur certains points et mes craintes de le voir bientôt désillusionné. Il aura ri dans sa barbe, persuadé que j'avais accepté comme vérité pure tout ce qu'il venait de me débiter imperturbablement. Pendant qu'il se réjouissait à coup sûr de m'avoir *roulé*, j'abordais tranquillement un autre paysan qui émondait ses vignes et ramassait des noix sous ses arbres et lui posais les mêmes questions qu'à son voisin. Le bon homme répondit de manière à me prouver que je ne m'étais pas trompé. La propriété de mon premier interlocuteur donnait, me dit-il, un peu plus que les autres, à force de soins et de travail, mais en général le rendement en céréales ne dépassait pas 12 hectolitres, dans le rayon, à l'hectare ; la vigne était très maltraitée, malgré le fumier qu'on ne lui épargnait pas, et le rendement des noyers était peu satisfaisant cette année. Le sol devient ensuite un peu sec et paraît de qualité très secondaire. La nuit arrivait, nous revînmes sur nos pas en suivant la route allant de Montignac à Sarlat. Il m'a semblé que dans le vallon il y avait de jolies cultures, mais le brouillard ne permettait guère de rien distinguer d'une manière positive. La pluie reprend ; la bise s'éveille ; dans le ciel gris voquent de lourds nuages qui laissent échapper des flocons de neige. L'hiver arrive de l'Auvergne et des hauts plateaux de la Corrèze, porté sur l'aile des vents. Rentrons vite.

Garnis la cheminée, apporte des copeaux, casse du bois,

allume du feu, Marguerite ! pour réchauffer ton vieux grand'père s'endormant engourdi par le froid comme une mormotte et qui, comme elle, ne sifflera plus qu'au printemps.

Octobre-décembre 1882.

